



Rapport technique
AURIBEAU

Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales

du Parc
naturel
régional
du Luberon





Conception et rédaction

Gestion des données et cartographie : Parc naturel régional du Luberon : Lilian Car, Muriel Krebs

Rédaction et relecture : Parc naturel régional du Luberon : Lilian Car, Mona Espanel, Aline Salvaudon, Laurent Michel, Solgne Louis ; Gilles Landrieu.

Inventaires naturalistes : Parc naturel régional du Luberon, Ligue pour la protection des oiseaux PACA (LPO PACA), Groupe chiroptères de Provence (GCP), Fils et soies, Réseau des Entomologistes du Vaucluse et des Environs (REVE), les habitants d'Auribeau et les internautes sur le groupe Facebook des ABC.

Mise en page et graphisme : Parc naturel régional du Luberon

SOMMAIRE

A. Présentation générale et objectifs de l'ABC.....	1
1. Vous avez dit biodiversité ?	1
1.1. Qu'est-ce que c'est ?	1
1.2. Et la géodiversité ?.....	2
1.3. Pourquoi les protéger ?.....	3
2. L'ABC : protéger la biodiversité de son territoire.....	6
3. La méthode des Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales du Luberon	7
3.1. Les données naturalistes existantes.....	7
3.2. Inventaires et données complémentaires.....	8
1.1. Cartographie des habitats naturels.....	12
1.2. Géodiversité et géosites	14
1.3. Outils participatifs proposés	14
1.4. Le camp de prospection	16
1.5. Définition des enjeux	16
1.6. Gouvernance et implication citoyenne	20
B. Présentation de la commune d'Auribeau	21
1. Fiche d'identité.....	21
2. Histoire, démographie et occupation du sol	22
3. La protection de la nature à Auribeau.....	27
a. Les périmètres de protection et d'inventaire	27
b. La Charte du Parc naturel régional du Luberon	28
c. Les engagements de la commune	30
C. Implication citoyenne	32
1. Groupe local de pilotage et réunions publiques	32
2. Sensibilisation et sorties participatives.....	32
3. Communication	35
D. Résultats : la biodiversité et la géodiversité d'Auribeau	36
1. Les milieux naturels et les espèces recensées	36
1.1. Les milieux naturels	36
1.2. Les espèces animales et végétales	39
1.3. Consulter l'ABC.....	39
2. Les milieux aquatiques et humides.....	40
3. Les milieux forestiers.....	44
4. Les milieux rocheux	52
5. Les garrigues et milieux ouverts.....	58
6. Les zones agricoles	67
7. Le village et les bâtiments.....	73
8. La géodiversité	80
E. Synthèse des enjeux de protection de la nature.....	84
F. Le plan d'actions communal.....	85

Cartes et figures

Figure 1 : Inventaire papillons.....	1
Figure 2 : Vallon de la Font Jean de Martin	2
Figure 3 : Sortie inventaire insectes	6
Figure 4 : Carte des points d'écoute	8
Figure 5 : Zones d'inventaire LPO et GCP	10
Figure 6 : Carte des zones sous prospectées pour la faune	10
Figure 7 : Carte des zones sous prospectées pour la flore.....	11
Figure 8 : Photo d'une partie de l'équipe du camp de prospection.....	16
Figure 9 : Critères d'attribution des niveaux d'enjeux	19
Figure 10 : Représentation cartographique des milieux et du niveau d'enjeu	20
Figure 11 : Carte relief de la commune d'Auribeau	21
Figure 12 : Carte de CASSINI	22
Figure 13 : Carte dite de "l'Etat-Major"	23
Figure 14 : Les terres agricoles autour du village, au début du XXe siècle	24
Figure 15 : Graphique de l'occupation du sol en 1860	24
Figure 16 : Graphique de l'occupation du sol en 2019	25
Figure 17 : Carte de l'occupation du sol d'Auribeau en 2019	26
Figure 18 : Evolution graphique de la population communale	26
Figure 19 : Carte des périmètres de protection et d'inventaire sur la commune d'Auribeau	27
Figure 20 : Périmètre de protection d'inventaires d'Auribeau	28
Figure 21 : Noms des périmètres de protection sur la commune d'Auribeau	28
Figure 22 : Carte du plan de parc 2026 - 2040	29
Figure 23 : Carte des secteurs d'enjeux écologiques du Plan de Parc 2026-2040	30
Figure 24 : Dates des réunions publiques et de travail	32
Figure 25 : Dates des animations des ABC	33
Figure 26 : Affiche pour une animation	35
Figure 27 : Couverture brochure grand public.....	35
Figure 28 : carex praecox	36
Figure 29 : Carte des habitats naturels d'Auribeau.....	38
Figure 30 : Nombre d'espèces par groupe taxonomique.....	39
Figure 31 : Photographie d'une prairie dans le Vallon de Pétarelle	40
Figure 32 : Aiguier vers les plaines.....	41
Figure 33 : Rainette méridionale immature.....	41
Figure 34 : Tétrix déprimé.....	41
Figure 35 : Morio.....	42
Figure 36 : Zygène des près	43
Figure 37 : Carte des milieux forestiers d'Auribeau	44
Figure 38 : Liste des habitats forestiers présents sur Auribeau	45
Figure 39 : Chêne pubescent	45
Figure 40 : Forêt sous le Mourre nègre	46
Figure 41 : Violette de Jordan	46
Figure 42 : Fritillaire involucre	46
Figure 43 : Tabouret précoce	46
Figure 44 : Cephalenthere rouge	47
Figure 45 : Anémone hépatique	47
Figure 46 : Grillon des bois.....	47
Figure 47 : Le silène	47
Figure 48 : Taupin à étuis rouges	48
Figure 49 : Bec croisé des sapins.....	48
Figure 50 : Geai des chênes	48
Figure 51 : chevreuil mâle ou brocard	48

Figure 52 : Doronic à feuilles de plantain	49
Figure 53 : Barbastelle d'Europe	50
Figure 54 : Macrocerus tunicatus	50
Figure 55 : Pique-prune	51
Figure 56 : Carte des milieux rocheux d'Auribeau	52
Figure 57 : Liste des habitats rocheux présents sur Auribeau	53
Figure 58 : Photographie de barres de calcaires urgoniens dans le vallon de la font de Jean de Martin.....	53
Figure 59 : Lichen non identifié.....	54
Figure 60 : Rosette de Joubarbe du calcaire	54
Figure 61 : Meta Bourneti : une araignée strictement cavernicole	55
Figure 62 : Nid de grand corbeau.....	55
Figure 63 : Il saute de cailloux en cailloux, le Saltique sanguinolent	55
Figure 64 : Ibéris des rochers, l'un des premiers à fleur au printemps.....	55
Figure 65 : Apollon	56
Figure 66 : Grand rhinolophe	57
Figure 67 : Molosse de Cestoni	57
Figure 68 : Carte des garrigues et milieux ouverts d'Auribeau	58
Figure 69 : Liste des habitats ouverts présents sur Auribeau	59
Figure 70 : Crête principale près du Mourre Negre en été	60
Figure 71 : Pelouse sèche à plan neuf.....	60
Figure 72 : Genêt de Villars.....	60
Figure 73 : Ambiance de pelouses sèches des crêtes début juin.....	61
Figure 74 : La Sabline Agrégée	61
Figure 75 : La Magicienne dentelée	61
Figure 76 : La Gagée des près	61
Figure 77 : Le Sablé provençal	62
Figure 78 : Attaque d'une araignée Heriaeus sur une abeille sauvage venue butiner le capitule d'un chardon noircissant	62
Figure 79 : Orchis Homme pendu	62
Figure 80 : Passage furtif d'un renard aux Charbonnières.....	63
Figure 81 : Couple de Damier de la Succise	63
Figure 82 : Gomphocère à fauve-queue	64
Figure 83 : Fauvette Pitchou	65
Figure 84 : Decticus verrucivorus monspeliensis	65
Figure 85 : Chrysochnoodes bolognai	66
Figure 86 : Carte des milieux agricoles	67
Figure 87 : Liste des habitats agricoles présents sur Auribeau	68
Figure 88 : Le village et son environnement agricole	68
Figure 89 : Talus herbeux en friche.....	69
Figure 90 : Glaïeul d'Italie	69
Figure 91 : Le Verdier d'Europe.....	70
Figure 92 : Petit Rhinolophe	71
Figure 93 : Hirondelle rustique	72
Figure 94 : Bruant Proyer	72
Figure 95 : Carte des enjeux des milieux artificialisés	73
Figure 96 : Liste des habitats artificialisés présents sur Auribeau	74
Figure 97 : Ruelles du village d'Auribeau	74
Figure 98 : Doradille Ceterac.....	75
Figure 99 : la petite tortue	75
Figure 100 : Valériane rouge.....	76
Figure 101 : Escargot Peson ou "mangia merda" en provençal	76
Figure 102 : Vipère Aspic, peu commune en Provence	76
Figure 103 : Le Loir Gris.....	76
Figure 104 : Martinet noir.....	77
Figure 105 : Hirondelle de fenêtre	78
Figure 106 : Chardonneret élégant.....	79

Figure 107 : Roches à Auribeau 80

Figure 108 : Carte géologique d'Auribeau 81

Figure 109 : Echelle du temps 81

Figure 110 : Vallon de la Font Jean de Martin 82

Figure 111 : Eboulis 82

Figure 112 : Molasse calcaire miocène 83

Figure 113 : superposition de strates 83

Figure 114 : Carte des enjeux de protection de la nature 84

Figure 115 : Vue sur le village et les milieux d'Auribeau..... 85

Figure 116 : Prairie de pétarelle..... 87

Figure 117 : racines d'arbre 89

Figure 118 : Stand Parc économisons l'eau 91

Figure 119 : Nichoir à oiseaux..... 92

Figure 120 : Sortie insectes avec la LPO PACA 94

Figure 121 : Troupeau de moutons..... 96

A. Présentation générale et objectifs de l'ABC

1. Vous avez dit biodiversité ?

1.1. Qu'est-ce que c'est ?

Le mot « biodiversité » est utilisé pour décrire la variabilité du monde vivant. Selon l'Office Français de la Biodiversité, il désigne l'ensemble des êtres vivants, leurs populations, leurs espèces ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme intègre également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

Bien que la biodiversité soit aussi ancienne que la vie sur Terre, ce concept n'est apparu que dans les années 1980. Contrairement au mot « nature » qui s'oppose au mot « culture » (l'humain et tout ce qui est « amélioré » par lui), le terme de biodiversité vise à englober l'humain et ses relations avec le reste du monde vivant.



©PNRL : Stéphane Legal

FIGURE 1 : INVENTAIRE PAPILLONS

La biodiversité comprend trois niveaux interdépendants et imbriqués :

a) LE NIVEAU GÉNÉTIQUE

C'est-à-dire la variabilité d'expression des gènes entre les individus d'une population d'une même espèce. Cette variabilité génétique permet, entre autres, l'adaptation des individus à leur environnement et constitue un moteur essentiel de la différenciation et de l'évolution des espèces. C'est cette variabilité génétique qui a permis aux agriculteurs de sélectionner au cours des 10.000 dernières années un précieux patrimoine de plusieurs milliers de races animales et de variétés végétales cultivées

b) LE NIVEAU DES ESPÈCES

Chaque espèce est différente des autres et joue un rôle écologique différent. Le nombre d'espèces d'eucaryotes (dont les cellules ont un noyau) est estimé entre 8 et 30 millions (les scientifiques n'en ont décrites qu'1,9 millions), sans même parler des bactéries, des archées et des virus. Toutes ces espèces, dont la constitution et le fonctionnement sont fondées sur la chimie du carbone, sur le code génétique (ADN ou ARN) et sur les mêmes 22 acides aminés constituant les protéines, ont une origine commune. Notre ancêtre commun qui aurait existé il y a 3,8 Milliards d'années est joliment prénommé LUCA : Last Universal Common Ancestor.

L'arbre phylogénétique (généalogique) du monde vivant comprend 3 grands empires (les archées, les bactéries et les eucaryotes dont nous faisons partie), les virus constituant la frontière entre le monde minéral et le monde vivant. La plupart des espèces, microscopiques et constituées d'une seule cellule, ne sont connues du grand public que de manière marginale : bacilles à l'origine de maladies, cyanobactérie (comme la spiruline), microbiote humain, ferments et levures utilisées pour la préparation de certains aliments... Les êtres macroscopiques qui nous sont plus familiers, tous des eucaryotes, sont beaucoup plus rares et ont été regroupés traditionnellement dans trois « Règnes » :

- le règne animal (ou la faune) qui représente un ensemble très diversifié d'espèces allant de vers ou crustacés microscopiques à la grande baleine bleue. Dans la démarche ABC, les groupes de faune étudiés sont : les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, certains insectes, les arachnides (araignées et scorpions) et quelques autres invertébrés.

- le règne végétal (ou flore dans lequel on peut regrouper les eucaryotes utilisant la photosynthèse : les plantes terrestres, les algues vertes, brunes ou rouges). Sont étudiées dans le cadre des ABC les mousses, les fougères et les plantes à fleurs.

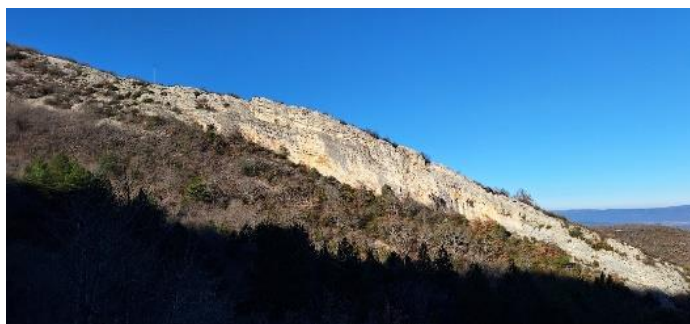
- la fonge qui regroupe entre autres les champignons dont les fructifications sont visibles (ou macromycètes) qui puisent leurs ressources dans la matière organique morte qu'ils décomposent, certains ferments et parasites microscopiques et les champignons lichéniques qui en association (symbiose) avec des algues ou des cyanobactéries constituent les lichens

c) LE NIVEAU DE L'ECOSYSTEME : HABITAT, PAYSAGE, BIOME

L'écosystème regroupe le support du vivant (biotope) et la communauté d'êtres vivants qu'il abrite (biocénose), qui établissent entre eux toutes sortes de relations (proie-prédateur, parasitisme, commensalisme, concurrence, mutualisme, symbiose,) et qui modifient en retour la structure, la chimie, le climat ou le fonctionnement de leur biotope. De très nombreuses espèces assument des fonctions essentielles à l'ensemble de l'écosystème : production primaire, structuration spatiale de l'habitat (espèces ingénieuses), recyclage de la matière organique morte, filtration de l'eau, pollinisation, propagation des graines, régulation des populations etc. Dans chaque habitat naturel, dans chaque paysage, les relations entre espèces et individus sont originales et dépendent de nombreux facteurs différents. Ces relations écologiques complexes créent de la diversité, suscitent de nouvelles niches écologiques et de nouvelles facultés d'adaptation et de changement de la nature.

1.2. Et la géodiversité ?

La géodiversité représente l'ensemble des éléments des sous-sols, sols et paysages qui, assemblés les uns aux autres, constituent des systèmes organisés, issus de processus géologiques (plissement de la croûte terrestre, volcanisme, érosion, sédimentation, métamorphisme...).



©PNRL : Stéphane Legal

FIGURE 2 : VALLON DE LA FONT JEAN DE MARTIN

Elle concerne autant les phénomènes passés de la Terre (fossiles et traces de vie, d'écosystèmes et d'environnements, événements cataclysmiques ...) observables dans les sous-sols, sols et paysages, que les phénomènes courants actuels (biologiques, climatiques, atmosphériques) qui agissent sur ces mêmes objets.

La géodiversité est donc caractérisée par la diversité des terrains géologiques, leurs âges, les failles qui les affectent, leurs éléments géomorphologiques, leurs caractéristiques hydrologiques et la présence de sites

d'intérêt patrimonial. Font notamment partie du patrimoine géologique les fossiles et les sites fossilifères, les minéraux remarquables (cristaux), les stratotypes (références internationales d'une époque géologique), les formes d'érosion originales (karst, grottes et cavités à concrétions, cheminées des fées), les témoins de formations géologiques (volcans, tunnels de laves, orgues basaltiques, falaises remarquables...), les phénomènes hydrologiques (résurgences vauclusienne, source chaude...), les paysages minéraux esthétiques ou remarquables (paysages ocreux). Contrairement aux espèces biologiques, les objets géologiques ne se reproduisent pas et la détérioration d'un objet ou d'un site remarquable ou important pour comprendre l'histoire de la Terre entraîne sa perte définitive : c'est pourquoi la conservation et la protection du patrimoine géologique est primordiale.

1.3. Pourquoi les protéger ?

Chaque espèce vivante constitue une merveille d'ingéniosité sculptée par l'évolution et mérite d'être protégée pour elle-même parce qu'elle est belle et qu'elle mérite de vivre. Il en est de même pour chaque écosystème et chaque paysage naturel. Même si les astrophysiciens recherchent activement des traces de vie dans le cosmos, il semble que la vie soit un phénomène rare et, s'il en existe, les pèbres vivants les plus proches seraient à plusieurs années-lumière de notre soleil.

Mais, plus égoïstement, nous prenons de plus en plus conscience qu'en tant qu'humains, nous faisons partie intégrante de cette biodiversité et que notre vie et même la survie de notre espèce dépendent des nombreux services rendus par la nature. Pour la première fois, la Convention sur la diversité biologique signée lors du sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992) reconnaît l'importance de la conservation de la biodiversité pour l'ensemble de l'humanité.

En effet, souvent sans le savoir, nous sommes en interaction et dépendants de la nature, tant pour les conditions de notre environnement que pour nos besoins directs. L'oxygène que nous respirons est issu de 3,5 milliards d'années de photosynthèse par les cyanobactéries, les algues et les plantes qui, en fixant le gaz carbonique régulent aujourd'hui le climat modéré dont nous bénéficions (la température moyenne au sol sur la Terre est d'environ 15°C, mais elle augmente sensiblement depuis que nous relâchons dans l'atmosphère du carbone fossile et que nous détruisons forêts et océans). Les forêts, en ralentissant le ruissellement, réduisent l'érosion et régulent le débit des rivières, amorcent la « pompe à pluie » et rafraichissent l'atmosphère par évaporation et évapotranspiration. Les zones humides et les microorganismes des sols et sédiments filtrent les eaux de pluie, épurent une partie de nos pollutions et mettent à notre disposition des eaux propres et consommables dans les rivières, les lacs et les nappes phréatiques. Les organismes du sol transforment les minéraux et les organismes morts en sols fertiles. La plupart des matériaux et sources d'énergie que nous utilisons sont issus du monde vivant : bois, coton, tourbe, terre, ... Même le pétrole, le charbon, la lignite et le gaz naturel viennent de végétaux décomposés il y a plusieurs millions d'années et le calcaire (donc nos ciments, bétons et marbres) est principalement constitué par l'accumulation de coquilles d'organismes marins.

La nourriture (hors eau de boisson) que nous consommons est constituée à plus de 99% d'animaux et de végétaux (6000 plantes cultivées dans le monde). 75% des cultures (soit 5 à 8 % de la production alimentaire mondiale) dépendent d'une pollinisation animale. La plupart de nos médicaments ont été découverts dans des plantes ou des animaux, comme l'aspirine issue du saule, la pénicilline issue d'une moisissure, le vaccin contre la variole issu d'un virus, l'AZT issu d'une éponge marine ou certains traitements anticancéreux issus de l'if.

L'étude de la nature inspire nos scientifiques et nos ingénieurs qui y trouvent des molécules intéressantes (venins de serpents ou de coquillages, algues, coraux...), des aliments nouveaux (spiruline, algues...), des outils de production (biogaz, insuline...), des systèmes d'épuration (pour réduire les pollutions organiques et plastiques), des structures architecturales (Sagrada Família à Barcelone, mosquée-cathédrale de Cordoue), des dispositifs de climatisation et d'isolation thermique (termitières), des machines (avion de Léonard de Vinci inspiré des oiseaux et des chauves-souris), des matériaux autonettoyants inspiré des feuilles de nénuphars, des sonars inspirés des chauves-souris et des cétacés etc : c'est ce qu'on appelle le biomimétisme et la bioinspiration.

Enfin la nature est aussi une source d'inspiration pour les artistes (peinture, musique, sculpture, danse...), fait du bien à notre organisme (pensons à la sylvothérapie ou au bien être éprouvé après une randonnée en montagne) et constitue le socle de la cosmogonie et de l'artisanat de nombreuses populations traditionnelles.

Malheureusement, les suivis scientifiques démontrent que cette diversité du monde vivant construite depuis 3,8 milliards d'années tend à se réduire, et ce phénomène ne concerne pas seulement l'ours polaire ou les éléphants d'Afrique mais aussi la faune et la flore de France. Ceci a été confirmé au niveau international par « l'Evaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques », remarquable synthèse de notre connaissance scientifique de la biosphère, approuvée en 2019 par les 132 pays membres de l'IPBES (Plateforme Internationale Science-Société sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques). Les milieux naturels essentiels se dégradent et certains disparaissent : forêts (surtout tropicales), mangroves, zones humides, milieux d'eau douce, tourbières, récifs coraliens ... Les populations s'effondrent et des espèces s'éteignent : selon le WWF en moins de 50 ans plus de 20 000 populations de 4300 espèces ont perdu en moyenne 68% de leurs effectifs. Certes, depuis toujours, les espèces apparaissent, se développent et disparaissent, se diversifiant parfois en d'autres espèces et la durée de vie d'une espèce vivante est « en moyenne » d'environ 10 millions d'années. Mais aujourd'hui le rythme de disparition d'espèces est 100 à 1000 fois plus rapide que le rythme naturel des 65 derniers millions d'années sans que de nouvelles espèces ne viennent les remplacer : c'est pourquoi les scientifiques se demandent si l'humanité ne serait pas en train de provoquer la sixième extinction de masse de biodiversité de l'histoire de la Terre : la précédente, remontant à 66 millions d'années et attribuée principalement à l'impact d'une énorme météorite, est connue pour être responsable de la disparition des dinosaures et des ammonites. Une telle catastrophe n'est pas anodine : il faut en effet plusieurs millions d'années à la biosphère pour reconstituer des écosystèmes stables et résilients sur les ruines d'une extinction de masse.

Les scientifiques nous montrent que nos sociétés ont dépassé 6 des 9 limites planétaires au-delà de laquelle la planète commence à devenir invivable ! Ils montrent aussi que les causes profondes d'érosion de cette diversité sont directement ou indirectement liées à certaines de nos pratiques humaines sur lesquelles nous pouvons agir :

Il nous faudra d'abord réduire notre occupation de l'espace et l'artificialisation des sols rendus impropres à la vie par le bitume, le béton et les constructions de toutes sortes. Ensuite réduire nos prélèvements sur le monde vivant : pêche, chasse, exploitation forestière, trafics d'animaux sauvages et de plantes rares. Réduire nos pollutions à commencer par les pesticides, les plastiques, les perturbateurs endocriniens et les métaux lourds ou radioactifs qui nous rendent malades, mais qui tuent ou affaiblissent aussi de très nombreuses espèces vivantes. Stopper les introductions et le développement d'espèces exotiques envahissantes (frelon asiatique, algue caulerpe en Méditerranée, écrevisses américaines, renouée du Japon, bambou, buddleia ...). Enfin arrêter le changement climatique qui aggrave les effets de toutes les autres causes et donc isoler nos bâtiments, réduire nos consommations d'énergies fossiles, faciliter les mécanismes naturels de stockage du carbone dans les sols, les forêts et les océans. Tout ceci doit nous conduire avant tout nouveau projet à nous poser les bonnes questions (En avons-nous vraiment besoin ? Quel sera son impact sur la biodiversité et sur le climat ?), à redéfinir ce qui est indispensable à notre bien-être, à cultiver la sobriété (en eau, en énergie, en déplacements énergivores), à privilégier la qualité sur la quantité, et à développer de nouvelles relations avec les autres êtres vivants : tout un programme !

(Sources : ABC d'EVENOS-PNR Sainte Baume et Gilles Landrieu).

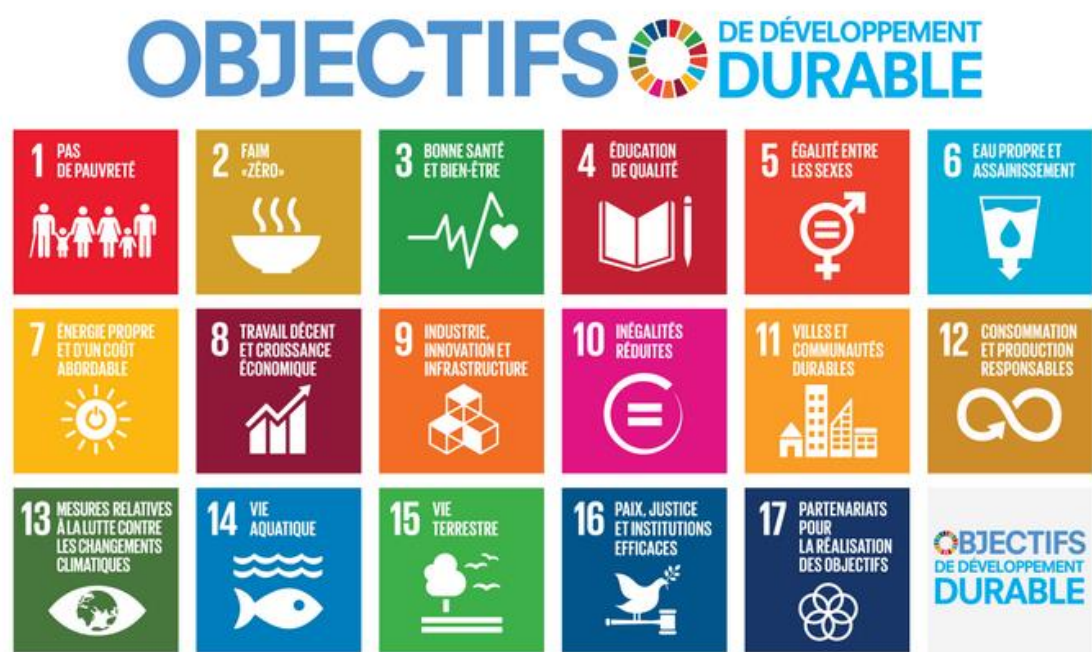
- Les objectifs de développement durable de l'ONU

Le territoire du Parc naturel régional du Luberon est reconnu Réserve de biosphère et Géoparc mondial par l'Unesco. À ce titre, le Parc et ses partenaires ont pour mission de mettre en œuvre à l'échelle locale les ODD, ces objectifs de développement durable qui ont été adoptés par les pays membres de l'ONU en 2015.

À travers le monde, les réserves de biosphère et les géoparcs mondiaux Unesco sont de véritables laboratoires d'une relation durable entre les humains et la nature. Ils promeuvent un développement fondé sur la valorisation du patrimoine et sur l'utilisation maîtrisée des ressources naturelles, tout en garantissant l'épanouissement des habitants et des habitantes, et en préservant les cultures locales.

Les ODD couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays, tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...

Les Atlas de la Biodiversité Communales rentrent dans l'objectif 4 « Education de qualité » et l'objectif 15 « Vie terrestre ».



2. L'ABC : protéger la biodiversité de son territoire

Avec 183 719 habitants*, le Parc naturel régional du Luberon est un espace vivant et préservé qui s'étend sur 185 000 hectares, répartis sur 78 communes dans le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Les villes principales sont Cavaillon, Manosque, Pertuis, Apt et Forcalquier.

Pour son patrimoine naturel, culturel et identitaire remarquable, le territoire du Parc naturel régional du Luberon est doublement reconnu par l'Unesco : Réserve de biosphère Unesco Luberon-Lure et Géoparc mondial Unesco.

Situé au carrefour d'influences climatiques méditerranéennes et montagnardes, cet espace offre une mosaïque d'ambiances, de reliefs, de paysages et de milieux naturels. Des millions d'années d'histoire géologique et l'occupation humaine ont façonné cette diversité de roches, de paysages et de villages...

Pourquoi un ABC ?

Afin de préserver la richesse écologique du territoire, le Parc naturel régional du Luberon a répondu à l'appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité en 2023 pour accompagner la commune d'Auribeau dans la réalisation d'un ABC, ainsi que 4 autres communes (Lauris, Puget, Viens et Volx).

* Source Insee 2025

Mais au fait, c'est quoi un ABC ?

Les ABC du Parc naturel régional du Luberon visent à :

- Améliorer les connaissances de la biodiversité, de la géodiversité et des écosystèmes du territoire et déterminer les enjeux majeurs de restauration et de conservation qui y sont liés
- Enrichir les données disponibles du système d'information territorial du Parc, les valoriser et les mettre à disposition des publics
- Développer le partage de l'information naturaliste en valorisant les outils de collecte
- Mobiliser et rendre acteurs les citoyens dans la prise en compte de la biodiversité et sensibiliser tous les publics, (habitants, touristes, scolaires, acteurs socio-économiques)
- Faire émerger les initiatives locales en faveur de la biodiversité et de la géodiversité
- Sensibiliser les élus pour renforcer la prise en compte de la biodiversité et de la géodiversité dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme



FIGURE 3 : SORTIE INVENTAIRE INSECTES

©Arnaud Devlieghere

- Aider les municipalités à définir et mettre en œuvre un programme d'actions en faveur de la biodiversité

Le saviez-vous ?

Depuis 2010, 1 072 ABC ont été réalisés dans 4 674 communes en France

3. La méthode des Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales du Luberon

3.1. Les données naturalistes existantes

Au démarrage de l'ABC, un état des lieux de la connaissance naturaliste existante sur les territoires des 5 communes de l'ABC a été réalisé, grâce à la compilation d'inventaires issus de différentes sources.

Parmi elles, on peut citer des données amassées par des fournisseurs locaux :

- le Parc naturel régional du Luberon, dont les observations sont collectées et stockées via l'outil Géonature
- la Ligue de Protection des Oiseaux, sur faune PACA
- le Groupe Chiroptères de Provence en ce qui concerne les chauves-souris

On trouve aussi des données moissonnées à l'échelon régional ou national :

- l'inventaire régional du SINP sur la plateforme SILENE
- l'Inventaire National du Patrimoine Naturel sur Openobs

Enfin, des données d'inventaire participatif issues de Inaturalist sont également incluses dans l'état des lieux de départ.

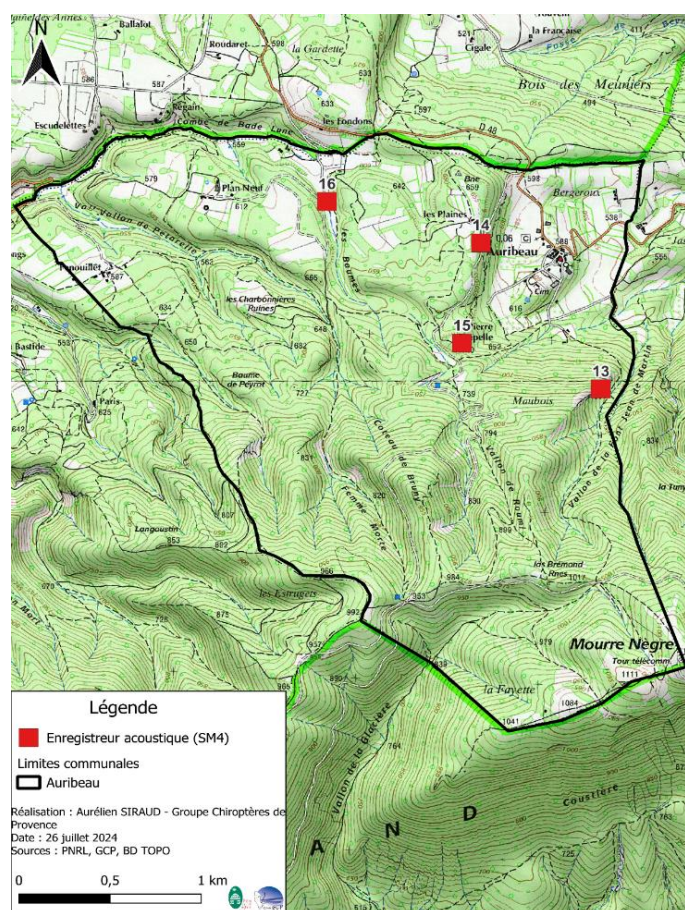
À partir de ces différentes sources de données, les observations faites dans le périmètre de chaque commune, depuis la création du Parc naturel régional du Luberon en 1977, ont été récupérées, tous groupes taxonomiques confondus. Seules les observations dont la localisation précise était connue ont été retenues pour l'état des lieux.

En raison de l'obligation qu'ont les fournisseurs locaux de données de reverser leurs observations au niveau du SINP régional, puis national, il est possible qu'une même observation soit récupérée via plusieurs sources de données différentes. Une fois les données collectées et compilées, un traitement automatique des doublons a donc été appliqué ce le pool d'observations. Toute observation d'une même espèce, avec un nombre d'individus identique, effectuée au même endroit (à 5m près), à la même date et par le même observateur est considérée comme un doublon. On ne garde qu'une seule des observations sur le lot concerné.

3.2. Inventaires et données complémentaires

3.2.1. Chiroptères – GCP

3.2.1.1. Présentation des points d'enregistrements



Quatre points d'écoute ont été identifiés puis placés sur chaque commune afin d'étudier le cortège d'espèces de chauves-souris. Ils ont été sélectionnés en priorisant les zones dépourvues de données et/ou situées dans des habitats favorables aux chiroptères. Pour chaque commune, les points d'écoute ont été également choisis afin de couvrir la diversité de milieux favorables aux chiroptères (falaises, milieux humides, bâtiments, boisements, etc.)

À Auribeau, les enregistreurs ont été déposés dans les nuits du 10 au 15 juillet 2024.

3.2.1.2. Identification acoustique automatique

Les séquences enregistrées sont tout d'abord traitées par le logiciel Kaleidoscope (©Wildlife Acoustics) permettant de rendre audible les enregistrements en les ralentissant 10 fois. Trois secondes d'ultrasons à 45 kHz donnent ainsi 30 secondes à 4,5 kHz. Kaleidoscope permet également de découper les enregistrements en tranche de 5 secondes. Ainsi uniformisé, il est possible de comparer le nombre de séquences obtenues entre les différents secteurs de l'étude. Ensuite, le logiciel SonoChiro (©Biotope) est utilisé afin d'obtenir une identification automatique des

différentes séquences. Un indice de fiabilité est attribué à chaque identification (par comparaison à une base de données de sons de référence).

FIGURE 4 : CARTE DES POINTS D'ECOUTE

3.2.1.3. Validation manuelle des identifications automatiques

À la suite de l'identification automatique, une phase de vérification manuelle à l'aide du logiciel BatSound (Pettersen®) est réalisée. Pour cette phase, la méthode Barataud¹ est utilisée. Celle-ci se repose sur l'analyse des critères des ultrasons : variation de fréquence, durée et puissance du signal et le rythme. La variation de structure des signaux au sein d'une séquence d'enregistrement permet d'interpréter le comportement de l'animal (vol de transit, chasse, cris sociaux, etc.).

3.2.1.4. Liste d'espèces

Pour obtenir une liste d'espèces fiable, l'ensemble des espèces déterminées automatiquement sont confirmées/infirmées manuellement. Le processus de vérification manuelle pour obtenir une liste d'espèces par point est le suivant. Pour chaque espèce identifiée automatiquement :

- Vérification des séquences en commençant par l'indice de confiance le plus élevé.

¹BARATAUD M. 2012. — *Écologie acoustique des Chiroptères d'Europe. Identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; Biotope, Mèze, 344 p.

1. Si l'espèce est validée, on passe à l'espèce suivante.
2. Si l'espèce n'est pas validée, vérification des séquences avec l'indice de confiance juste en dessous :

En cas de non-validation, les séquences de 4 indices de confiances dans l'ordre décroissant sont analysées. Si aucune séquence ne permet de confirmer l'espèce, celle-ci n'est pas validée et on passe à l'espèce suivante.

L'analyse de l'ensemble des séquences par indice de confiance serait trop chronophage ainsi pour chaque indice de confiance :

- Si le nombre de séquences est compris entre 1 et 5 : vérification de l'ensemble des séquences,
- Si le nombre de séquences est compris entre 6 et 15 : vérification de 5 séquences,
- Si le nombre de séquences est compris entre 16 et 50 : vérification d'une séquence sur cinq,
- Si le nombre de séquences est supérieur à 50 : vérification d'une séquence sur dix.

Les séquences sont choisies de manière à analyser différents jours et différentes heures pour chaque indice de confiance.

3.2.2. Avifaune – LPO

Les oiseaux forment un groupe taxonomique relativement bien connu au sein du territoire notamment du fait d'un échantillonnage plus complet et plus ancien sur de nombreux secteurs en comparaison à d'autres groupes. Dans le cadre du projet d'ABC, les inventaires oiseaux ont été définis selon deux modalités :

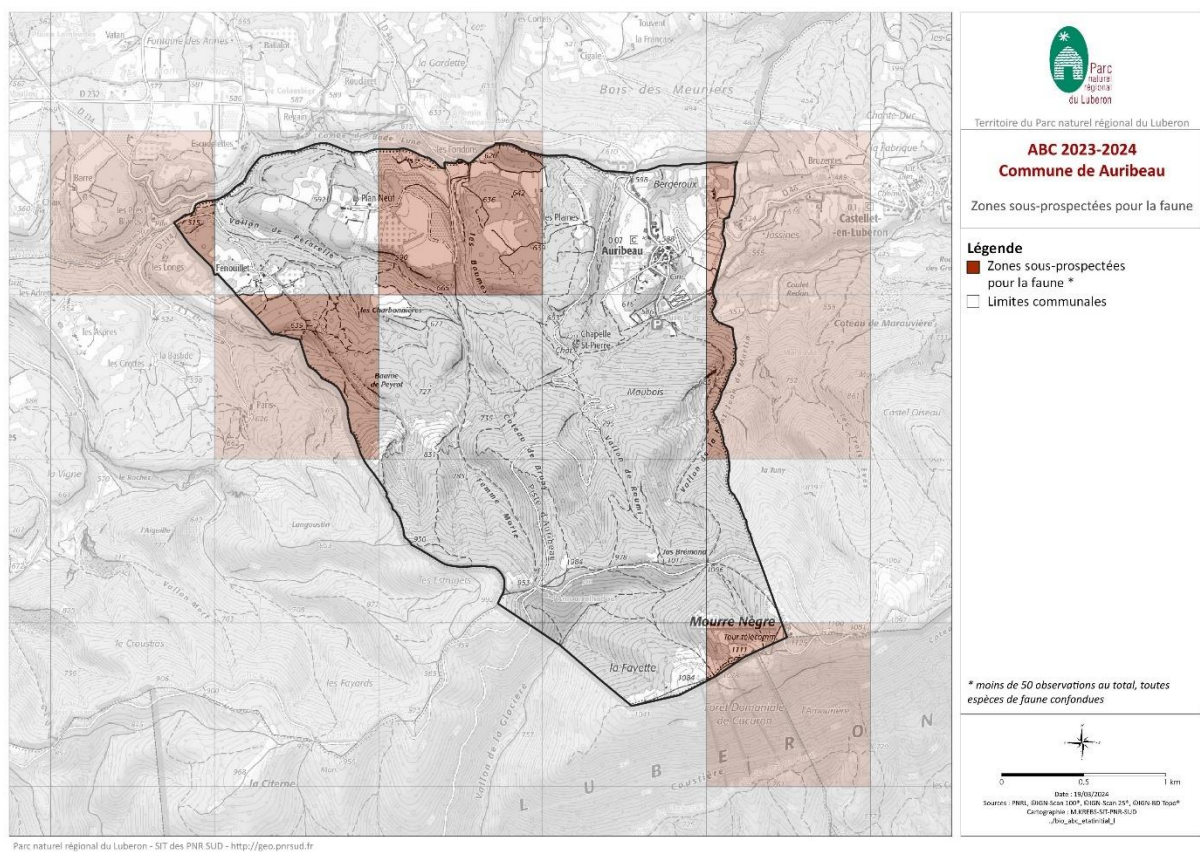
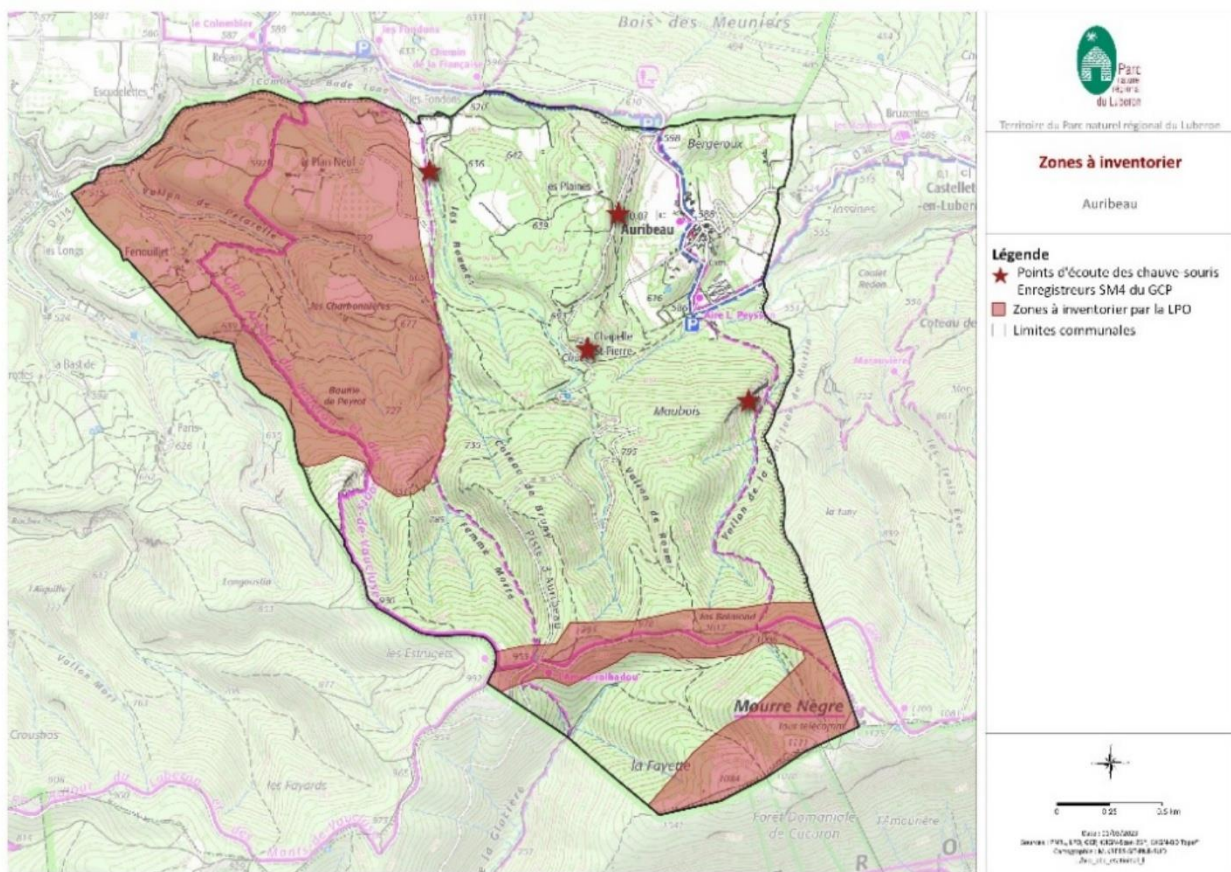
- Assurer un effort d'échantillonnage homogène à l'échelle communale afin d'homogénéiser en ciblant les secteurs sous-prospectés
- Confirmer la présence d'espèces nicheuses à fort enjeux de conservation souvent en danger ou en danger critique (Retrouver des espèces ayant des données d'observation anciennes ou confirmer le maintien dans le temps de certaines espèces en nidification sur la commune). Pour cela les secteurs historiques de présence des espèces ciblées sont ajoutés à l'échantillonnage.

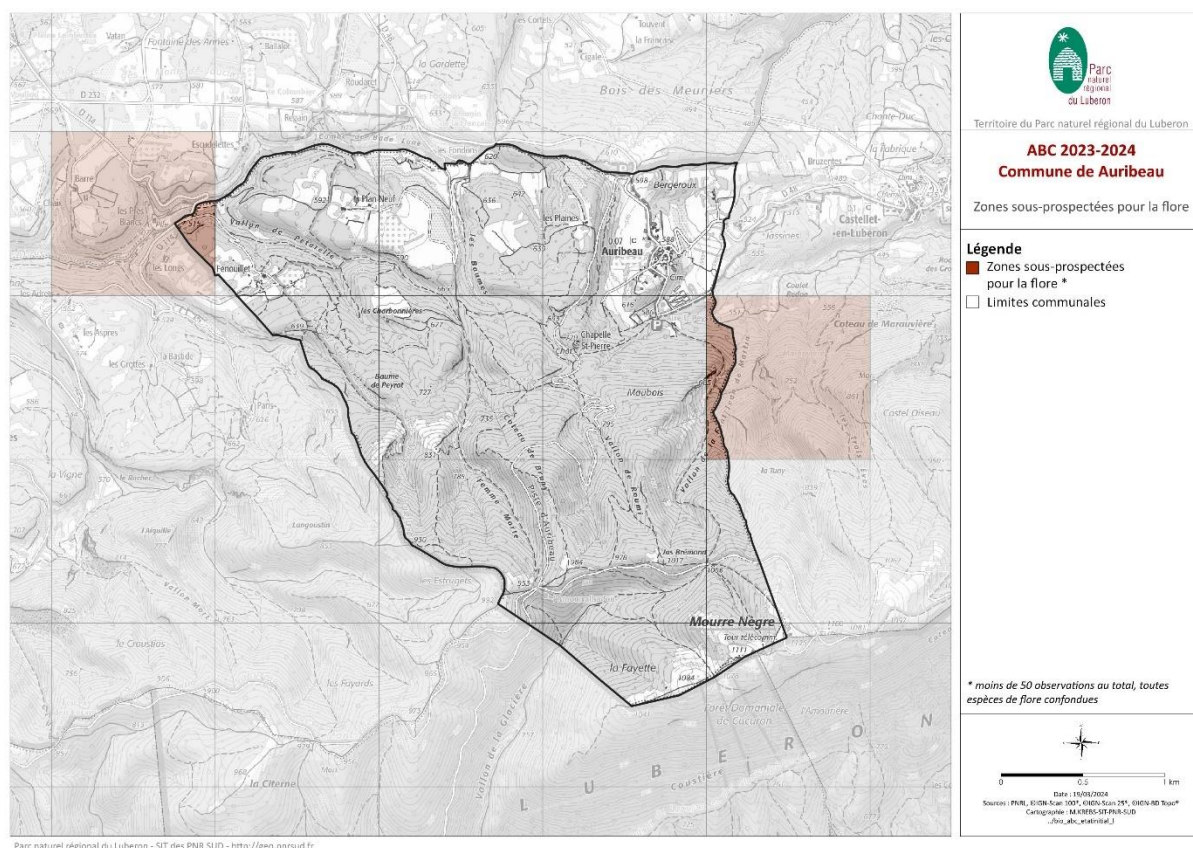
Des points d'écoutes standards ont ensuite été effectués dans les secteurs prédéfinis. En parallèle des écoutes, des observations opportunistes sont également réalisées ponctuellement.

Sur le projet ABC, la LPO PACA a réalisé 2 jours d'inventaires oiseaux pendant le camp de prospection sur Auribeau en mai 2024, 2 jours d'inventaires papillons, 2 jours d'inventaires entomologiste (insectes), et 2 jours d'inventaires sur les insectes pollinisateurs.

3.2.2.1. Rhopalocères – LPO

La connaissance des rhopalocères est partielle sur le territoire avec des secteurs sous prospectés malgré un intérêt de biologique fort. Par ailleurs de nombreuses espèces inféodées aux milieux ouverts n'ont plus été observées depuis les années 2000 (c'est notamment le cas de l'Alexanor, de l'Hermite, du Lycaon ou encore du Moiré provençal. Les prospections menées par la LPO ont donc été ciblées dans les secteurs peu échantillonnés ainsi que dans les secteurs de milieux ouverts pouvant hypothétiquement abriter les espèces recherchées.





commune et dans des secteurs peu échantillonnés. La plupart des taxons sont inventoriés directement au cours de ces prospections. Certains taxons sont également prélevés pour une identification sous loupe binoculaire avec examen précis de leur anatomie.

Le REVE a passé une journée d'inventaire à Auribeau, en septembre 2024.

3.2.5. Flore – PNR Luberon

Dans le cadre de la cartographie des habitats naturels ainsi que les différentes prospections (Fils et Soie, REVE), des données floristiques ont été produites par l'équipe du Parc de façon opportuniste et au fil de l'eau, sans protocole défini. Ces relevés permettent néanmoins d'améliorer l'effort de prospection de la flore dans les secteurs sous-échantillonnés. Ces inventaires complémentaires représentent une faible partie des données produites lors de l'ABC.

1.1. Cartographie des habitats naturels

Afin d'identifier les secteurs à enjeux et notamment de décrire la structuration du paysage sur la commune, une cartographie des habitats naturels et semi-naturels a été effectuée sur l'ensemble du territoire communal. Cette étape a pour objectif de préciser l'occupation du sol et de renseigner la commune sur la typologie des différents habitats ainsi que sur leur répartition et organisation spatiale.

- DEFINITION D'UN HABITAT NATUREL OU SUBNATUREL ET COMPLEXE D'HABITATS

Un habitat correspond à une unité paysagère et biologique qui présente les mêmes caractéristiques :

- a. Abiotiques : géologiques, pédologiques, climatiques, hydrologique
- b. Biotiques : végétation, faune
- c. Anthropiques : mode d'entretien, aménagements

Plus le volet anthropique est important moins l'habitat est naturel. Cependant il est évident qu'il reste en France très peu d'habitats « sauvages », 100% naturels. Un grand nombre de milieux correspondent à un habitat « sub-naturel » en raison d'une activité humaine structurante (pâturage, fauche, coupe, sélection, etc.). Dans la suite du rapport et de la méthodologie sur la cartographie des habitats nous utiliserons le terme « habitat naturel » pour désigner l'ensemble des habitats qu'ils soient effectivement naturels ou plutôt sub-naturels.

Parfois il arrive que plusieurs habitats soient étroitement imbriqués, formant une mosaïque homogène. Cet ensemble, formant une unité écologique cohérente, est un complexe d'habitats. Afin de le caractériser il est nécessaire d'évaluer la part de recouvrement de chacun des habitats qui le compose.

- NOMENCLATURE ET TYPOLOGIE UTILISEES POUR LA CARTOGRAPHIE

Il existe différentes nomenclatures permettant de décrire les différents habitats naturels et semi-naturels. Pour cette cartographie deux typologies ont été utilisés : CORINE Biotopes et EUNIS

- CODE CORINE :

Le code CORINE Biotopes est un système de classification européen créé dans les années 80 pour recenser et décrire les habitats naturels importants pour la biodiversité notamment dans le cadre de la Directive Habitat-Faune-Flore de 1992. Il utilise une typologie hiérarchique avec des codes alphanumériques pour identifier les habitats (ex. : prairies, forêts, zones humides).

- CODE EUNIS :

Le code EUNIS (European Nature Information System) est un système de classification des habitats naturels développé par l'Agence Européenne pour l'Environnement. Il a été conçu pour remplacer progressivement le code CORINE Biotopes, avec une structure plus complète, évolutive et harmonisée à l'échelle européenne.

Chacune de ces deux nomenclatures se caractérise par une structure hiérarchique à plusieurs niveaux de précision s'adaptant à l'échelle de cartographie. Pour chaque typologie d'habitats, elles sont dotées d'une description écologique, des espèces caractéristiques (faune et flore) ainsi que les conditions abiotiques (sol, hydrologie, etc.).

Le choix de ces deux nomenclatures a été motivé par plusieurs aspects :

- Ces deux systèmes sont largement reconnus par la communauté scientifique et sont très couramment utilisés dans les documents de gestion d'espaces naturels et les différentes institutions.
- Le code CORINE est conçu pour hiérarchiser les milieux en relation avec la Directive habitat Faune-flore en définissant notamment les habitats d'intérêt communautaire. Son utilisation permet ainsi d'attribuer des priorités de conservation/restauration à partir de la cartographie des habitats.
- Les codes CORINE et EUNIS sont compatibles et complémentaires. Ils offrent une typologie robuste et hiérarchisée de l'ensemble des milieux. Ainsi les espaces du PNR du Luberon, à l'interface entre les influences méditerranéennes et alpines, peuvent être décrit par ces codifications.
- La Codification EUNIS est un système de classification des milieux développés à l'échelle Européenne. Son utilisation permet une compatibilité et harmonisation des cartographies et typologie sur l'Union Européenne.

- ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE ET COMPILATIONS DES DONNÉES EXISTANTES

Afin de réaliser la cartographie, il convient dans un premier temps de consulter l'ensemble des données cartographiques existantes sur l'occupation du sol de la commune. En effet l'analyse de celles-ci est d'une grande aide pour la prédéfini-tion des surfaces des différents grands types d'habitats (forêt de feuillus, forêt de résineux, cultures, milieux ouverts, zone urbaine, etc.). Si ce prédécoupage des surfaces d'habitat est une première étape pour la plupart des milieux naturels, il est souvent définitif pour les espaces anthropisés comme les zones bâties et la voirie.

Le prédécoupage se base ainsi sur de nombreuses données cartographiques listées ci-dessous :

- Le Modèle d'Occupation des Sols (MOS) relatif à l'intercommunalité concernée (SCOTCCI 2014, CCPAL 2015, DLVA 2018). Cette donnée permet de rapidement discriminer les grands types de milieux et de réaliser un prédécoupage fin du territoire.
- Cartographies des habitats naturels dans les sites Natura 2000 (Site FR9301585 « Grand Luberon » 2019 ; Site FR9301583 « Ocre de Roussillon et marnes de Perréal », 2000 ; Site FR9301542 « Adrets de Montjustin-les Craux-rochers et crêtes de Volx », 2000 ; Site FR9301587 « Le Calavon et l'Encreme », 2003 ; Sites FR9301589 et FR9312002 Durance). Il s'agit d'une base de travail de la cartographie des milieux en site Natura 2000. Ces données permettent aussi de définir une partie des typologies de milieux potentiellement présents sur le reste de la commune.
- Base de données Forêt V2 de l'IGN 2018. Cette donnée permet d'identifier les types de forêt sur le territoire et ainsi définir un référentiel pour l'analyse sur photos aériennes.
- Annexe cartographique des peuplements forestiers dans les plans d'aménagement des forêts publiques (Forêt communale de Lauris 2017 ; Forêt communale de Puget 2012 ; Forêt communale de Volx 2014 ; Forêt domaniale de Viens 2012 ; Forêt domaniale de Pélicier 2012)
- Le Registre parcellaire graphique (RPG 2018-2020).

- CARTOGRAPHIE DES HABITATS SUR ORTHOPHOTOGRAPHIES

La réalisation de l'analyse des photos aériennes pour l'identification des habitats a été réalisée à l'aide des orthophotographies 20cm 2021, 2018, 2015, 2012 (84 et 04). La plupart du temps, la version 2021 est utilisée. Les autres versions sont néanmoins utiles car sur le territoire elles ne sont pas toutes prises à la même saison permettant ainsi de visualiser nettement les formations de feuillus et les massifs en fleur (Spartier et genêt).

La photo-interprétation a été réalisée afin de redéfinir les contours ou confirmer le prédécoupage permis par le MOS et les différentes autres bases de données précédemment présentées.

Cette analyse fine du territoire (échelle allant de 1/5000 à 1/1000 pour les habitats les plus réduits) est réalisée sur le logiciel du Système d'Information Territorial de l'Interparc des PNR de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le découpage obtenu est numérisé en polygones. Pour chacun des polygones définis, le code EUNIS de l'habitat correspondant ou complexe d'habitats est ajouté à la numérisation. Dans le cas de complexe d'habitats, les différents types sont indiqués avec leurs pourcentages de recouvrement respective au sein du complexe. Ce travail nécessite souvent une appréciation sur le terrain, notamment dans les complexes d'habitats afin de décrire précisément la structuration des différents habitats au sein du complexe ou mosaïque.

- VALIDATION ET ÉTUDES TERRAIN COMPLÉMENTAIRES

L'analyse des photos aériennes n'est parfois pas suffisante pour déterminer avec précision l'habitat d'un polygone numérisé. C'est notamment souvent le cas avec les espaces de milieux ouverts de pelouses ou de garrigues, ainsi que les secteurs agricoles présentant du fourrage semé ou des prairies temporaires ou permanentes. De même certains types de forêt nécessitent un passage pour s'assurer de bien identifier l'essence dominante. Ainsi, la plupart des milieux ouverts hors cartographie Natura 2000 préexistante ont été parcourus, tout comme les vastes milieux agricoles (hors viticulture, lavandiculture et secteurs de vergers) par l'intermédiaire des voies carrossables, des pistes et des sentiers existants.

La photo-interprétation n'est pas toujours fiable à 100 %, c'est pourquoi, une validation est nécessaire. Un échantillonnage de validation a été défini car considérant la contrainte temporelle, toutes les zones ne pouvaient être couvertes par une analyse de terrain pour validation. Celle-ci a été réalisée conjointement avec la phase de levée de doute pour les habitats difficilement identifiables sur photo.

Certaines validations ont été réalisées sur points hauts et belvédères à l'aide de jumelles et d'orthophotographies imprimées.

1.2. Géodiversité et géosites

En ce qui concerne les données géologiques, les sources utilisées sont :

- les cartes géologiques du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) au 1:100000^{ème} et 1:50000^{ème}
- l'inventaire National du Patrimoine Géologique, fourni également par le BRGM
- l'inventaire des sites géologiques du Parc naturel régional du Luberon
- les périmètres des sites de la réserve naturelle géologique, fournis par la DREAL PACA

1.3. Outils participatifs proposés

L'implication des habitants est un des volets majeurs de l'ABC. Pour favoriser leur participation et s'adapter à tous les niveaux et intérêts, nous avons proposé différents outils, principalement numériques :

- Fiche d'observation papier
Disponible en mairie et téléchargeable sur le site internet du Parc.
- NaturaList
NaturaList est une application pour smartphone et tablette pour partager ses observations naturalistes sur la Faune : les oiseaux, mammifères, papillons, araignées, etc. Tout ce qui est saisi est automatiquement reversé dans FaunePaca, première base collaborative de données naturalistes en ligne. Recommandé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

- Géonature Citizen

Géonature Citizen est la plateforme officielle d'inventaires participatifs des Parcs naturels régionaux. Elle est destinée aux débutants souhaitant inventorier des espèces communes et facilement identifiables.

<https://observation.pnrsud.fr/fr/>



- Groupe Facebook « ABC du Parc du Luberon »

Ce groupe a été créé spécialement pour les ABC. Que le niveau soit débutant, amateur ou connaisseur, les citoyens peuvent partager et commenter les observations. Le bonus : l'équipe du Parc répond aux publications pour identifier les espèces. Déjà presque 500 membres en 2025 et une belle dynamique.

<http://www.facebook.com/groups/1846375339110762>

- Site : Oiseaux des jardins

Ce site est l'observatoire participatif de la LPO et du Musée d'Histoire Naturelles. Il apprend à reconnaître les oiseaux et invite les citoyens à les compter régulièrement dans leur jardin, dans un parc public ou même sur leur balcon.

www.oiseauxdesjardins.fr

Des ateliers participatifs ont eu lieu avec l'équipe de la LPO PACA pour apprendre aux habitants à s'en servir.

- Enquête participative « Devine qui papillonne au jardin »

Tous les ans au mois de juillet, les habitants sont invités à compter les papillons de leur jardin et enrichir les connaissances de la LPO.

<https://paca.lpo.fr/protection/especes/papillons/devine-qui-papillonne-au-jardin/participer>

Des ateliers participatifs ont eu lieu avec l'équipe de la LPO PACA pour apprendre aux habitants à s'en servir.

- I Naturalist

I Naturalist est une plateforme internationale de partage d'observations et d'échanges avec d'autres amateurs ou naturalistes. L'avantage ? Toutes les espèces peuvent être inventoriées, faune comme flore.

Des fiches espèces existent pour aider dans la détermination et une proposition d'identification se génère automatiquement à partir de l'observation.

L'avantage : des naturalistes avérés répondent et aident à déterminer les observations.

www.inaturalist.org

- SPIPOLL

Suivi photographique des insectes pollinisateurs.

Le principe : photographier les insectes en train de butiner, puis les identifier grâce à la clé de détermination en ligne. Une manière de créer de véritables "collections", qui serviront de base pour répondre à de nombreuses questions scientifiques.

Spipoll est ouvert à toute personne souhaitant y participer, quel que soit son niveau de connaissance naturaliste.

<https://www.spipoll.org/>

Les inventaires participatifs se sont également manifestés à travers des animations grand public, proposées par les associations partenaires : la LPO PACA, le Groupe des chiroptères de Provence (chauves-souris) et Fils et soies (pour les araignées).

1.4. Le camp de prospection

Samedi 17 mai 2024, un camp de prospection naturaliste a eu lieu sur la commune d'Auribeau.

Co-organisé par la LPO PACA et le Parc du Luberon et avec la participation du REVE 84 (Réseau des Entomologistes de Vaucluse et des environs), l'objectif était d'améliorer les connaissances en inventoriant les oiseaux, insectes, flore et chauves-souris. Au total, 36 participants ont prêté main forte, ce qui a pu augmenter considérablement la récolte de données naturalistes dans une ambiance conviviale et de partage. Ce camp était ouvert aux associations naturalistes et aux habitants d'Auribeau.

Le programme de la journée était le suivant :

- Tôt le matin : inventaire des oiseaux (méthode à l'écoute) avec la LPO PACA
- Toute la journée : inventaire flore et insectes avec la LPO et le Parc naturel régional du Luberon
- Soirée : inventaire chauves-souris dans le village à l'aide de la Batbox avec le Parc



FIGURE 8 : PHOTO D'UNE PARTIE DE L'EQUIPE DU CAMP DE PROSPECTION

©PNRL – Aline Salvaudon

1.5. Définition des enjeux

1.5.1. Les espèces

Pour chacune des espèces présentes sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon, un indicateur est élaboré. Il s'agit de l'Enjeu Local de Conservation (ELC). Cet indicateur est attribué aux espèces et aux habitats naturels, permettant d'orienter du mieux possible la gestion des sites et du territoire, en priorisant les actions de gestion ou au contraire de non-intervention.

Son évaluation est le fruit d'une réflexion réalisée grâce à un travail bibliographique, mais aussi à dire d'expert. Il peut prendre 5 valeurs : faible, modéré, assez fort, fort, très fort.

L'Enjeu Local de Conservation peut être défini comme étant l'importance du territoire pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat donné en tenant compte pour ceux-ci : des critères de présence dans le site ou le territoire (importante, marginale, occasionnelle...), de rareté (de l'échelle globale à locale), de vulnérabilité (notamment les listes rouges, lorsqu'elles existent), de régression présumée ou connue, du rôle présumé dans l'écosystème.

Les différents statuts de vulnérabilité et de conservation (Listes Rouges, classement ZNIEFF), de protection, ainsi que le statut biologique des espèces (reproduction, alimentation, hivernage...) sont des paramètres pris en compte parmi les éléments bibliographiques.

1.5.2. Méthodologie de la carte des enjeux

L'objectif de la carte des enjeux est de spatialiser et représenter des zones homogènes terme de milieu et de niveau d'enjeu écologique.
La donnée de base utilisée pour réaliser cette cartographie est l'inventaire des habitats réalisé au cours l'ABC.

Étape 1 : Répartition des habitats par grand type de milieu

Six grands types de milieux ont été retenus pour cette répartition :

- milieux forestiers
- milieux ouverts
- milieux aquatiques ou humides
- milieux rocheux
- milieux agricoles
- milieux artificialisés

Chacun des habitats recensés au cours de l'ABC sur le territoire des 5 communes est classé dans l'un de ces six types de milieux. Les correspondances effectuées entre les codes EUNIS des habitats et les types de milieux sont listées en annexe n°3, page 209.

Étape 2 : Définition des niveaux d'enjeux et création des couches associées

Trois niveaux d'enjeux sont pris en compte : Très fort, fort et modéré.

Une série de règles est mise en place afin de détailler le contenu de chaque niveau d'enjeu, de les appliquer aux habitats regroupés par grand type de milieu, et de délimiter des zones homogènes. Pour chacune de ces règles, des croisements géographiques sont ensuite réalisés entre la cartographie des habitats et une sélection de données naturalistes.

Les règles retenues et les traitements de données qui en résultent sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Niveau d'enjeu	Contenu de la règle	Milieux concernés	Données utilisées	Précisions sur le traitement des données
Très fort	Habitats prioritaires de la directive habitat	Milieux forestiers, ouverts, rocheux, aquatiques et humides	Cartographie des habitats (polygones)	L'intégralité du polygone d'habitat est pris en compte. En cas d'habitat complexe, les habitats secondaires et tertiaires sont inclus au même titre que l'habitat principal, lorsqu'ils sont prioritaires.
	Habitats avec présence d'espèces à enjeu Parc très fort à fort	Tous types de milieux	Cartographie des habitats (polygones) Inventaire naturaliste issu de l'ABC (points) Liste des niveaux d'enjeux Parc par espèce	La liste des niveaux d'enjeu par espèce est fournie par le Parc du Luberon. Les données ponctuelles d'observation d'espèces sont croisées géographiquement avec les polygones de la cartographie d'habitat. L'intégralité du polygone d'habitat est prise en compte dès lors qu'il croise une donnée d'inventaire à enjeu Parc. En ce qui concerne les oiseaux, seules les données de nidification sont prises en compte. Les observations hivernales (entre le 01/08 et le

				28/02) sont donc exclues du calcul. Les observations opportunistes de rapaces sont quant à elles exclues en totalité, car les informations de nidification sont contenues dans une couche différente (voir ci-dessous ¹). Les observations opportunistes de chiroptère sont prises en compte seulement lorsque le pointage est précis. Les routes ne sont pas prises en compte dans le croisement.
	Zones à enjeux pour les rapaces	Tous types de milieux	Zones de sensibilité majeure rapaces ¹ (polygones) Zones de quiétude rapaces ¹ (polygones) Cartographie des habitats (polygones)	Seules les parties communes issues du croisement entre les polygones d'habitat et les zones à enjeu rapace sont conservées.
	Trame de vieux bois	Tous types de milieux	Réservoirs de biodiversité forestiers (polygones) Contrats Natura 2000 arbres sénescents (points) Cartographie des habitats (polygones)	La couche des réservoirs de biodiversité forestiers a été croisée directement avec la couche des habitats. Pour le traitement des arbres sénescents, une enveloppe de 50m a été créée autour des arbres éligibles à un contrat Natura 2000, via la méthode de dilatation/érosion (pour éviter les trous au sein de ces enveloppes). Seules les parties communes issues du croisement entre les polygones d'habitat et la trame de vieux bois sont conservées. Lorsqu'un polygone de la trame de vieux bois recoupe un polygone d'habitat autre que forestier (agricole, artificialisé, humide, ouvert ou rocheux), on attribue automatiquement un enjeu très fort à ce polygone, même s'il n'est pas forestier.
	Habitats humides	Milieux aquatiques et humides	Cartographie des habitats (polygones)	L'intégralité des polygones d'habitats humides (codes EUNIS commençant par C et D) de la cartographie des habitats est considérée comme étant à enjeu très fort. En cas d'habitat complexe, les habitats secondaires et tertiaires sont inclus au même titre que l'habitat principal. Les ripisylves sont également considérées comme enjeu très fort, mais attribuées au milieu forestier.
	Gîtes à chauve-souris d'intérêt régional	Tous types de milieux	Inventaire des gîtes majeurs à chiroptères (points) Cartographie des habitats (polygones)	Une zone tampon de 50 m est créée autour de chaque point de localisation d'un gîte. L'ensemble de ces zones tampon est ensuite croisée avec la cartographie des habitats et seule la partie commune entre ces zones tampon et les habitats est conservée. L'enjeu très fort est alors associé à chaque type de milieu sur les zones résultant de ce croisement.
Fort	Forêts anciennes	Milieux forestiers	Numérisation de la carte d'État-Major (polygones) Numérisation des photographies aériennes de 1944 (polygones) Cartographie des habitats (polygones)	Pour chacune des 5 communes, les zones forestières issues de la numérisation de la carte d'État-Major sont croisées avec les polygones d'habitats forestiers de la cartographie des habitats. Ceci permet de localiser les zones qui sont restées forestières depuis 1860. Pour Puget et Lauris, cette donnée est complétée par les forêts délimitées depuis les photographies

				aériennes de 1944 (donnée disponible seulement sur le Luberon). Pour ce croisement, seul l'habitat dominant est considéré. Les vergers, oliveraies et plantations d'arbres actuelles ne sont pas classés en milieu forestier et ne sont donc pas pris en compte lors du croisement. Les zones forestières marécageuses de l'État-Major, elles, sont assimilées à des forêts anciennes, et donc incluses dans le croisement.
	Habitats d'intérêt communautaire avec présence d'espèce à enjeu Parc assez fort ou modéré	Milieux ouverts, forestiers et rocheux	Cartographie des habitats (polygones) Inventaire naturaliste issu de l'ABC (points) Liste des niveaux d'enjeux Parc par espèce	La liste des niveaux d'enjeu par espèce est fournie par le Parc du Luberon. Les données ponctuelles d'observation d'espèces sont croisées géographiquement avec les polygones de la cartographie d'habitat. L'habitat dominant uniquement est considéré pour le croisement, et l'intégralité du polygone est pris en compte dès lors qu'il croise une donnée d'inventaire à enjeu Parc. En ce qui concerne les oiseaux, seules les données de nidification sont prises en compte. Les observations hivernales (entre le 01/08 et le 28/02) sont donc exclues du calcul. Les observations opportunistes de rapaces sont exclues elles aussi en totalité, car traitées comme enjeu très fort (voir ci-dessus 1). Les observations opportunistes de chiroptère sont prises en compte seulement lorsque le pointage est précis. Les routes ne sont pas prises en compte dans le croisement.
Modéré		Tous types de milieux	Cartographie des habitats (polygones)	Le reste des polygones de la cartographie d'habitat ne correspondant pas à l'un des critères listés ci-dessus est associé à un niveau d'enjeu modéré.

FIGURE 9 : CRITERES D'ATTRIBUTION DES NIVEAUX D'ENJEUX

Étape 3 : Création de la couche finale des enjeux

A l'issue de ces croisements de données, les différentes couches générées pour chaque règle sont fusionnées entre elles afin de créer la carte d'enjeux finale. Si à la suite de cette fusion une même zone est attribuée à deux niveaux d'enjeux différents, c'est le niveau le plus élevé qui est retenu.

Étape 4 : Représentation cartographique

Une double symbologie selon le milieu et le niveau d'enjeu est appliquée aux zonages délimités précédemment.

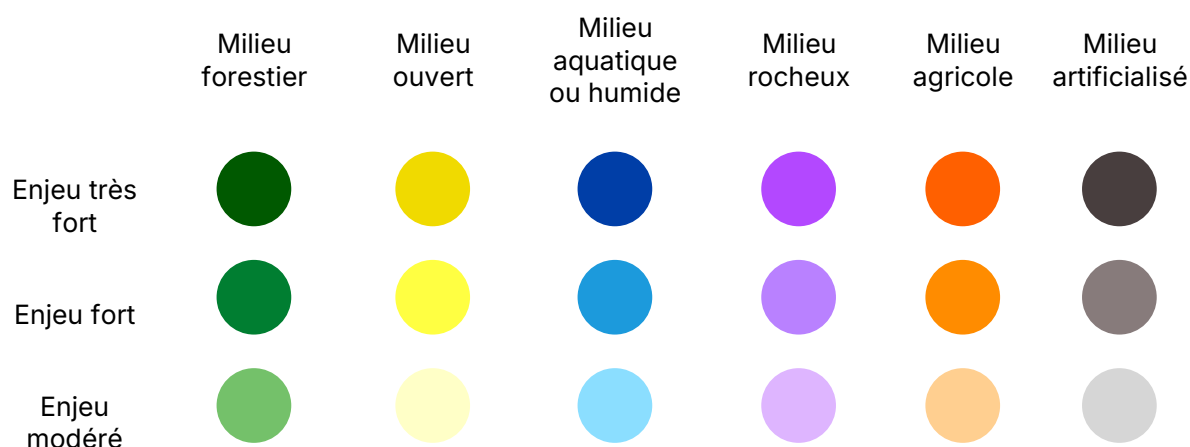


FIGURE 10 : REPRESENTATION CARTOGRAPHIQUE DES MILIEUX ET DU NIVEAU D'ENJEU

1.6. Gouvernance et implication citoyenne

La gouvernance de l'ABC d'Auribeau s'est faite via un Comité de pilotage de l'opération (COPIL) et un groupe local de pilotage sur Auribeau.

Le COPIL réunit un élu par commune participante (délégués au Parc ou autre fonction), les vice-Présidents du Parc délégués aux commissions Biodiversité Géologies Ressources Naturelles et Mobilisations des publics, un représentant de l'Office français de la biodiversité, représentant de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE), des représentants des partenaires principaux et des techniciens du Parc naturel régional du Luberon.

Il se réunit une à deux fois par an pour suivre les grandes étapes de l'opération, valider des documents de communication ou une restitution et mutualiser les retours d'expériences.

Le COPIL de lancement des ABC a eu lieu le 02 octobre 2023 à la maison du Parc à APT.

Le COPIL intermédiaire des ABC a eu lieu le 11 décembre 2024 à la salle des arcades, au château de LAURIS.

Le COPIL de clôture des ABC a eu lieu le 25 juin 2025 à la maison du Parc à APT.

Le groupe local de pilotage d'Auribeau se réunit 2 à 3 fois par an dans les locaux de la commune pour mettre en œuvre les différentes étapes des ABC, communiquer dans leur commune, évaluer l'opération et reporter régulièrement les actions auprès du Conseil municipal.

Il est composé du maire de la commune, d'un élu, agents de la mairie, habitants, techniciens du Parc naturel régional du Luberon et des représentants des partenaires principaux (LPO, Groupe des chiroptères de Provence)

B. Présentation de la commune d'Auribeau

1. Fiche d'identité

CANTON : Apt

HABITANTS : Auribelliens, Auribelliennes

MAIRE ACTUEL : Roland CICERO (2020-2026)

ALTITUDES : min 508 m / max 1124 m

SUPERFICIE : 752,94 ha

POPULATION LÉGALE : 70 habitants

DENSITÉ DE POPULATION : 0,93 hab/km²

TENDANCE 10 ANS : - 5 %

DATE D'ADHESION au Parc du Luberon : 2022

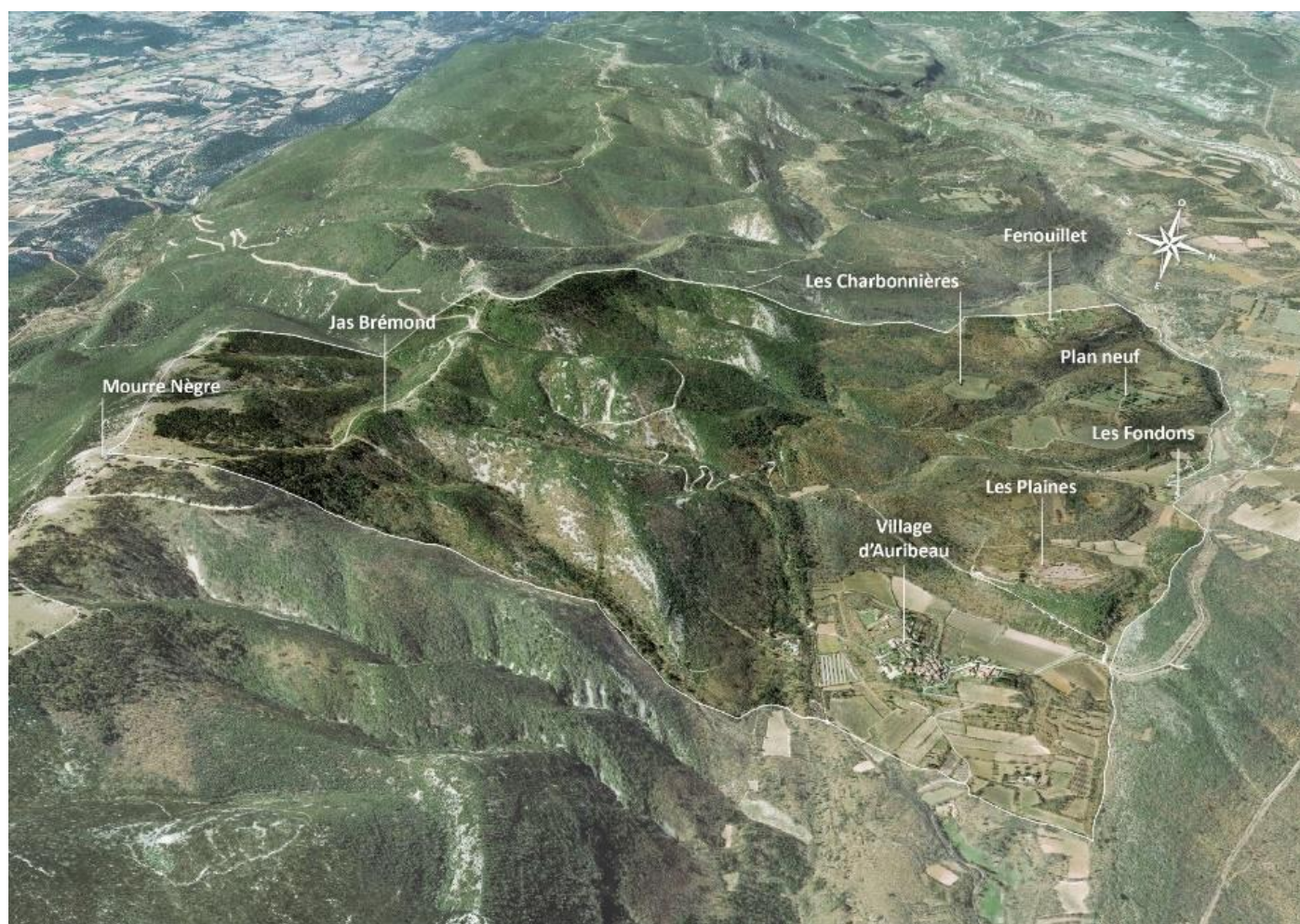


FIGURE 11 : CARTE RELIEF DE LA COMMUNE D'AURIBEAU

2. Histoire, démographie et occupation du sol

Depuis le Moyen Âge, les familles habitant sur le territoire d'Auribeau ont toujours été peu nombreuses et relativement dispersées. L'activité agricole s'exerçait néanmoins sur une grande partie de ce terroir peu fertile, qualifié de "*petit, motteux et maigre et sec*" au XVI^e siècle. Les crêtes du Mourre Nègre et de nombreuses parties du versant du Luberon représentaient des zones pastorales, défrichées et exploitées par des troupeaux, ce qui a créé des zones ouvertes de "pâquis », qualifiées aujourd'hui de « pelouses pastorales". Des espèces de plantes et d'animaux dépendants des milieux ouverts ont alors colonisé ces secteurs entretenus par les coupes de bois et les troupeaux. Les versants du Grand Luberon les plus raides restaient cependant en grande partie boisés, comme on peut le voir sur la carte dite "de Cassini" au XVIII^e siècle.

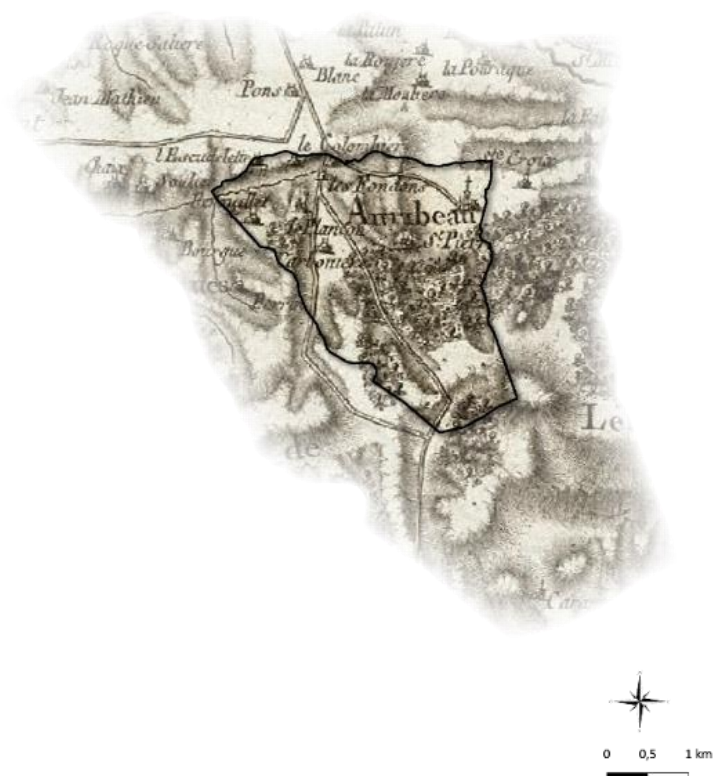
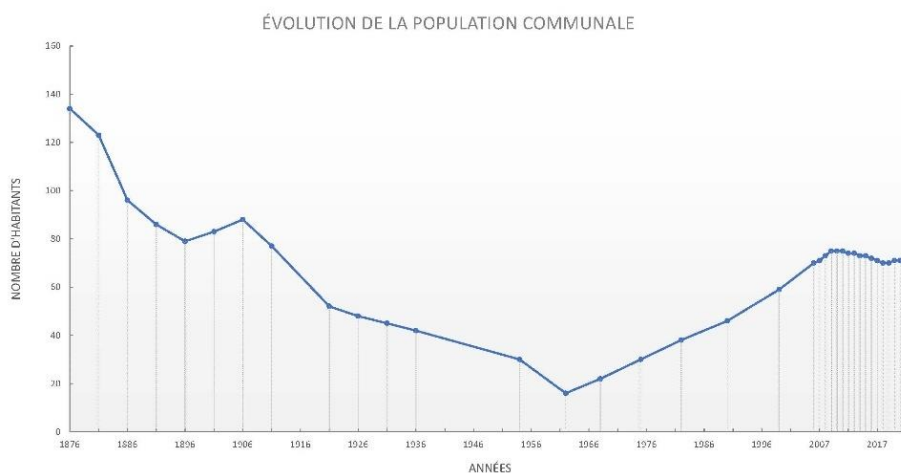


FIGURE 12 : CARTE DE CASSINI



La carte d'État-major établie aux alentours de 1863 confirme cette répartition de l'usage des terres à Auribeau : 40 % de terres agricoles autour des fermes et du village, 38 % de pâturage et 21 % seulement de forêt. Cela illustre l'activité d'une population de fermiers, charbonniers et bergers qui façonnèrent les paysages et les milieux naturels.



FIGURE 13 : CARTE DITE DE "L'ETAT-MAJOR"



Figure 14 : Les terres agricoles autour du village, au début du XXe siècle

© : MAIRIE D'AURIBEAU

L'évolution de la population au cours du XXe siècle et le passage progressif d'une économie rurale basée sur l'autarcie et l'usage des ressources locales (bois, fertilisation des terres par les troupeaux) à une agriculture moderne ont entraîné un abandon de nombreuses parcelles peu accessibles ou peu fertiles. Comme sur l'ensemble du territoire du Luberon, la biodiversité sauvage (chênes, pins) a recolonisé les secteurs délaissés par les humains. On constate en 150 ans un triplement de la surface forestière et un recul net des terres agricoles et pastorales. Cette réinstallation d'espèces de la flore et de la faune forestières est incarnée aujourd'hui par l'emblématique retour du Loup gris sur nos massifs.

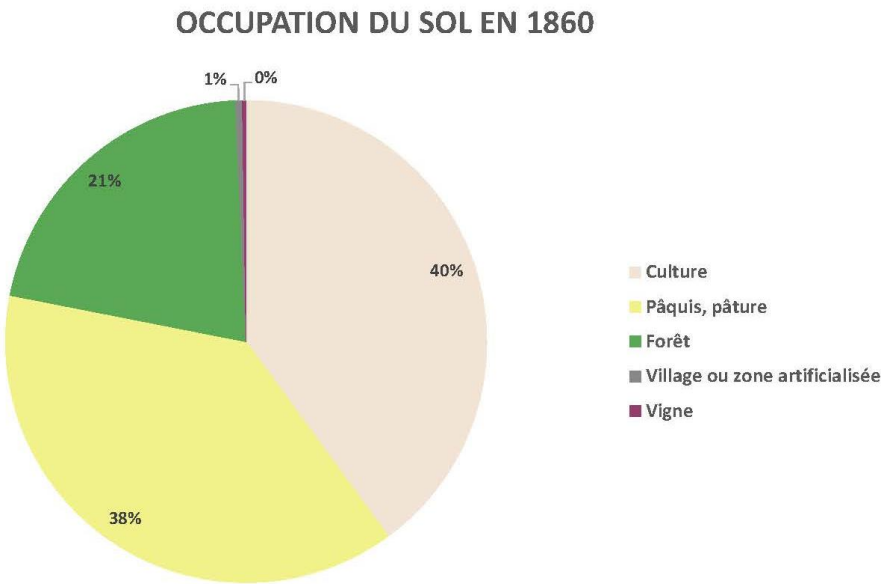


FIGURE 15 : GRAPHIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL EN 1860

OCCUPATION DU SOL EN 2019

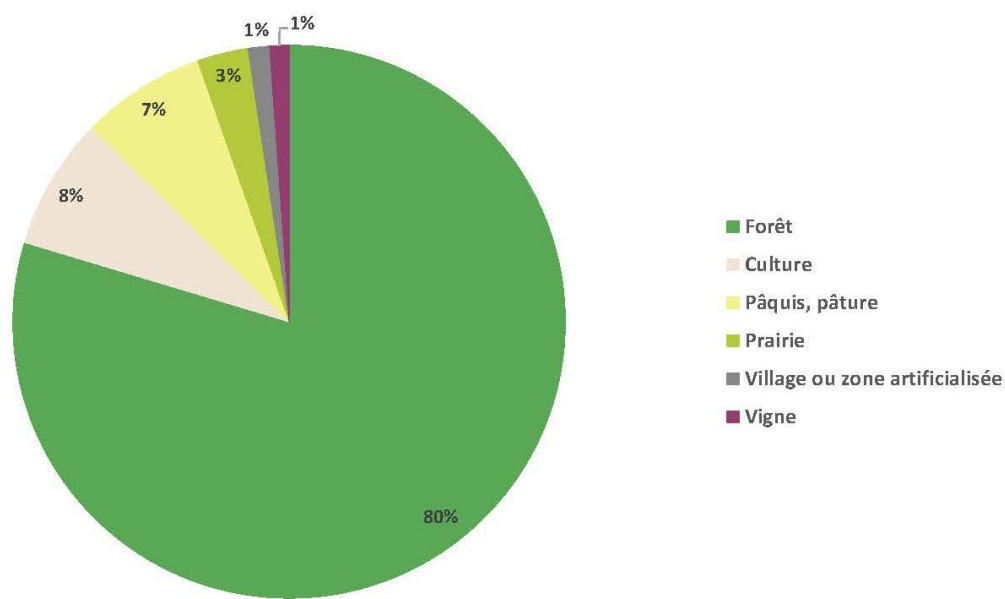


FIGURE 16 : GRAPHIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL EN 2019

L'OCCUPATION DU SOL EN 2019

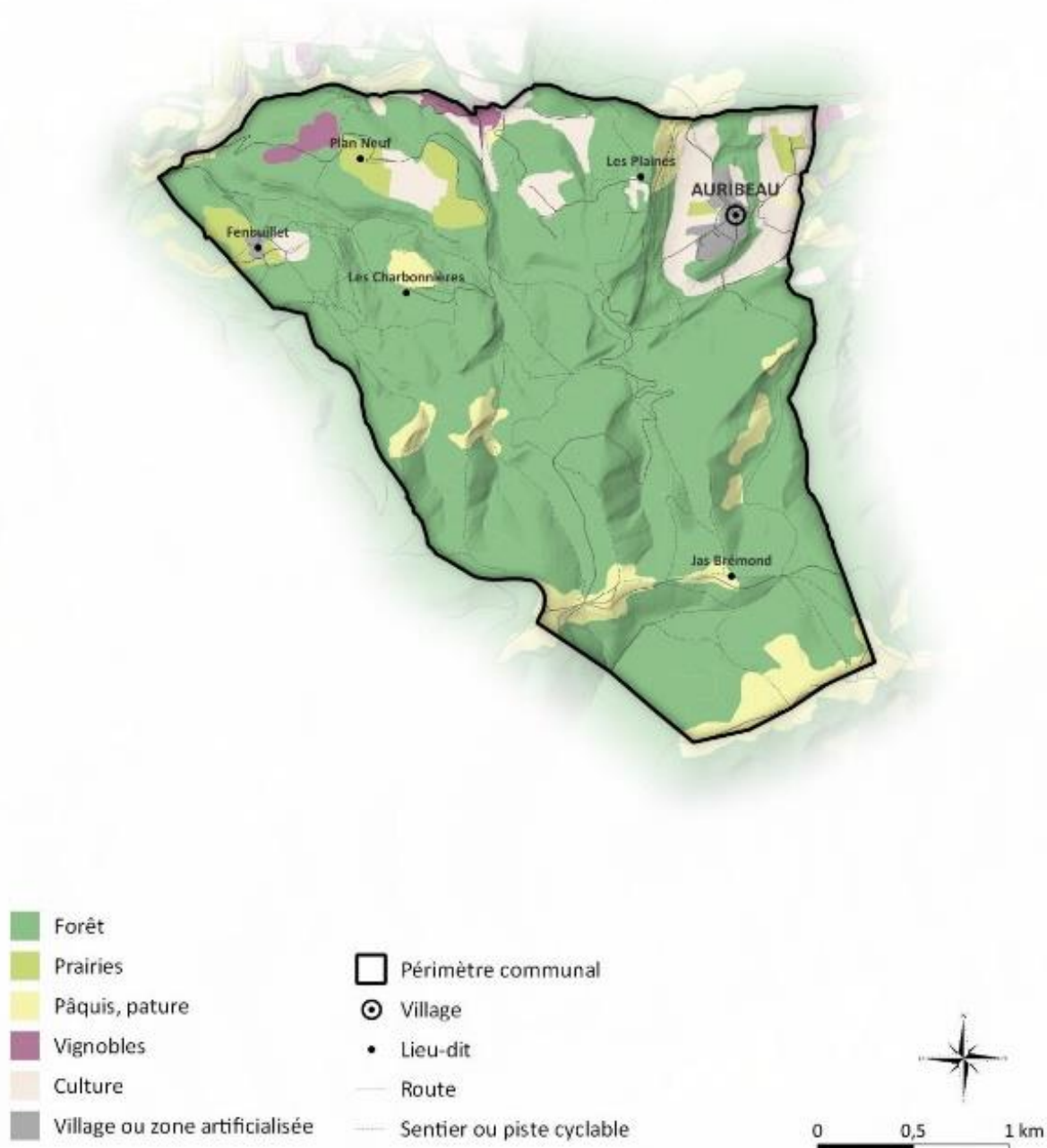


FIGURE 17 : CARTE DE L'OCCUPATION DU SOL D'AURIBEAU EN 2019

FIGURE 18 : EVOLUTION GRAPHIQUE DE LA POPULATION COMMUNALE

3. La protection de la nature à Auribeau

a. Les périmètres de protection et d'inventaire

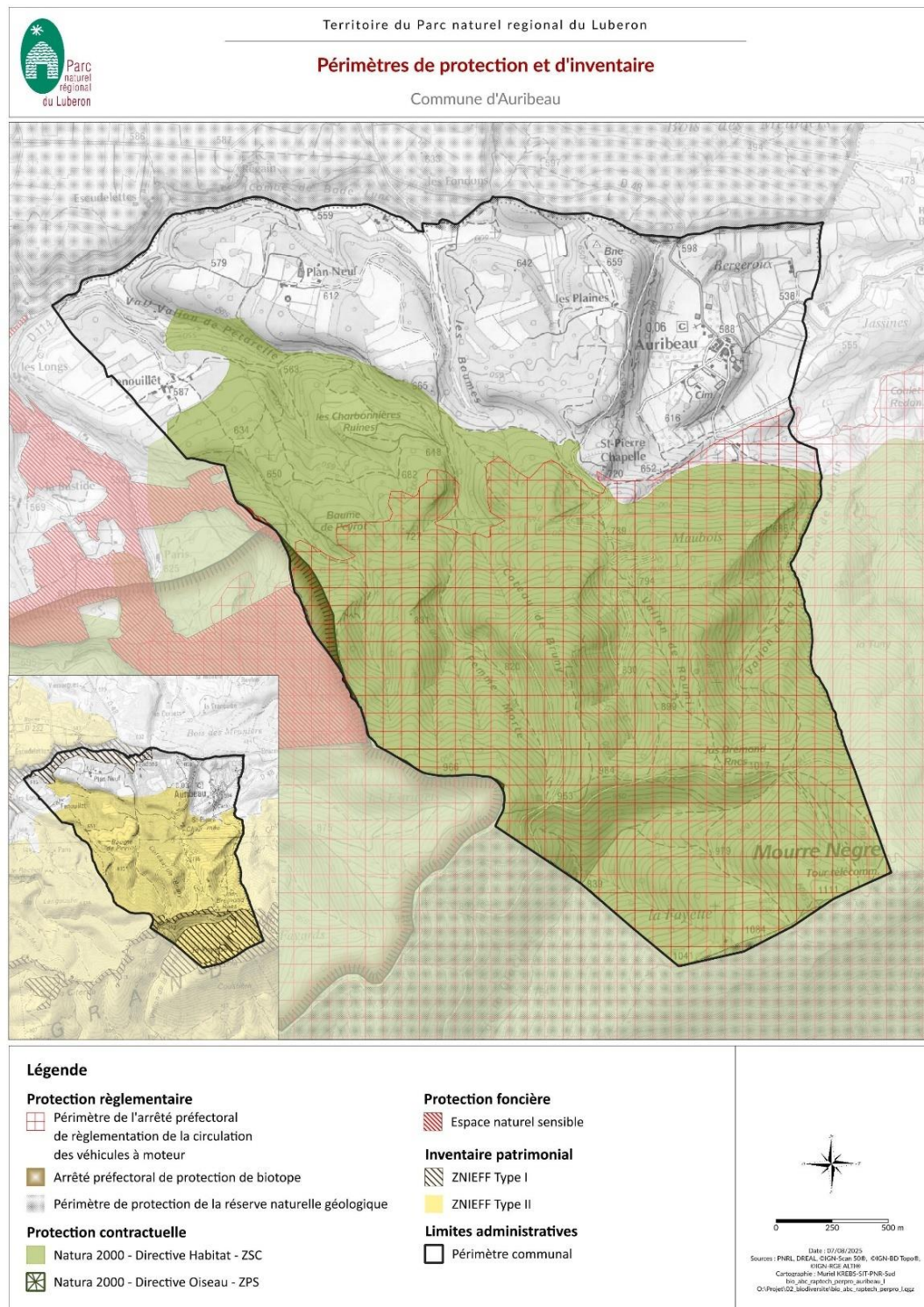


FIGURE 19 : CARTE DES PERIMETRES DE PROTECTION ET D'INVENTAIRE SUR LA COMMUNE D'AURIBEAU

Commune	Type de périmètre	Superficie (ha)	Part de la superficie communale (%)
Auribeau	Arrêté préfectoral de protection de biotope	4,91	0,65
Auribeau	Espace naturel sensible	0,39	0,05
Auribeau	Natura 2000 - Directive habitats	473,09	62,83
Auribeau	Natura 2000 - Directive oiseaux	4,91	0,65
Auribeau	Périmètre de l'arrêté préfectoral de réglementation de la circulation des véhicules à moteur	389,14	51,68
Auribeau	ZNIEFF de type I	115,95	15,40
Auribeau	ZNIEFF de type II	530,36	70,44

FIGURE 20 : PERIMETRE DE PROTECTION D'INVENTAIRES D'AURIBEAU

Commune	Type de périmètre	Nom des périmètres présents sur la commune
Auribeau	Arrêté préfectoral de protection de biotope	Grands rapaces du Lubéron
Auribeau	Espace naturel sensible	LA FORÊT DÉPARTEMENTALE DE SIVERGUES
Auribeau	Natura 2000 - Directive habitats	MASSIF DU LUBERON
Auribeau	Natura 2000 - Directive oiseaux	Massif du Petit Luberon
Auribeau	ZNIEFF de Type I	CRÊTES DU GRAND LUBERON
Auribeau	ZNIEFF de Type I	HÊTRAIE DU GRAND LUBERON
Auribeau	ZNIEFF de Type I	L' AIGUEBRUN
Auribeau	ZNIEFF de Type II	GRAND LUBERON

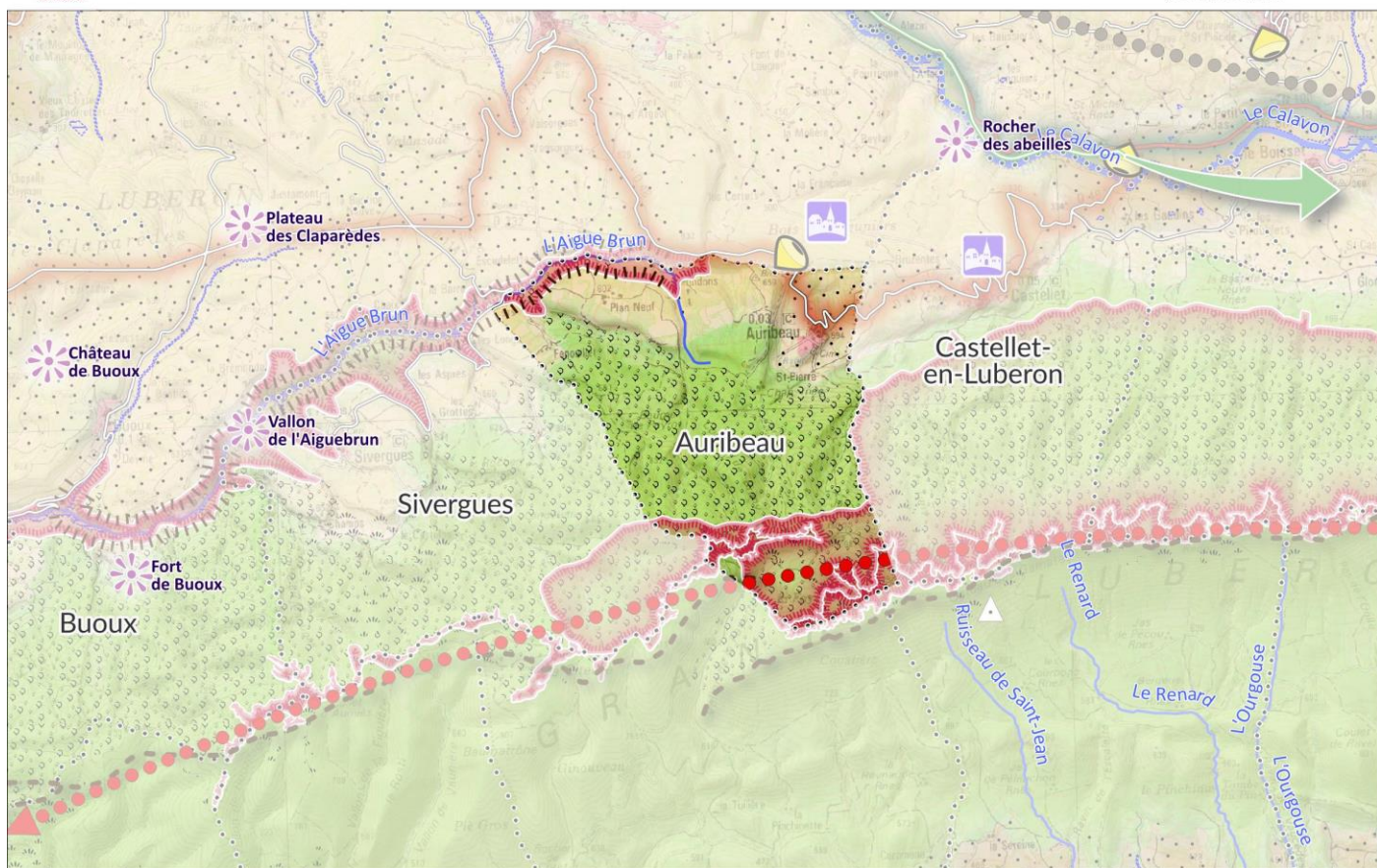
FIGURE 21 : NOMS DES PERIMETRES DE PROTECTION SUR LA COMMUNE D'AURIBEAU

b. La Charte du Parc naturel régional du Luberon

La nouvelle charte du parc du Luberon identifie bien sûr des enjeux et des mesures relatifs à la biodiversité et à la géodiversité :

- Mesure 16. Conserver, préserver et restaurer les cours d'eau et les zones humides
- Mesure 17. Protéger et valoriser le patrimoine géologique
- Mesure 18. Garantir une gestion résiliente et multifonctionnelle des écosystèmes forestiers
- Mesure 19. Garantir la préservation des habitats naturels, des espèces animales et végétales particulièrement menacées et des continuités écologiques
- Mesure 20 Accompagner les projets et activités pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines

Les secteurs d'enjeux écologiques sont spatialisés sur le plan de parc, annexe réglementaire de la charte qui indique pour chaque commune les éléments cartographiques à prendre en compte, et qui doivent notamment être transcrits dans les documents d'urbanisme. Le plan de parc indique aussi les grandes continuités écologiques et identifie les zones où la protection de certains espaces naturels doit être renforcée.



Légende

Activités et usages

- Véloroute
- Projet d'extension de la véloroute

Éléments paysagers

- Sommet
- Point de vue
- Silhouette villageoise
- Site d'intérêt
- Crête majeure
- Vallon et gorge
- Itinéraire d'intérêt paysager
- Route pittoresque
- Cours d'eau

Enjeux écologiques et de protection des milieux

- Zone de protection forte
- Corridors écologiques de la Trame Verte et Bleue
- Milieux agricoles
- Milieux ouverts et semi-ouverts
- Secteur d'Enjeux Écologiques (SEE)
- Milieux agricoles
- Milieux aquatiques et humides
- Milieux forestiers
- Milieux ouverts et semi-ouverts

Vocations préférentielles des sols

- Zone de centre ancien
- Zone résidentielle périphérique
- Terroir irrigable
- Montagne sèche
- Zone de nature et de silence

Limites administratives

- Périmètre d'étude du Parc
- Limite communale

FIGURE 22 : CARTE DU PLAN DE PARC 2026 - 2040

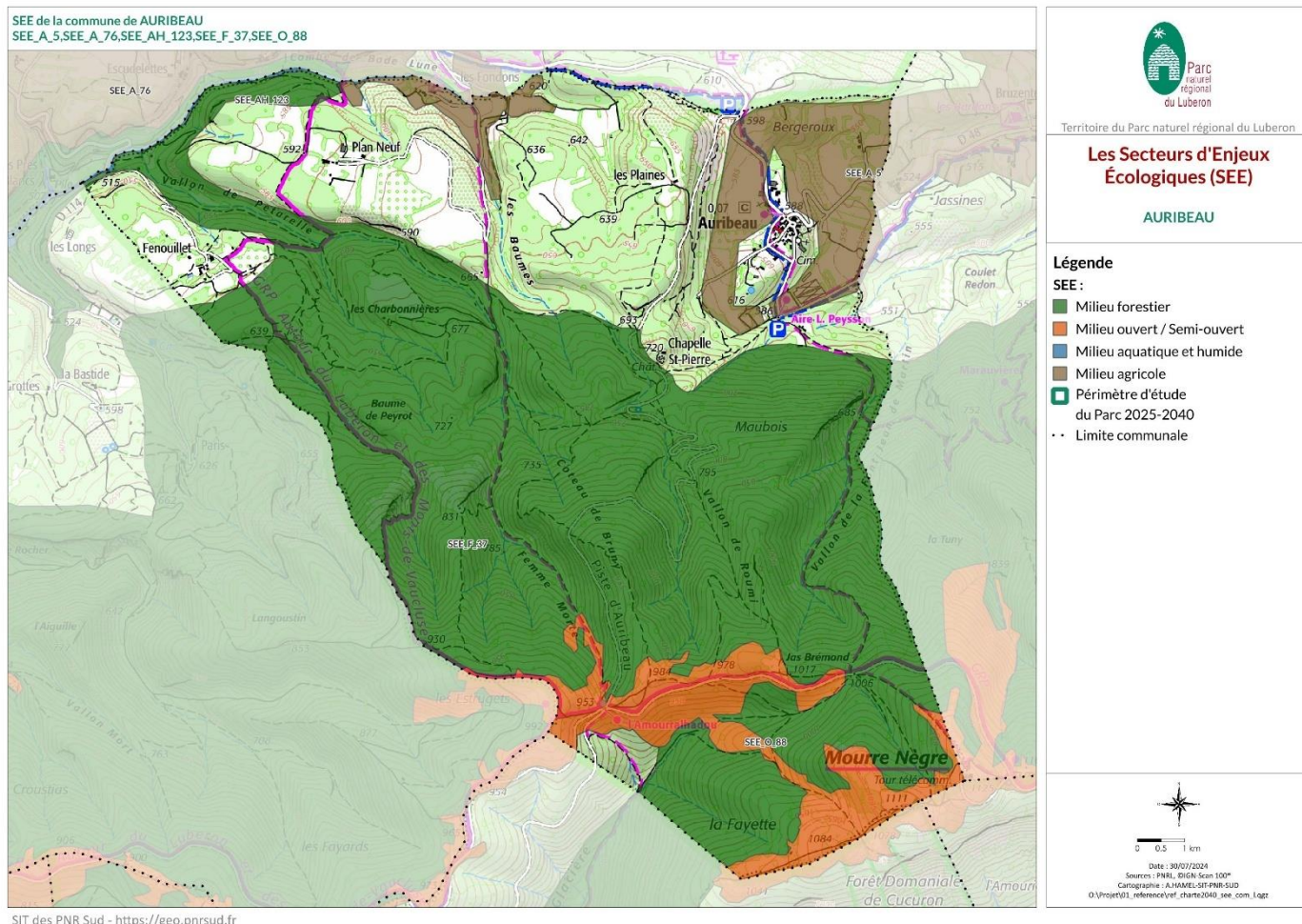


FIGURE 23 : CARTE DES SECTEURS D'ENJEUX ECOLOGIQUES DU PLAN DE PARC 2026-2040

c. Les engagements de la commune

- La commune d'Auribeau a adhéré au Parc naturel régional du Luberon en 2022.
- À travers le projet des ABC, elle est également labélisée « Territoire Engagé par la Nature » (TEN) avec les fiches actions établies en janvier 2025. Ces fiches actions font l'objet du plan d'action communal des ABC.
- La commune est en partenariat avec le Parc du Luberon, lui-même animateur du site Nature 2000 « Massif du Luberon ».
- La commune et le Parc du Luberon soutiennent les éleveurs et les bergers pour le pâturage équilibré des crêtes du Grand Luberon (moutons, chevaux) : mobilisation des propriétaires du foncier, engagement des éleveurs dans des pratiques favorables financées par des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) via un plan de gestion concerté (diagnostics pastoraux et écologiques et cahier des charges avec calendrier de pâturage). Cet accompagnement se poursuit et concerne aussi aujourd'hui les prairies de l'Aiguebrun.
- Pour les projets liés aux activités humaines, la municipalité assure une veille au regard des enjeux liés à la biodiversité : manifestations sportives, équipements... Le Plan local d'urbanisme classera les corridors écologiques (haies, zones humides...) et les arbres d'intérêt à conserver.

- Les agents municipaux sont formés aux bons gestes pour conserver et favoriser la biodiversité. La commune a formalisé dans le village, au fort et à la chapelle des refuges pour la biodiversité avec l'appui de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) en faveur des oiseaux, des chauves-souris, des reptiles, des insectes...

Les pratiques favorisant une végétation diversifiée, des fauches tardives, maintenant les lierres et les ronces, les tas de pierre et de bois, bénéficient à la biodiversité de longue date.

C. Implication citoyenne

1. Groupe local de pilotage et réunions publiques

DATE	TYPE	OBJET	PARTICIPANTS
30 novembre 2023	Réunion publique	Lancement officiel des ABC d'Auribeau	Une quinzaine (habitants, élus, maires, associations)
7 mars 2024	1 ^{er} Groupe local de pilotage	Préparation et organisation des inventaires et animations de 2024	8 personnes (LPO, Parc, habitants et équipe de la mairie dont le maire)
5 décembre 2024	2e Groupe local de pilotage	Bilan des actions 2024, premiers enjeux et premières conclusions, calendrier 2025	11 personnes (LPO, Parc, habitants et équipe de la mairie dont le maire)
13 mars 2025	3 ^e Groupe local de pilotage	Premiers chiffres et enjeux, réflexion et début de rédaction du plan d'action	9 personnes (LPO, Parc, habitants et équipe de la mairie dont le maire)
20 mai 2025	4 ^e Groupe local de pilotage	Validation finale du plan d'action communal post ABC, organisation de la restitution de clôture dans la commune	7 personnes (mairie, habitants et technicien Parc)
24 juin 2025	Réunion publique	Clôture des ABC d'Auribeau	Une douzaine de personnes

FIGURE 24 : DATES DES REUNIONS PUBLIQUES ET DE TRAVAIL

2. Sensibilisation et sorties participatives

L'un des volets phares des Atlas de la Biodiversité Communale est la sensibilisation des citoyens à la connaissance naturaliste et à la protection de la biodiversité. Cela se réalise au cours des sorties participatives proposées par les associations partenaires et l'équipe du Parc naturel régional du Luberon.

Durant la période des ABC d'Auribeau, les habitants ont pu participer à 8 sorties grand public, leurs permettant d'identifier plusieurs taxons différents : araignées, insectes, papillons, oiseaux, chauves-souris, flore et géologie.

Nous avons limité à 20 participants par sortie.

DATE	TYPE	OBJET	PARTICIPANTS
4 mai 2024	Inventaire participatif avec Fils et Soies	Les araignées	7 participants
8 mai 2024	Sortie grand public avec la LPO PACA	Devine qui papillonne au jardin	7 participants
10 mai 2024	Sortie grand public avec la LPO PACA	Oiseaux	17 participants
29 juin 2024	Sortie grand public avec la LPO PACA	Oiseaux des villes et villages	11 participants
10 juillet 2024	Sortie grand public avec la LPO PACA	Insectes	6 participants

07 septembre 2024	Sortie grand public avec la LPO PACA	Oiseaux des jardins	4 participants
26 février 2025	Sortie découverte avec Stéphane Legal, géologue au Parc	Géodiversité	20 participants (complet)
14 juin 2025	Soirée grand public avec le Groupe des chiroptères de Provence	Chauves-souris	6 participants

FIGURE 25 : DATES DES ANIMATIONS DES ABC

Les contenus des animations étaient les suivant :

Inventaire participatif des araignées avec Fils et Soies

Les objectifs de cette journée étant la communication et la contribution des habitants et du public environnant à l'enrichissement des connaissances. La valorisation des résultats permettant de faire découvrir les richesses faunistiques de la commune.

Après la présentation des arthropodes, puis celle des arachnides et enfin celle des araignées, les participants sont amenés à prospecter les zones à la recherche d'arachnides. A chaque observation, une présentation du mode de chasse, de l'anatomie et de l'éthologie de l'espèce est fournie.

Sortie oiseaux des villes et villages avec la LPO PACA

Présentation des hirondelles, des martinets et de leur écologie et sortie de comptage participatif. Les participants recensent le nombre de nids présents afin d'étudier l'évolution de l'occupation des hirondelles d'année en année sur ce secteur.

Sortie oiseaux avec la LPO PACA

Les habitants apprennent comment reconnaître les oiseaux, leur écologie, les menaces qui pèsent sur eux et comment les protéger. Sortie en pleine nature.

Sortie oiseaux des jardins avec la LPO PACA

Chaque année l'enquête nationale « oiseaux des jardins » invite les citoyens à compter les oiseaux des parcs et des jardins pour améliorer les connaissances sur leur répartition, mais aussi sur l'évolution des populations. Cette enquête connaît deux temps forts : le dernier week-end de mai et le dernier week-end de janvier. En prévision du comptage estival de mai nous vous proposons de participer à une sortie visant à observer et identifier les espèces communes des parcs et jardins. Cette sortie sera l'occasion de se familiariser avec les espèces facilement observables afin que vous puissiez par la suite les reconnaître lorsque vous les croiserez et transmettre vos observations.

Au cours de cet atelier, une présentation de l'enquête est proposée afin de savoir comment compter les oiseaux et comment transmettre les données sur le site « oiseaux des jardins ». Un panel d'espèces communes sera également présenté.

Sortie « Devine qui papillonne au jardin » avec la LPO PACA

Sortie d'initiation à la reconnaissance des espèces les plus communes. Au cours de cette matinée, une formation théorique est dispensée afin de faire connaissance avec les papillons, leur écologie et leur cycle de vie.

Munis de filets à papillons, boîtes loupe et guides d'identification, les habitants réalisent ensuite une mise en pratique pour s'initier à la capture et à l'identification des espèces rencontrées. La base de données « Faune PACA » est présentée afin que de pouvoir transmettre les observations et ainsi contribuer à l'amélioration des connaissances sur la répartition des papillons de la commune.

Sorties insectes avec la LPO PACA

Cette sortie est l'occasion d'apprendre à reconnaître les différentes familles d'insectes, distinguer un criquet d'une sauterelle, une libellule d'une demoiselle, ou encore un papillon de nuit d'un papillon de jour. Munis de filets et de boîtes loupes les habitants peuvent s'initier à la capture et à l'identification des espèces rencontrées et de devenir de véritables entomologistes en herbe.

Cette sortie participative est l'occasion de découvrir l'enquête de suivi photographique des insectes pollinisateurs : Le SPIPOLL. Le principe est simple : photographier des insectes en train de butiner puis les identifier grâce à une clef de détermination intuitive.

Soirée chauves-souris avec le Groupe chiroptères de Provence :

Première partie en salle (salle des fêtes de Puget) ouverte à tous : Conférence sur les chauves-souris et projection du film de Tanguy Stoecklé « Une vie de Grand rhinolophe »

Deuxième partie (sur inscription) : Pique-nique à l'extérieur suivi d'une sortie nocturne avec la batbox, détecteur d'ultrasons pour identifier les espèces des chauves-souris.

Au total, sur toutes les animations grand public réalisées au cours des ABC sur Auribeau, il y a eu 78 participants dont 51 personnes différentes.

La participation des habitants s'est également faite par le vote de leur animal totem, le Grand-Duc d'Europe, représenté sur un autocollant. Cet autocollant a été conçu et imprimé par le Parc, à disposition des habitants d'Auribeau.



3. Communication

Pour sensibiliser et mobiliser les citoyens au projet, nous avons élaboré plusieurs outils de communication.

- 1 charte d'identité visuelle dédiée aux ABC du Parc du Luberon créée
- 5 illustrations réalisées (1 espèce totem par commune)
- 1 flyer maquetté et imprimé en 500 exemplaires
- Nombreuses affiches et bandeaux réseaux sociaux pour inciter les habitants de 5 communes à participer aux inventaires et ateliers participatifs, aux sorties et soirées...
- 5 autocollants (1 par commune)
- 5 brochures grand public
- 5 posters



FIGURE 26 : AFFICHE POUR UNE ANIMATION

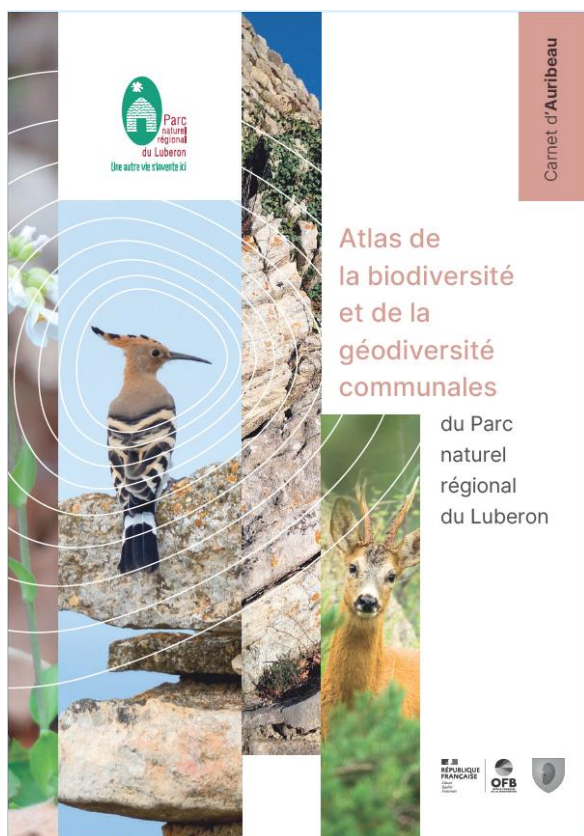


FIGURE 27 : COUVERTURE BROCHURE GRAND PUBLIC

Nous avons assuré une présence également à travers :

- La création d'une rubrique ABC sur le site internet du Parc avec 7 articles dédiés (1 article général, 1 article sur les outils participatifs et liens utiles, 5 articles pour les 5 communes avec annonce des événements et suivi des temps forts passés sous forme de blog) : www.parcduluberon.fr/abc.
- 1 groupe Facebook créé en novembre 2023 à destination des habitants et acteurs des 5 communes « ABC du Parc du Luberon » <https://www.facebook.com/groups/1846375339110762>
- 11 articles dans la « Lettre du Parc » mensuelle entre novembre 2023 et mars 2025.
- Des articles parus dans la presse papier ou web ainsi que des communiqués de presse.

D. Résultats : la biodiversité et la géodiversité d'Auribeau

1. Les milieux naturels et les espèces recensées

1.1. Les milieux naturels



FIGURE 28 : CAREX PRAECOX

© : PNRL – Laurent Michel

Nichée sur le versant nord du Grand Luberon, la commune d'Auribeau étend son territoire sur des pentes accusées qui conduisent du plateau des Claparèdes, vers 600 mètres d'altitude, jusqu'au sommet du Mourre Nègre, à 1 125 mètres.

Le paysage d'Auribeau est aujourd'hui largement dominé par la forêt. 80 % de l'espace est couvert d'une forêt qui, loin de s'arrêter aux limites communales, s'étend sur des milliers d'hectares sur l'ensemble du versant nord du Grand Luberon.

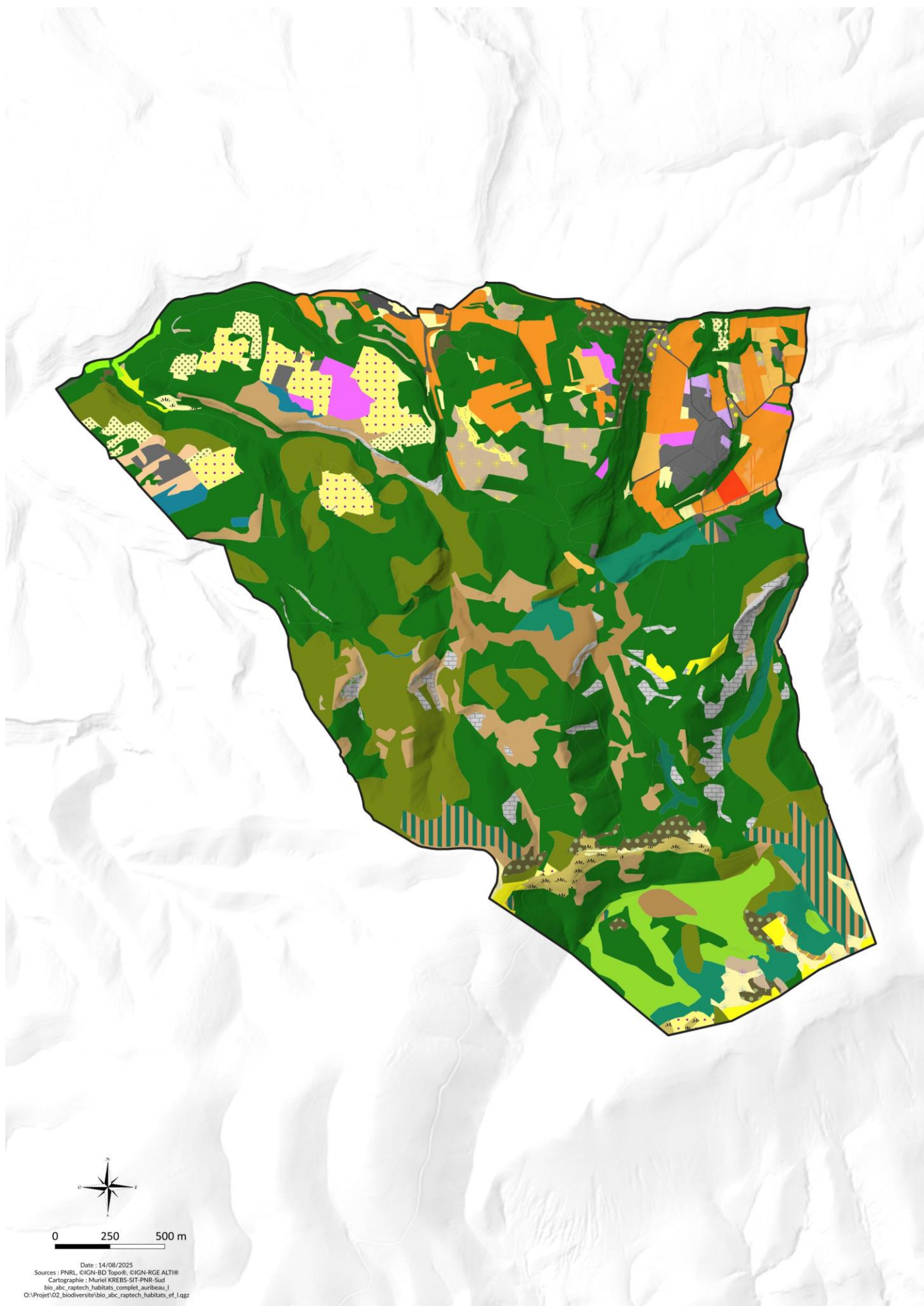
Les milieux naturels recouvrent une montagne calcaire. La roche apparaît ça-et-là sous le manteau boisé, sous la forme de barres rocheuses et de modestes éboulis.

Autrefois beaucoup plus étendus, les milieux de pelouses sèches et garrigues se concentrent aujourd'hui essentiellement le long des crêtes sommitales. Ce sont des milieux pastoraux à la richesse biologique exceptionnelle, tout à la fois méditerranéenne et montagnarde.

L'eau, quant à elle, reste peu visible. On la voit apparaître, ou on la devine seulement, sous la forme de ruisseaux intermittents et de petites prairies luxuriantes, au fond de vallons qui annoncent la vallée de l'Aiguebrun vers le nord-ouest.

L'espace cultivé et le village prennent, au final, une place très réduite ; mais ils ne sont pas sans intérêt pour la faune et la flore.

Au final, l'impression que peut avoir le visiteur d'un village et d'un territoire remarquablement préservés, comme à l'écart du fourmillement humain en bas dans la plaine, est bien confirmée par une formidable biodiversité, quoiqu'à peine effleurée lors de cette « aventure ABC ».



Habitats forestiers

- F3.11 - Fourrés médio-européens sur sols riches
- F5.113 - Matorrals calciphiles ouest-méditerranéens à Chêne vert
- F5.16 - Matorrals caducifoliés à Quercus
- G1.66 - Hêtraies calcicoles médio-européennes
- G1.71 - Chênaies à Quercus pubescens occidentales et communautés apparentée
- G2.121 - Chênaies à Quercus ilex mésoméditerranéennes
- G3.421 - Pinèdes à Pin sylvestre subcontinentales
- G3.49 - Pinèdes à Pinus sylvestris supraméditerranéennes
- G3.743 - Pinèdes à Pinus halepensis provenço-liguriennes
- G3.F - Plantations très artificielles de conifères

Habitats ouverts

- E1.262 - Pelouses semi-sèches médio-européennes à Bromus erectus
- E1.266 - Mesobromion subméditerranéen
- E1.272 - Pelouses médio-européennes du Xerobromion
- E1.2A - Pelouses à Brachypodium phoenicoides
- E1.311 - Pelouses à Brachypode rameux
- E1.313 - Communautés méditerranéennes annuelles des sols superficiels
- E1.51 - Steppes méditerranéo-montagnardes
- E1.513 - Steppes méditerranéo-montagnardes à Festuca-Koeleria
- E1.61 - Communautés méditerranéennes à graminées subnitrophiles
- E2.1 - Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage
- E2.221 - Prairies de fauche xéromésophiles planitiales médio-européennes
- F3.11 - Fourrés médio-européens sur sols riches
- F5.13 - Matorrals à Juniperus

- F5.4 - Fourrés à Spartium junceum
- F6.1 - Garrigues occidentales
- F6.61 - Garrigues à Lavandula angustifolia
- F6.62 - Garrigues à Genista cinerea
- F6.64 - Fourrés supraméditerranéens à Buxus sempervirens
- F7.4456 - Landes en coussinets à Genista lobelii et G. pulchella

Habitats rocheux

- H2.612 - Éboulis calcaires submontagnards
- H2.62 - Éboulis cévenno-provençaux
- H3.211 - Falaises à Doradille de Pétrarque
- H3.251 - Communautés héliophiles des falaises calcaires alpines

Habitats agricoles

- G1.D - Vergers d'arbres fruitiers et d'arbres à noix
- G2.91 - Oliveraies à Olea europaea
- I1 - Cultures et jardins maraîchers
- I1.1 - Monocultures intensives
- I1.3 - Terres arables à monocultures extensives
- I1.53 - Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces
- J2.4 - Constructions agricoles

Habitats artificialisés

- I2.1, I2.2 et X22 à X25 - Jardins domestiques et non domestiques
- J - Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels
- J1 - Bâtiments des villes et des villages
- J4 - Réseaux de transport et autres zones de construction à surface dure

FIGURE 29 : CARTE DES HABITATS NATURELS D'AURIBEAU

1.2. Les espèces animales et végétales

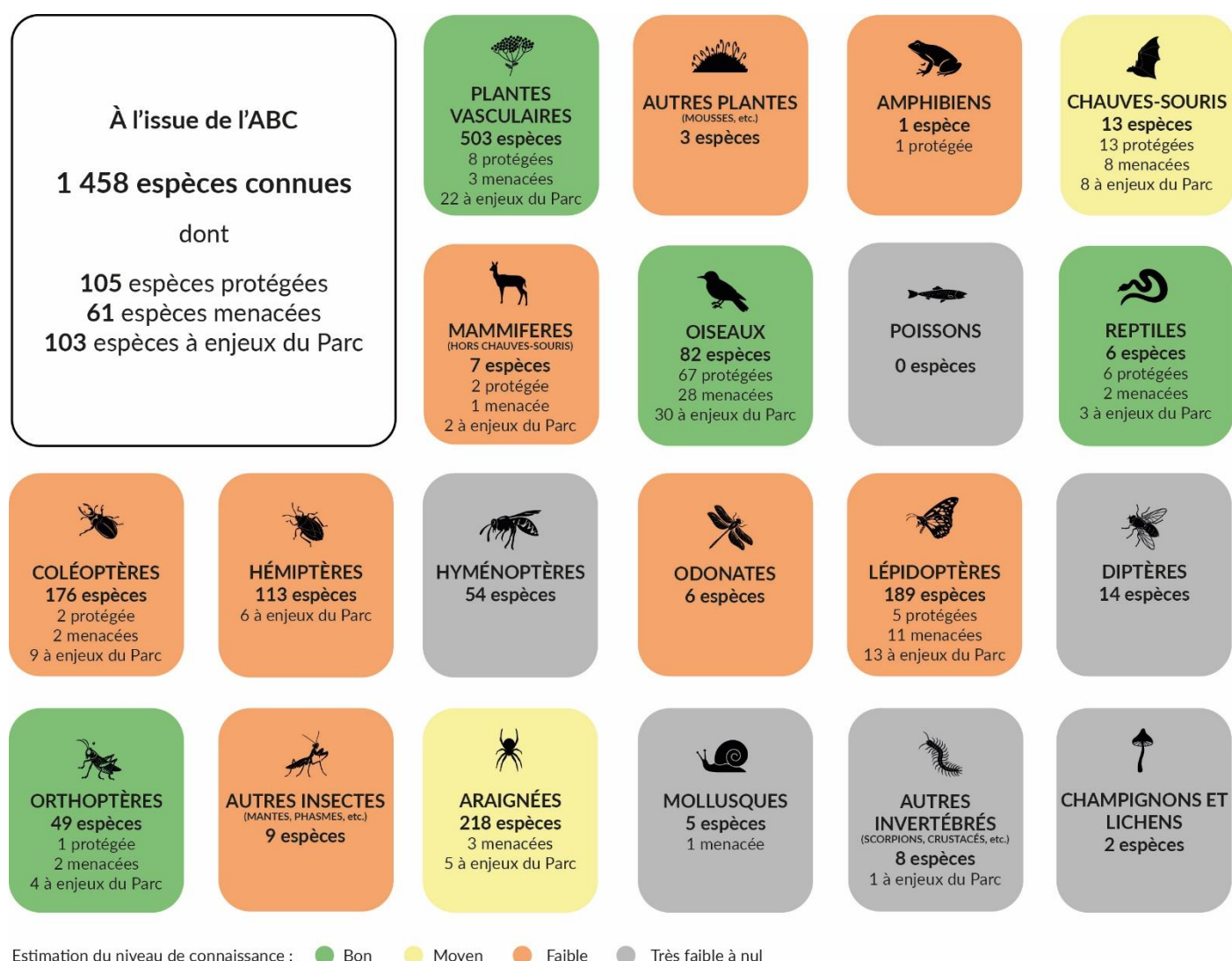


FIGURE 30 : NOMBRE D'ESPÈCES PAR GROUPE TAXONOMIQUE

1.3. Consulter l'ABC

Pour consulter l'ABC des 5 communes : Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx, rendez-vous sur le site internet du Parc naturel régional du Luberon, rubrique ABC : <https://www.parcduluberon.fr/nos-actions/milieux-naturels-biodiversite/abc/>

Les résultats de l'ABC sont aussi consultables en ligne, via une application dédiée sur le site internet du Système d'Information Territorial du Parc naturel régional du Luberon : <http://sit.pnrsud.fr/luberon-les-atlas-de-biodiversite-et-de-geodiversite-communaux/>

Ce tableau de bord dynamique contient une série de pages statistiques et cartographiques permettant de filtrer, visualiser et extraire, pour chaque commune, les différents indicateurs et listes d'espèces de l'ABC.

2. Les milieux aquatiques et humides

Les contenus des six milieux à venir sont les mêmes que ceux des carnets de biodiversité destinés aux habitants. Pour connaître les principaux enjeux de ces types de milieux et avoir des informations plus détaillées, vous pouvez vous référer aux tableaux et cartes des enjeux des espèces et des habitats.

L'eau est un élément particulièrement rare et peu visible dans le paysage auribellien. Il faut dire que l'ensemble de la commune repose sur un socle calcaire depuis bien longtemps fracturé et fissuré. Les eaux de pluie s'infiltrant immédiatement dans les profondeurs du sous-sol et profitent très parcimonieusement aux êtres vivants en surface !

Si l'on peut trouver, à bien y regarder, de nombreux petits réceptacles disséminés ça-et-là et accueillant pour un temps seulement les eaux de ruissellement (flaques le long des pistes, cavités au pied des arbres ou dépressions sur des rochers), il n'existe pas, à proprement parler, de véritable grande zone humide naturelle dans la commune, tout au plus des esquisses.

Toutefois, à mi-chemin entre zones humides et sèches, certains fonds de vallons en pied de versant accueillent une végétation que l'on peut qualifier de "mésophile", c'est-à-dire adaptée à des conditions moyennes d'humidité. Cette humidité du sol peut localement être renforcée par une certaine humidité ambiante car ces fonds de vallons confinés retiennent volontiers les brumes et les nuages. En sous-bois, c'est le royaume des mousses et des doradilles, petites fougères venant s'accrocher aux troncs et aux rochers.



FIGURE 31 : PHOTOGRAPHIE D'UNE PRAIRIE DANS LE VALLON DE PETARELLE

© : LPO PACA : Candy Bellon

Dans les vallons de Pétaresse ou vers les Fondons, de petites prairies subsistent dans des clairières. Ici ou là, des sources suintent au creux des vallons mais ces écoulements se perdent vite et surtout, ils restent temporaires, actifs irrégulièrement entre l'automne et le printemps.

On peine encore à croire qu'ici, ce sont les sources de l'Aiguebrun et pourtant déjà se forment ici de petits cordons boisés discontinus de peupliers et de frênes.

Finalement, ce sont des bassins artificiels qui livrent de l'eau plus durablement. Certains de ces bassins, des aiguiers, ont été taillés de très longue date à même la roche. D'autres, maçonnés, sont plus récents. En plus de leur usage d'abreuvement, d'irrigation ou d'agrément, ils jouent un rôle non négligeable pour la faune sauvage.



FIGURE 32 : AIGUIER VERS LES PLAINES

© : PNRL : Laurent Michel



© : PNRL : Laurent Michel

FIGURE 33 : RAINETTE MERIDIONALE IMMATURE

Un peu enfouie ou en surface, très temporaire ou permanente, cette eau est utilisée de multiples façons par les êtres vivants, végétaux et animaux. Les petits bassins ou vasques de ruisseaux peuvent déjà être suffisantes pour la reproduction d'amphibiens tels que la Salamandre tachetée ou la Reine des Reines, qui accomplissent ensuite leur vie d'adultes dans des milieux environnants plus secs.

Chaque vasque ou trou d'eau est à envisager comme un petit monde à part où l'on peut s'hypnotiser du balai des punaises aquatiques : les gerris patinant en surface ou les notonectes, faisant de même, mais à l'envers. Les berges vaseuses profitent à de nombreux autres invertébrés, à l'image des tétrix, tout-petits criquets d'à peine un centimètre.



FIGURE 34 : TETRIX DEPRIME

© : Vincent Demeurraux

Les zones humides ont aussi leur saisonnalité. Les flaques et ornières de l'hiver et du début de printemps laissent ainsi germer certaines plantes qui finissent de fleurir et fructifier plus au sec au cours du printemps. C'est le cas de la petite Renoncule des marais et de la rare Laiche précoce, cette dernière finalement bien présente à Auribeau.

Les quelques prairies, relativement humides et fraîches, de certains fonds de vallons laissent s'exprimer à Auribeau des espèces peu communes en Méditerranée. L'exposition au nord de la commune n'y est pas pour rien non plus. On note ici l'abondance du Gaillet croisettes et du Narcisse des poètes, mais également la présence plus discrète de la Chrysomèle mentholée (éclat métallique vert sur feuilles de menthe !) et remarquable de la Zygène des prés, petit papillon rouge et noir particulièrement rare en Provence.

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Morio (Le)
Enjeux PNRL	Modéré
Statut de conservation	Liste rouge régionale : VU
Statut de Protection	-
Description	Le Morio est un grand papillon aisément reconnaissable à sa livrée brun-rouge et sa large bordure jaune. C'est un hôte des boisements et lisières humides. La chenille s'alimente surtout des feuilles de saules, plus rarement de celles de peupliers. Observé à Auribeau en 1984, le Morio n'y a plus été revu depuis, comme dans de nombreuses localités du Luberon. Sa disparition de la commune est probable mais non certaine, car l'espèce a été observée à-et-là sur le territoire ces dernières années. C'est donc une invitation à partir à sa recherche, dès le tout début du printemps, dans les vallons frais et un peu humides de la commune. Les données sont anciennes et seraient donc à confirmer.



FIGURE 35 : MORIO

© : Creative Commons : Kymi

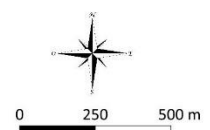
Nom scientifique	<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)
Nom commun	Zygène des prés (La)
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : VU
Statut de Protection	-
Description	La Zygène des prés est un petit papillon dit « de nuit », mais qui en réalité s’observe surtout le jour. Elle fait partie d’un groupe d’espèces parfois difficile à déterminer. Sa découverte à Auribeau a été réalisée lors du campement naturaliste qui s’est tenu dans le cadre de l’ABC. Le mot « découverte » n’est pas usurpé car dans notre région, l’espèce est réellement rare. Elle y est d’ailleurs inscrite sur la liste rouge des espèces menacées, en catégorie « Vulnérable ».



FIGURE 36 : ZYGENE DES PRES

© : PNRL – Laurent Michel

- Enjeu très fort
- Enjeu fort
- Enjeu modéré



Date : 14/08/2025
Sources : PNRL, ©IGN-Scan 25®,
©IGN-BD Topo®, ©IGN-BD Alt®
Cartographie : Muriel KREBS-SIT-PNR-Sud
bio_abc_raptech_enjeux_forestier_atlas.l
O:\Projet\02_biodiversite\bio_abc_raptech_enjeux_of_lqgz

44

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
F3.1122	Fourrés à Prunellier et Troène subméditerranéens	1,43	0,19
F5.113	Matorrals calciphiles ouest-méditerranéens à Chêne vert	33,3	4,42
F5.16	Matorrals caducifoliés à Quercus	14,74	1,96
G1.66	Hêtraies calcicoles médio-européennes	22,83	3,03
G1.71	Chênaies à Quercus pubescens occidentales et communautés apparentées	25,17	3,34
G1.711	Chênaies à Quercus pubescens occidentales	325,31	43,2
G2.121	Chênaies à Quercus ilex mésoméditerranéennes	94,54	12,56
G3.421	Pinèdes à Pin sylvestre subcontinentales	4,9	0,65
G3.49	Pinèdes à Pinus sylvestris supraméditerranéennes	22,2	2,95
G3.743	Pinèdes à Pinus halepensis provenço-liguriennes	4,13	0,55
G3.F	Plantations très artificielles de conifères	19,56	2,6

FIGURE 38 : LISTE DES HABITATS FORESTIERS PRESENTS SUR AURIBEAU

Les milieux forestiers occupent 80 % du territoire communal. Ils sont presque omniprésents dans le paysage depuis les environs du village jusqu’au Mourre Nègre.

S’étendant sur un versant exposé au nord, entre 550 et 1125 mètres d’altitude, les forêts s’inscrivent dans les étages de végétation dénommés “supra-méditerranéen”, où domine naturellement le Chêne pubescent, et “montagnard”, celui du Hêtre.



FIGURE 39 : CHENE PUBESCENT

© : PNRL – Laurent Michel

C’est toutefois bien le Chêne pubescent qui domine ici, et très largement ! La chênaie pubescente offre d’ailleurs divers visages, ou “faciès”, selon les situations. Sur les replats inférieurs, en lien avec la molasse calcaire qui se désagrège aisément pour former des sols profonds, les peuplements sont assez luxuriants. L’ambiance fraîche est encore accentuée au fond des vallons qui conservent une humidité importante (Pétarelle, les Baumes). Par endroits, certaines parcelles n’ont pas été exploitées depuis très longtemps et l’on y trouve quelques belles futaies (arbres de plain-pied). Ce type de physionomie reste rare localement, en dépit des vastes surfaces boisées.

Plus haut, la chênaie pubescente devient plus chétive et souvent plus clairsemée. Les pentes, le sol plus pauvre, expliquent ceci, mais également le fait que la forêt a été historiquement très exploitée, créant un paysage de taillis (arbres en bouquets issus de rejets de souche). Cette forêt est riche d’une diversité importante d’essences puisqu’on y trouve également Chêne vert, différents érables, des sorbiers, des tilleuls, des pins, etc. Ici aussi, les faciès varient en fonction des ondulations du relief : davantage développés au creux des vallons, plus rabougris sur les croupes.

Sur certaines croupes et plus encore sur les épaulements de calcaire urgonien, à mi-versant, le Chêne pubescent cède sa place au Chêne vert, plus adapté encore à la pauvreté, voire à l’absence de sol. Ici, la forêt

est basse, deux à trois mètres de hauteur à peine. De nombreux arbustes l'accompagnent et lui donnent un aspect de fourré : Amélanchiers, Genévrier commun et de Phénicie, Aubépine, Buis..., vestiges d'une garrigue autrefois plus étendue.



FIGURE 40 : FORET SOUS LE MOURRE NEGRE

© : Vincent Demeurraux

Tout en haut, sous le Mourre Nègre, lovée au creux des vallons les plus froids, subsiste une petite hêtraie, "la Fayette", l'un des derniers bastions et témoignage vers le sud des forêts d'Europe tempérée. Bien que d'une ampleur modeste, cette hêtraie est un petit monde à part, très particulier et original en pleine Provence. On trouve même ici du Houx et quantité insoupçonnée de plantes et d'invertébrés montagnards.

Enfin, sur les dernières pentes plus sèches et rocailleuses, une pinède sylvestre assez clairsemée, mêlée de pins noirs et d'érables, conduit vers les croupes sommitales pâturées.

Dans son ensemble, la forêt d'Auribeau forme un vaste massif, en continuité avec les communes voisines. Cet ensemble de plusieurs milliers d'hectares est un précieux écosystème, propice au déploiement d'une biodiversité typiquement forestière, amie des sols profonds, des ambiances ombragées et fraîches, des glands et des champignons, du bois vivant ou mort, des abris et gîtes secrets, ainsi que d'une certaine tranquillité.

Nombreuses sont les espèces caractéristiques de ces milieux boisés, et pourtant il faut admettre que cette biodiversité reste bien moins connue que celle des milieux ouverts des crêtes ou des alentours du village. Elle se cache à nos regards, au-delà du manteau des arbres, mais aussi dans le bois, dans le sol, et bien sûr le plus souvent hors des sentiers...

Du côté des plantes par exemple, la forêt d'Auribeau recèle quelques trésors, comme le Doronic à feuilles de plantain, le Tabouret précoce, la Violette de Jordan ou encore la Fritillaire en involucre... Certaines de ces espèces n'ont pas été revues depuis plus de trente ans, mais elles se cachent encore quelque part, à n'en pas douter.



FIGURE 43 : TABOURET PRECOCE

© : PNRL – Laurent Michel



FIGURE 42 : FRITILLAIRE INVOLUCRE

© : H.Tinguy



FIGURE 41 : VIOLETTE DE JORDAN

© : PNRL – Laurent Michel

Beaucoup plus communes et parfois visibles dès le début du printemps, avant que les arbres n’apportent leur ombrage, il est assez aisé de rencontrer l’Anémone hépatique, la Primevère officinale, la Mélitte à feuilles de mélisse, la Néottie nid d’oiseau, le Sceau de Salomon odorant, l’Arabette Tourette, la Violette de Rivin, le Daphné lauréole, sans parler des mousses, petites fougères des bois et autres lichens accrochés aux branches ou à même le sol.



FIGURE 45 : ANEMONE HEPATIQUE

© : Creative Commons – Keila



FIGURE 44 : CEPHALENTHÈRE ROUGE

© : PNRL – Laurent Michel

Parmi les invertébrés, c’est-à-dire les insectes et autres arachnides, la richesse n’est pas en reste. Cette petite faune des bois reste largement méconnue car souvent difficile à observer.

Citons par exemple le discret Grillon des bois, omniprésent sur la litière et dont la douce stridulation passe inaperçue si l’on n’y prête attention.



FIGURE 46 : GRILLON DES BOIS

© : PNRL – Laurent Michel



FIGURE 47 : LE SILENE

© : PNRL – Laurent Michel

Le Silène est un papillon de jour très commun en sous-bois. Il passe devant nous en volant le long du sentier puis on le perd en vue car il s’est posé, immobile, sur un tronc d’arbre.

Le Taupin à étuis rouges est un coléoptère de la famille des Elatridés.

Comme bon nombre de coléoptères forestiers, la larve de cet insecte est dite "saproxylique", c'est-à-dire qu'elle vit dans le bois en décomposition.

Les insectes saproxyliques sont d'importants artisans de la création des sols forestiers grâce à leur action de recyclage du bois en humus.



FIGURE 48 : TAUPIN A ETUIS ROUGES

© : PNRL – Laurent Michel

Les oiseaux et les mammifères forestiers sont mieux connus, du moins, pour ces derniers, en ce qui concerne les mammifères terrestres. Leurs fonctions dans l'écosystème forestier sont diverses : herbivores, insectivores, carnivores...

Comment ne pas citer le Geai des chênes, premier forestier de France ! Blague à part, nul ne l'égale dans la dissémination et la plantation des chênes. Le Bec-croisé des sapins, de son côté, s'occupe des graines de conifères. On pourrait le croire venu des Alpes et uniquement de passage, mais il est bien présent toute l'année à Auribeau.



FIGURE 50 : GEAI DES CHENES

© : Creative Commons



FIGURE 49 : BEC CROISE DES SAPINS

© : Creative Commons

Depuis quelques années, le Loup gris est revenu à Auribeau et contribue désormais à réguler les populations d'ongulés sauvages, notamment les populations de chevreuils et de sangliers.



© : PNRL – Laurent Michel

FIGURE 51 : CHEVREUIL MALE OU BROCARD

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Doronicum plantagineum</i> L., 1753
Nom commun	Doronic plantain
Enjeux PNRL	Modéré
Statut de conservation	Liste rouge nationale : LC
Statut de Protection	Protection régionale : RV93
Description	Le Doronic à feuilles de plantain est une plante haute de 50 cm à 1 mètre. De la famille des Astéracées (anciennement Composées), il peuple certaines forêts fraîches d'Europe de l'Ouest. Jamais très abondant, il trouve sa place à Auribeau dans certains vallons en pied de versant, autour de Fenouillet et des Charbonnières. Dans la région, cette espèce est très rare et protégée.



FIGURE 52 : DORONIC A FEUILLES DE PLANTAIN

© : PNRL – Laurent Michel

Nom scientifique	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)
Nom commun	Barbastelle d'Europe
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge Européenne : VU
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH2, CDH4
Description	La Barbastelle d'Europe est par excellence une chauve-souris forestière, même si elle peut occuper également des gîtes rocheux ou humains à certains moments de son existence. Elle chasse ses proies, le plus souvent des petits papillons de nuit, le long de lisières arborées, mais également sous les houppiers ou au-dessus des arbres. Ses gîtes arboricoles se situent au sein de cavités ou autres décollements d'écorces. Les gîtes de reproduction de l'espèce sont particulièrement difficiles à découvrir, toutefois les études acoustiques conduites dans le cadre de l'ABC ont révélé sa présence dans la partie basse du versant forestier. Pas de gîte connu mais habitats forestiers favorables.



© : PNRL – LAURENT MICHEL

FIGURE 53 : BARBASTELLE D'EUROPE

Nom scientifique	<i>Macrocerus tunicatus</i> (Kiesenwetter, 1863)
Nom commun	
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	-
Statut de Protection	-
Description	Coléoptère de petite taille (entre 5 et 7 mm), allongé, aux antennes filiformes, arborant des élytres brun-noires ainsi qu'un pronotum brun rouge et l'abdomen jaune. Les adultes se nourrissent probablement de pollen et de petites parties végétales, tandis que les larves vivent dans le bois en décomposition. L'espèce habite les zones boisées claires ou les haies riches en vieux arbres. Espèce assez rare, endémique des Alpes du Sud et peu étudiée en France, avec un enjeu de conservation lié au maintien des micro-habitats forestiers anciens. L'espèce est présente à l'aplomb du Mourre Nègre dans le versant nord.



FIGURE 54 : MACROCERUS TUNICATUS

© : Pierre Frapa

Nom scientifique	<i>Osmoderma eremita</i> (Scopoli, 1763)
Nom commun	Pique-prune
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge européenne : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NI2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH2, CDH4
Description	Gros coléoptère brun sombre aux reflets métalliques, le Pique-prune est la plus grande des cétoines de France mais reste très discret. Il s'agit d'une espèce saproxylique : ses larves se développent dans le bois en décomposition à l'intérieur de volumineuses cavités terreaux au sein des arbres (principalement les feuillus). Les adultes volent mais restent à proximité de leur cavité et se nourrissent de sève et de nectar. C'est un insecte rare et patrimonial dont la

	conservation (notamment par la préservation des arbres à cavités et des forêts matures) bénéficie à tout un cortège d'autres insectes saproxyliques. Sur la commune l'espèce n'est pas localisée précisément et est à rechercher.
--	---



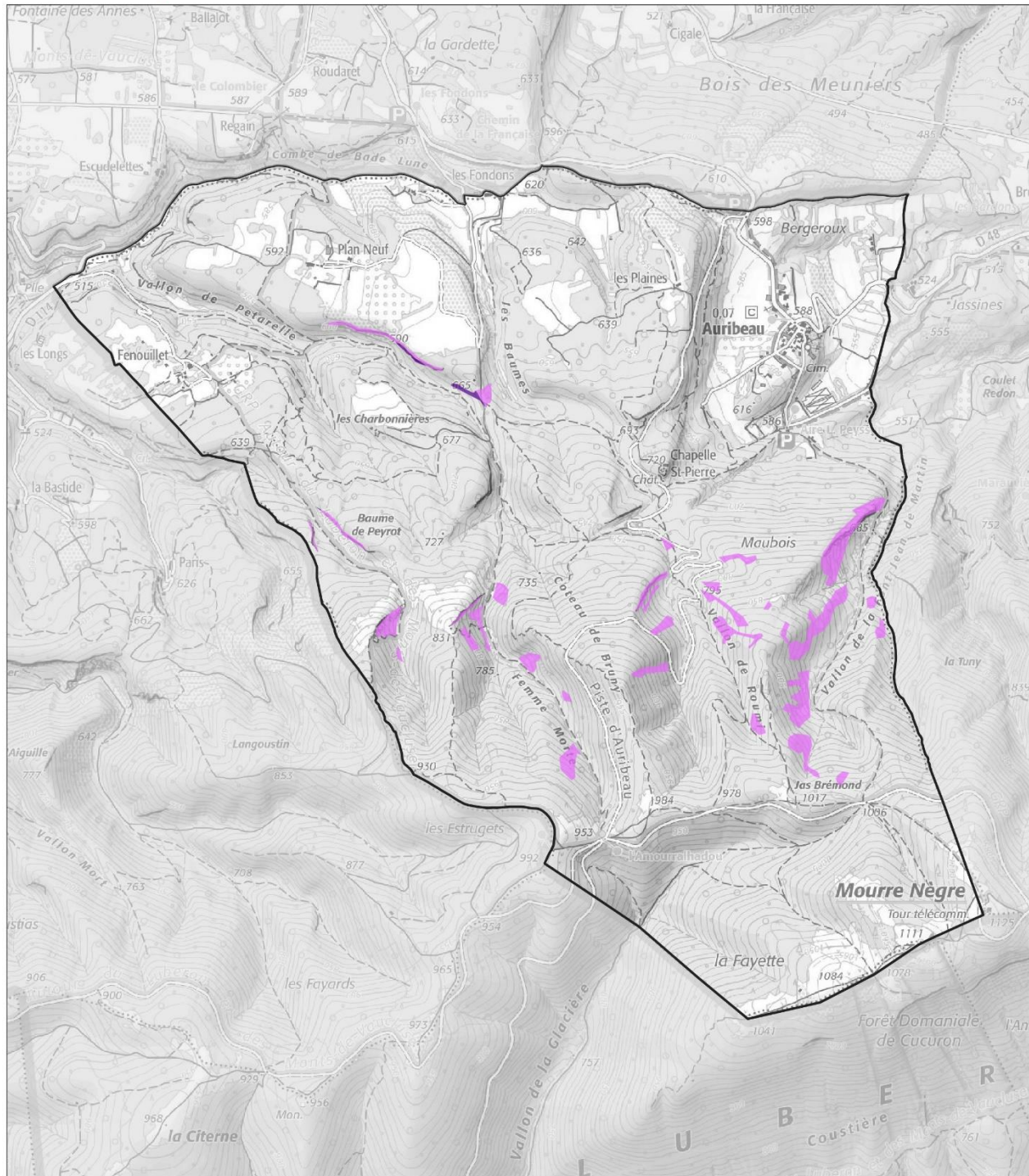
FIGURE 55 : PIQUE-PRUNE

© : CREATIVE COMMONS : SIGLIN

4. Les milieux rocheux

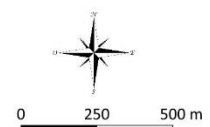


Les enjeux des milieux rocheux sur la commune d'Auribeau



Enjeux des milieux rocheux

- Enjeu très fort
- Enjeu modéré



Date : 14/08/2025
Sources : PNRL, IGN-Scan 25®,
IGN BD Topo®, IGN BD Attri®,
Cartographie : Muriel KRÉBS-ST-PNR-Sud
bio_abc_raptech_enjeux_rocheux_atlas_1
O:\Projet\02_biodiversité\bio_abc_raptech_enjeux_ef_1.gxd

FIGURE 56 : CARTE DES MILIEUX ROCHES D'AURIBEAU

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
H2.612	Éboulis calcaires submontagnards	11,76	1,56
H2.62	Éboulis cévenno-provençaux	0,69	0,09
H3.211	Falaises à Doradille de Pétrarque	0,86	0,11
H3.251	Communautés héliophiles des falaises calcaires alpines	2,16	0,29

FIGURE 57 : LISTE DES HABITATS ROCHEUX PRESENTS SUR AURIBEAU

Adossé sur le versant nord du Grand Luberon, le territoire communal s’étend sur un substrat rocheux calcaire qui apparaît ça-et-là dans le paysage forestier et pastoral, en petite touches claires disséminées. Ce sont des barres rocheuses qui émergent à peine du massif forestier ou des éboulis formant des clairières minérales sur certaines pentes accusées.

Bien que cela soit peu perceptible au premier regard, les milieux rocheux de la commune s’organisent, du bas vers le haut, en une succession d’affleurements de nature un peu différente, ces différences exerçant un rôle non négligeable sur la végétation en place.

Au pied du versant s’étend un ensemble de modestes plateaux calcaires légèrement inclinés vers le nord (les Plaines, Plan Neuf, les Charbonnières, Fenouillet...). Ceux-ci constituent en fait l’extrémité orientale du plateau des Claparèdes et sont formés d’une molasse calcaire relativement tendre. Aux bordures de ces plateaux séparés les uns des autres par des vallons, la roche apparaît sous la forme de petites barres rocheuses n’excédant pas quinze mètres de hauteur.

À mi-versant, c’est un autre type de calcaire, beaucoup plus ancien et dur, dénommé “urgonien”, qui imprime sa marque. Depuis le village, on ne le détecte toutefois pas aisément car les barres rocheuses qu’il forme sont à contre-pente. À leurs pieds s’étendent quelques beaux éboulis où la végétation peine à s’installer.



FIGURE 58 : PHOTOGRAPHIE DE BARRES DE CALCAIRES URGONIENS DANS LE VALLON DE LA FONT DE JEAN DE MARTIN

© : PNRL – Eric Garnier

Plus haut, en direction du Mourre-Nègre, des calcaires un peu moins durs apparaissent par endroits sous la forme d’éboulis, souvent peu visibles car ennoyés dans la matrice forestière.

À la fois répandus un peu partout dans la commune, mais d'une ampleur modeste, ces milieux rocheux accueillent une végétation très spécifique, clairsemée, adaptée à une extrême sécheresse et pauvreté du sol. Ces milieux constituent également un habitat très recherché pour un certain nombre d'espèces animales qui y trouvent des sites favorables pour s'abriter ou se reproduire.

Les parois rocheuses, d'une ampleur donc modeste à Auribeau, accueillent une végétation spécialisée, adaptée à des conditions extrêmes de sécheresse et de fortes amplitudes de températures. Elles profitent des anfractuosités et autres replats pour s'installer, à l'image de la Joubarbe du calcaire et autres orpins, petites plantes grasses particulièrement résistantes face au manque d'eau. Certains lichens font encore plus fort grâce à leur association avec des champignons microscopiques.



FIGURE 60 : ROSETTE DE JOUBARBE DU CALCAIRE

© : PNRL – Laurent Michel



FIGURE 59 : LICHEN NON IDENTIFIÉ

© : PNRL – Laurent Michel

Lorsque les conditions sont plus fraîches, par exemple à l'ombre des arbres ou en exposition au nord, cette végétation est un peu plus diversifiée. On y trouve par exemple des petites fougères, petites doradilles et autres polypodes.

Les parois offrent évidemment de nombreuses caches et sont même indispensables pour la reproduction, le repos ou l'hibernation de nombreuses espèces animales, des invertébrés jusqu'aux mammifères et aux oiseaux. A Auribeau, la localisation de ces gîtes de reproduction reste en grande partie méconnue que ce soit pour les chauves-souris ou les oiseaux, mais l'observation ou le contact d'espèces réputées rupestres laisse penser qu'elles se reproduisent certainement localement. Citons par exemple le Grand-duc d'Europe, le Grand Corbeau chez les oiseaux, la Sérotine commune ou encore le Vespère de Savi chez les chauves-souris.

Certaines cavités naturelles ou humaines accueillent par ailleurs des insectes et araignées qui y effectuent toute ou partie de leur cycle de vie.



FIGURE 62 : NID DE GRAND CORBEAU

© : PNRL – Laurent Michel



FIGURE 61 : META BOURNETI : UNE ARAIGNEE STRICTEMENT CAVERNICOLE

© : PNRL – Laurent Michel

Au-delà des parois rocheuses, la roche calcaire est en réalité omniprésente à Auribeau, car elle prend aussi la forme de rochers, cailloux, éboulis... qui contribuent au cycle de vie de nombreuses plantes et invertébrés. On trouve ainsi dans les éboulis des plantes spécialisées comme l'Epilobe à feuilles de romarin, la Laser de France ou encore le Pigamon des rochers.

Avec un peu de patience vous y trouverez aussi le Saltique sanguinolent, petite araignée sauteuse, ou à l'abri d'une pierre le Grillon des jas...



FIGURE 64 : IBERIS DES ROCHERS, L'UN DES PREMIERS A FLEUR AU PRINTEMPS

© : PNRL – Laurent Michel



FIGURE 63 : IL SAUTE DE CAILLOUX EN CAILLOUX, LE SALTIQUE SANGUINOLENT

© : PNRL – Laurent Michel

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Apollon (L')
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge européenne : LC
Statut de Protection	Protection nationale : NI2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH4
Description	Devenu papillon, l'Apollon n'est pas spécialement lié à des milieux rocheux. Sa chenille, en revanche, consomme diverses espèces d'orpins, plantes grasses très liées au substrat rocailleux. Assez commun dans les Alpes, l'Apollon était encore cité jusqu'en 2018 dans le secteur d'Auribeau et Sivergues, ce qui en faisait l'une des stations les plus méridionales de la région. Possible victime du changement climatique, il n'a pas été revu depuis, en dépit de quelques recherches.



FIGURE 65 : APOLLON
© : PNRL – Laurent Michel

Nom scientifique	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)
Nom commun	Grand rhinolophe
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : LC
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH2, CDH4
Description	Espèce particulièrement reconnaissable à sa feuille nasale en forme de fer à cheval, on l'observe souvent enveloppée dans ses ailes. Le Grand Rhinolophe fréquente une mosaïque d'habitats diversifiés pour la chasse, dont les bois de feuillus, pâturages, haies, alignements d'arbres et zones humides, favorables à son installation durable. L'été, on retrouve les colonies de mise-bas, composées uniquement de femelles, dans les combles de maison, les granges, les ponts, mais aussi dans les grottes. L'hiver, cette espèce va majoritairement hiberner dans les grottes. C'est un spécialiste de la chasse à l'affût, émettant des ultrasons par le nez en vol. Le Grand Rhinolophe a été observé dans le nord d'Auribeau. On peut le retrouver en chasse dans les nombreuses forêts de la commune et probablement dans des granges et combles de maisons. Présente sur la commune mais pas de gîte connu.



FIGURE 66 : GRAND RHINOLOPHE

© : Creative Commons : Ecollogik

Nom scientifique	<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)
Nom commun	Molosse de Cestoni
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH4
Description	Le Molosse de Cestoni est une grande chauve-souris au vol puissant, présente en Europe du Sud, en Afrique du Nord et en Asie. Cette espèce doit son nom à son museau massif et à sa queue libre, évoquant l'apparence d'un chien. Avec sa grande taille et ses ailes longues et effilées, le Molosse a un vol rapide lui permettant de chasser les insectes en plein ciel. Cette chauve-souris affectionne les chaudes falaises calcaires. C'est l'une des rares chauve-souris ayant un cri de chasse audible. Présente sur la commune mais pas de gîte connu.



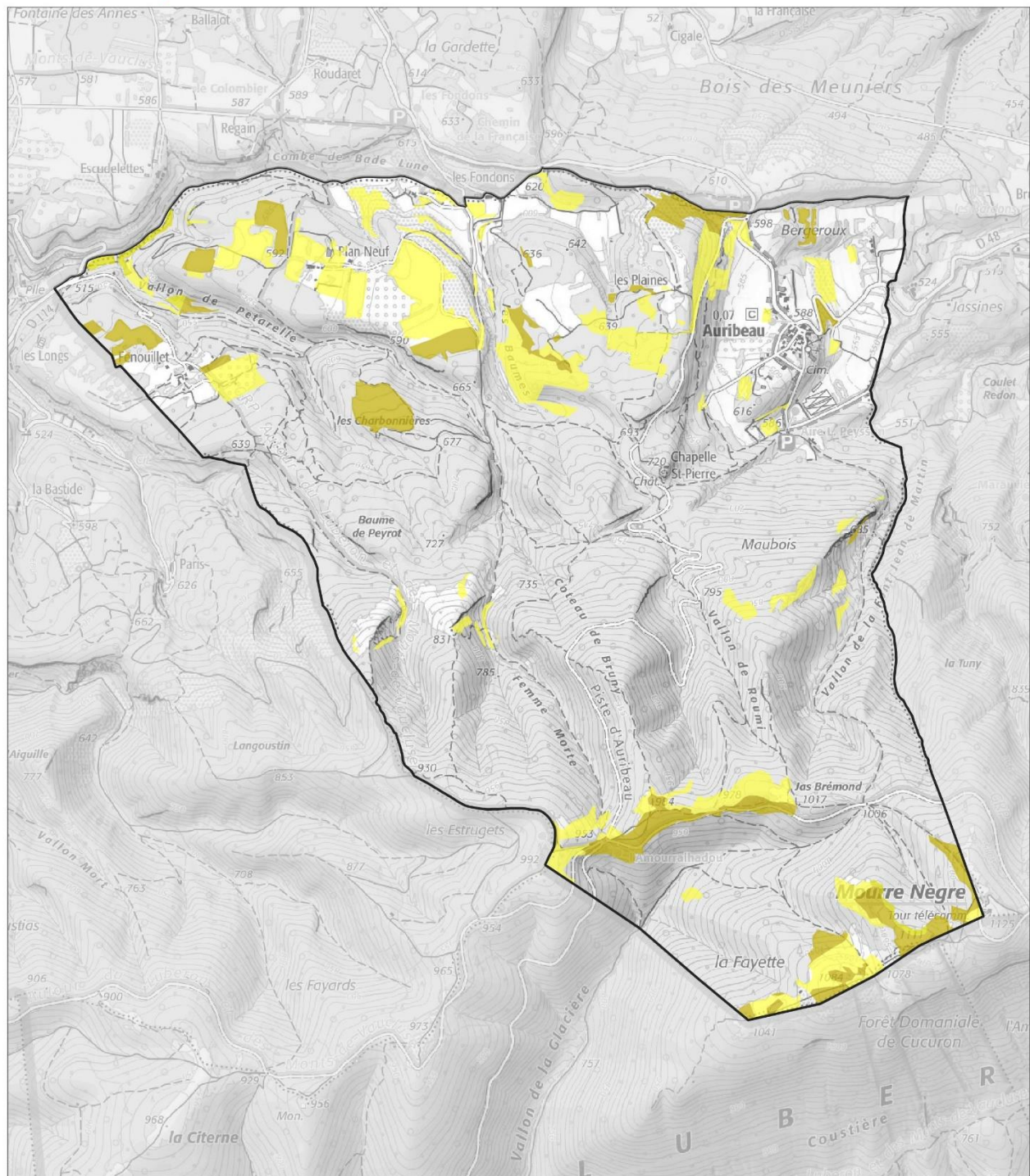
FIGURE 67 : MOLOSSE DE CESTONI

© : Vincent Rufray

5. Les garrigues et milieux ouverts

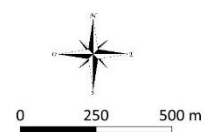


Les enjeux des milieux ouverts sur la commune d'Auribeau



Enjeux des milieux ouverts

- Enjeu très fort
- Enjeu fort
- Enjeu modéré



Date : 14/08/2025
 Sources : PNRL, IGN-Scan 25k,
 IGN-BD Topo, IGN-BD Alti,
 Cartographie : Mariel KREBS-SIT-PNR Sud
 Bio abc : raptch, enjeux, ouvert, atlas, I
 O:\Project02_Biodiversite\abc_raptch_enjeux_of_logo

FIGURE 68 : CARTE DES GARRIGUES ET MILIEUX OUVERTS D'AURIBEAU

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
E1.262	Pelouses semi-sèches médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	8,2	1,09
E1.266	Mesobromion subméditerranéen	0,65	0,09
E1.272	Pelouses médio-européennes du Xerobromion	1,66	0,22
E1.2A	Pelouses à <i>Brachypodium phoenicoides</i>	4,36	0,58
E1.311	Pelouses à <i>Brachypode</i> rameux	0,31	0,04
E1.313	Communautés méditerranéennes annuelles des sols superficiels	0,2	0,03
E1.51	Steppes méditerranéo-montagnardes	5,24	0,7
E1.513	Steppes méditerranéo-montagnardes à <i>Festuca-Koeleria</i>	6,49	0,86
E1.61	Communautés méditerranéennes à graminées subnitrophiles	22,07	2,93
E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	0,67	0,09
E2.221	Prairies de fauche xéromésophiles planitiaires médio-européennes	1,16	0,15
F3.1123	Fourrés à <i>Cotonéaster</i> et <i>Amélanchier</i>	0,35	0,05
F5.13	Matorrals à <i>Juniperus</i>	0,58	0,08
F5.4	Fourrés à <i>Spartium junceum</i>	1,38	0,18
F6.1	Garrigues occidentales	2,54	0,34
F6.61	Garrigues à <i>Lavandula angustifolia</i>	1,42	0,19
F6.62	Garrigues à <i>Genista cinerea</i>	15,41	2,05
F6.64	Fourrés supraméditerranéens à <i>Buxus sempervirens</i>	12,67	1,68
F7.4456	Landes en coussinets à <i>Genista lobelii</i> et <i>G. pulchella</i>	5,85	0,78

FIGURE 69 : LISTE DES HABITATS OUVERTS PRESENTS SUR AURIBEAU

Hérités essentiellement de pratiques pastorales, les milieux dits "ouverts" et "semi-ouverts" de garrigues et pelouses sèches sont encore bien présents à Auribeau, même s'ils n'ont plus l'ampleur qu'ils ont pu avoir par le passé, en particulier au 19ème siècle.

Ces espaces également qualifiés de "semi-naturels", car issus en majeure partie de l'action de l'homme et de ses troupeaux, sont particulièrement anciens dans le bassin méditerranéen. Au fil des siècles, et même des millénaires, s'est constituée une biodiversité caractéristique de ces milieux dégagés, où les végétaux bas, herbacés et sous-arbustifs ont pu se déployer sans la concurrence des végétaux supérieurs, arbustifs et arborés.

La dent des troupeaux a ainsi créé, au fil du temps, tout une mosaïque d'assemblages végétaux tantôt dominés par les graminées (les pelouses sèches), tantôt par des buissons très bas comme le Thym et la Sarriette (les garrigues basses) ; en réalité le plus souvent un mélange inextricable de tout cela. Sur les marges et les parcours moins fréquentés, une garrigue plus haute se développe et annonce déjà la forêt qui n'est jamais loin.



FIGURE 70 : CRETE PRINCIPALE PRES DU MOURRE NEGRE EN ETE

© : PNRL – Sophie Bourlon

Beaucoup plus bas, sur les replats de pied de versant, d'autres espaces de garrigues et pâtures existent également, notamment aux alentours des fermes et au sein des grandes propriétés. Ces milieux sont ici maintenus ouverts par de petits troupeaux de brebis ou de chevaux plus ou moins sédentaires

Depuis longtemps identifiées et parcourues par de nombreux naturalistes, ces pelouses sèches et garrigues sont reconnues pour leur formidable biodiversité, à la fois végétale et animale (invertébrés notamment).



FIGURE 71 : PELOUSE SECHE A PLAN NEUF

© : Vincent Demeurraux



FIGURE 72 : GENET DE VILLARS

© : PNRL – Laurent Michel

Parmi les types de garrigues basses identifiées, l'une d'entre elles, dénommée "lande à Genêt de Villars" du nom d'un petit genêt prostré presque épineux, est bien développée sur ces crêtes et revêt un enjeu de conservation important car il s'agit d'une association végétale très localisée et vulnérable dans le bassin méditerranéen.

Comme pour les forêts, ces pelouses et garrigues de crête à Auribeau s’inscrivent dans une continuité d’au moins une dizaine de kilomètres et qui dépasse donc le cadre communal.

L’ensemble forme un écosystème exceptionnel et rare de montagne provençale, à préserver via le maintien et l’appui au pâturage, lequel est aujourd’hui surtout ovin et de fin de printemps.



FIGURE 73 : AMBIANCE DE PELOUSES SECHES DES CRETES DEBUT JUIN

© : PNRL – Laurent Michel

Nombreuses sont les plantes et invertébrés caractéristiques des pelouses de crêtes. À plus de 1000 mètres d’altitude, on se situe ici dans ce qu’il est convenu d’appeler l’étage de végétation « montagnard-méditerranéen ». C’est-à-dire qu’on y trouve des espèces adaptées à la fois au climat sec méditerranéen, de surcroît exposé fréquemment à un fort mistral, mais également à des températures plus froides qu’en plaine.

Quelques espèces remarquables – parmi d’autres – des crêtes : la Sabline agrégée dans les endroits rocaillieux et exposés, la précoce Gagée des près sur des sols un peu plus profonds, le discret Sablé provençal butinant ici la Lavande vraie et la Magicienne dentelée, plus grande sauterelle d’Europe et qui ne compte que des femelles !



FIGURE 74 : LA SABLINE AGREGEE

© : PNRL – Laurent Michel



FIGURE 76 : LA GAGEE DES PRES

© : PNRL – Laurent Michel



FIGURE 75 : LA MAGICIENNE DENTELEE

© : PNRL – Laurent Michel

Quelques espèces remarquables – parmi d’autres – des crêtes : la Sabline agrégée dans les endroits rocaillieux et exposés, la précoce Gagée des près sur des sols un peu plus profonds, le discret Sablé provençal butinant ici la Lavande vraie et la Magicienne dentelée, plus grande sauterelle d’Europe et qui ne compte que des femelles !



FIGURE 77 : LE SABLE PROVENÇAL

© : PNRL – Laurent Michel



FIGURE 78 : ATTAQUE D'UNE ARAIGNEE HERIAEUS SUR UNE ABEILLE SAUVAGE VENUE BUTINER LE CAPITULE D'UN CHARDON NOIRCISSANT

© : Jean-Denis Cézard

Les pelouses et garrigues de l'étage inférieur sont d'une moindre ampleur et disséminées dans le massif forestier ou en marge des cultures. Etablies sur la molasse calcaire des Claparèdes, elles bénéficient de substrats un peu plus profonds et un peu sableux.

On trouve ici de nombreuses espèces d'orchidées comme l'Ophrys de Sarato, l'Ophrys de Provence ou encore l'Anacamptide odorante qui sont des espèces protégées, mais aussi l'Orchis homme-pendu, l'Orchis bouc, l'Ophrys mouche et bien d'autres encore.



FIGURE 79 : ORCHIS HOMME PENDU

© : Jean-Denis Cézard



FIGURE 81 : COUPLE DE DAMIER DE LA SUCCISE

© : PNRL – Laurent Michel

Ces petits milieux ouverts sont aussi très riches d’insectes, araignées et autres invertébrés. Ils sont des territoires de chasse pour de nombreux prédateurs locaux, oiseaux ou mammifères, insectivores ou carnivores ...



FIGURE 80 : PASSAGE FURTIF D'UN RENARD AUX CHARBONNIERES

© : PNRL – Laurent Michel

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Stenobothrus grammicus</i> Cazurro y Ruiz, 1888
Nom commun	Gomphocère fauve-queue
Enjeux PNRL	Très fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : EN
Statut de Protection	-
Description	Le Gomphocère fauve-queue est tout à la fois une espèce commune et particulièrement rare ! Ce petit criquet, passant facilement inaperçu, est assez commun sur les crêtes du Grand Luberon. Cependant, ses populations sont particulièrement disséminées dans certains massifs calcaires, entre la Provence et le nord de l'Espagne. Cette dispersion dans une aire mondiale très réduite fragilise son avenir et lui vaut d'être inscrit sur la liste rouge régionale, où il est évalué « En danger » d'extinction.



FIGURE 82 : GOMPHOCERE A FAUVE-QUEUE

© : PNRL – Laurent Michel

Nom scientifique	<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)
Nom commun	Fauvette pitchou
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : EN
Statut de Protection	Protection nationale : NO3 - Directive Oiseaux : CDO1
Description	La Fauvette pitchou est un petit passereau protégé au plumage sombre sur le dos et rouge vineux sur la gorge et la poitrine. Discrète et souvent perchée bas dans la végétation, elle est plus simple à entendre qu'à voir. Elle émet un chant mélodieux complexe et un cri d'alarme métallique reconnaissable. Principalement insectivore, la Fauvette pitchou chasse directement dans les buissons et arbustes épineux. Sur la commune, les garrigues et milieux ouverts à proximité du village lui sont favorables et peuvent être des secteurs d'observation. Nidification très probable sur la commune.



FIGURE 83 : FAUVETTE PITCHOU

© : Creative Commons : M.Galli

Nom scientifique	<i>Decticus verrucivorus monspeliensis</i> Rambur in Audinet-Serville, 1838
Nom commun	
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	-
Statut de Protection	-
Description	Grande sauterelle verte à brunâtre, avec un corps massif et des ailes développées, connue pour son chant puissant. Dotée de larges fémurs, elle vole peu et préfère se déplacer en marchant et en sautant. Ses élytres sont tachetés de sombre et protègent des ailes fonctionnelles lui permettant des vols courts de quelques mètres. La sous-espèce provençale, <i>monspeliensis</i> , se distingue de la sous-espèce montagnarde par des élytres plus courts, ne couvrant pas tout l'abdomen. Omnivore, elle consomme insectes, graines et végétaux. Cette sauterelle fréquente pelouses sèches, friches et landes en milieux xériques. La femelle pond sur sol nu en fin d'été grâce à son oviscapte. Rare et localisée dans le Vaucluse, elle se retrouve plus couramment dans la région de Montpellier.



FIGURE 84 : DECTICUS VERRUCIVORUS MONSPELIENSIS

© : Creative Commons : T.Menu

Nom scientifique	<i>Chrysochnoodes bolognai</i> Carapezza, 1994
Nom commun	
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	-
Statut de Protection	-
Description	Insecte bleuté de la famille des Miridés. Il s’agit de petites punaises (entre 2 et 7 mm) se nourrissant de la sève des végétaux. Cette espèce très peu connue (seulement deux observations dans le Vaucluse) semble être liée aux hélianthèmes et pourrait ainsi se retrouver dans les secteurs de pelouses sèches méditerranéennes et de garrigues sur calcaire. Découverte de l'espèce en 2024 dans le secteur du Plan Neuf.



FIGURE 85 : CHRYSOCHNOODES BOLOGNAI
© : Vincent Demerraux

6. Les zones agricoles



Les enjeux des milieux agricoles sur la commune d'Auribeau

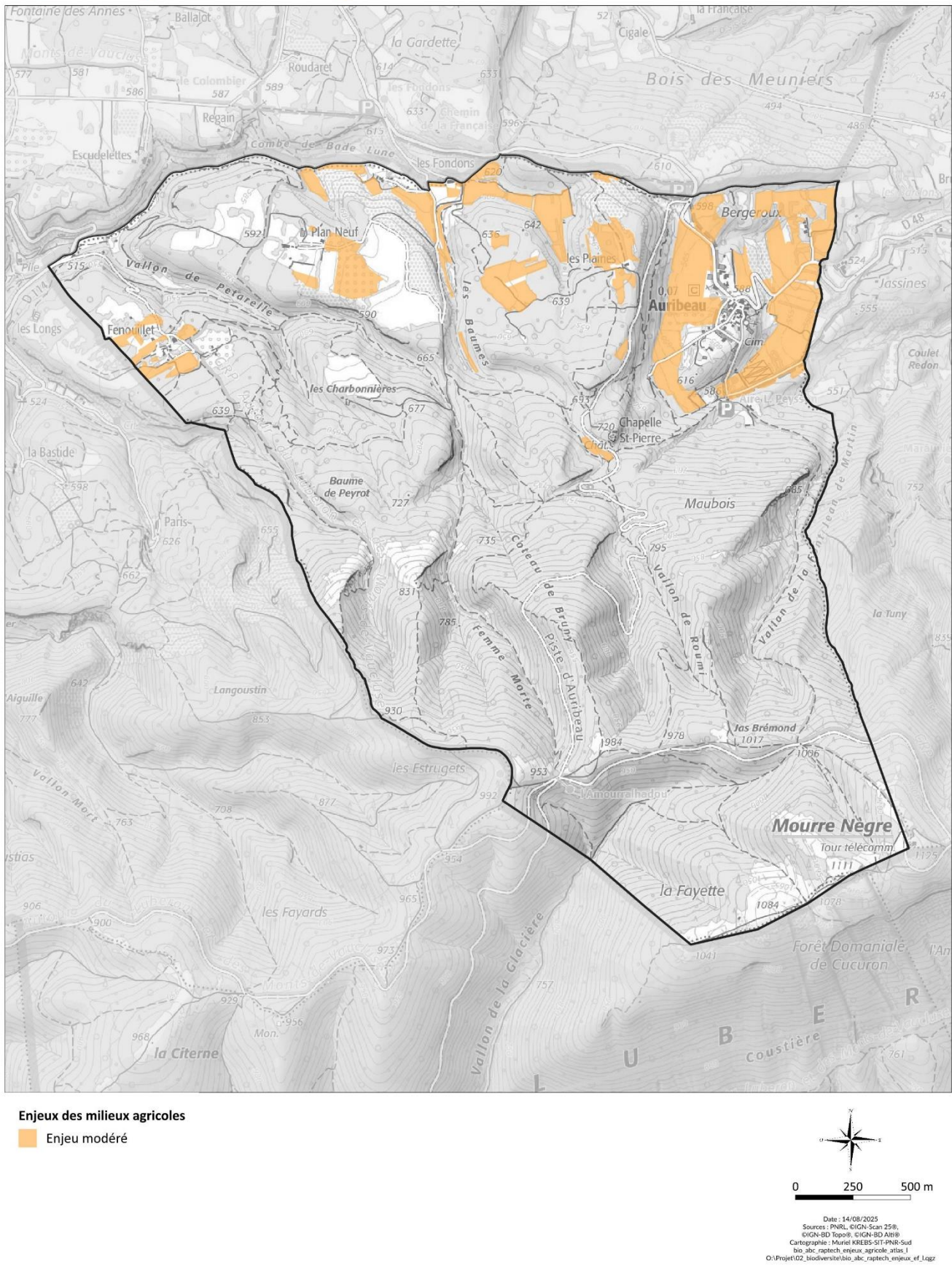


FIGURE 86 : CARTE DES MILIEUX AGRICOLES

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
G1.D4	Vergers d'arbres fruitiers	7,15	0,95
G2.91	Oliveraies à Olea europaea	0,18	0,02
I1	Cultures et jardins maraîchers	1,59	0,21
I1.1	Monocultures intensives	3,83	0,51
I1.12	Monocultures intensives de taille moyenne (1-25ha)	0,52	0,07
I1.13	Petites monocultures intensives (< 1ha)	2,8	0,37
I1.3	Terres arables à monocultures extensives	41,16	5,47
I1.53	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	3,47	0,46
J2.43	Serres	1,29	0,17

FIGURE 87 : LISTE DES HABITATS AGRICOLES PRESENTS SUR AURIBEAU

À Auribeau, le parcellaire agricole est peu étendu, car fortement contraint par le relief. Il s'étend essentiellement sur le plateau autour du village ainsi que dans quelques parcelles isolées vers les Plaines, Plan Neuf et Fenouillet.

Il s'agit d'une agriculture sèche et peu productive, non irriguée et qui a vu se développer, ces dernières décennies, la culture du lavandin. Ces cultures de plantes à parfum ont quelque peu supplanté un modèle plus traditionnel, dénommé "agro-pastoral", caractérisé par une rotation de cultures annuelles de céréales et de fourrage bénéficiant directement ou indirectement aux troupeaux. Ce dernier modèle subsiste toutefois, en lien également avec quelques prairies sèches permanentes ou prairies un peu plus humides vers les Fondons et Pétarelle. On peut aussi mentionner l'existence de quelques truffières et d'un peu de maraîchage.



FIGURE 88 : LE VILLAGE ET SON ENVIRONNEMENT AGRICOLE

© : PNRL – Françoise Delville

L'ensemble forme, notamment autour du village, un paysage assez typique et préservé, constitué d'un patchwork serré de petites parcelles délimitées par de nombreuses haies arbustives ou arborées, ainsi que de murets de pierre sèche. L'arbre est ici bien présent sous une forme bocagère, à la fois entre les parcelles et en bosquets.

Même si certaines pratiques ont pu parfois - comme ailleurs - générer un impact non négligeable sur la biodiversité, la "campagne" d'Auribeau a conservé la forme d'un modèle extensif devenu particulièrement intéressant, voire indispensable, pour la préservation de tout un cortège d'espèces végétales et animales, pourtant naguère considérées comme banales et courantes, mais aujourd'hui menacées à la suite de l'intensification des pratiques agricoles et de la fermeture des milieux.

Ce n'est donc pas une surprise de retrouver, encore aujourd'hui, un petit cortège intéressant de plantes, d'invertébrés, d'oiseaux et de petits mammifères contribuant à faire de cette campagne un lieu vivant, un écosystème tout à la fois modeste et précieux.



FIGURE 89 : TALUS HERBEUX EN FRICHE

© : LPO PACA : Aurélie Johanet

Parmi les plantes des milieux agricoles, les plantes dites « messicoles », c'est-à-dire étroitement associées aux cultures annuelles de céréales, constituent un cortège aujourd'hui en voie d'extinction au niveau national. Le Luberon résiste plutôt bien à cette disparition, sans l'enrayer pour autant. Certaines plantes messicoles remarquables subsistent encore à Auribeau, comme la Renoncule des champs, la Vachère, le Gaillet à trois cornes ou le Bifora rayonnant.



FIGURE 90 : GLAÏEUL D'ITALIE

© : PNRL – Françoise Delville

Parmi les oiseaux, les passereaux sont nombreux à se partager l'espace rural. Granivores, insectivores, ou les deux à la fois, ils y trouvent une nourriture abondante, pour peu que l'homme préserve quelque peu ces garde-manger.

En ce sens, ce sont de précieux auxiliaires des cultures, comme les chauves-souris, car ils participent à la régulation des populations d'insectes.



Parmi ces petits oiseaux, on trouve à Auribeau des bruants proyers et zizi, des verdiers d'Europe, des alouettes lulu ou encore des chardonnerets élégants. Certaines de ces espèces, pourtant réputées communes, connaissent aujourd'hui une régression alarmante en France.

FIGURE 91 : LE VERDIER D'EUROPE

© : LPO PACA : Aurélien Audevard

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)
Nom commun	Petit rhinolophe
Enjeux PNRL	Fort
Statut de conservation	Liste rouge nationale : LC
Statut de Protection	Protection nationale : NM2 - Directive Habitats-Faune-Flore : CDH2, CDH4
Description	Le Petit rhinolophe est également bien présent à Auribeau, contacté en plusieurs endroits de la commune lors de l'ABC. Là encore, la reproduction n'a pas été mise en évidence, mais elle est très probable. Pour se reproduire, il recherche de préférence des bâtiments tranquilles tels que des greniers, combles ou cabanons où règne une température suffisante en été. C'est un chasseur d'insectes divers qu'il recherche dans des milieux semi-ouverts, avec présence de linéaires arborés et de lisières.



FIGURE 92 : PETIT RHINOLOPHE
© : PNRL – Laurent Michel

Nom scientifique	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758
Nom commun	Hirondelle rustique
Enjeux PNRL	Assez fort
Statut de conservation	Liste rouge régionale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	L'Hirondelle rustique, reconnaissable à sa gorge rouge brique et son dos bleu foncé métallique contrastant avec un ventre blanchâtre teinté de roux, mesure 19 à 22 cm et pèse 16 à 25 g. Espèce cosmopolite, elle migre chaque année d'Afrique vers l'Europe dès fin février, parcourant jusqu'à 12 000 km. Insectivore, elle capture ses proies en vol et fréquente surtout les zones agricoles et humides. Anthropophile et grégaire, elle niche souvent dans les bâtiments agricoles où elle construit son nid de boue et salive. Menacée par la disparition de

	ses habitats, la baisse des effectifs d'insectes, le froid et la prédation, l'Hirondelle rustique est une espèce protégée sur tout le territoire français. Espèce nicheuse sur la commune.
--	--



FIGURE 93 : HIRONDELLE RUSTIQUE
 © : LPO PACA : Aurélien Audevard

Nom scientifique	<i>Emberiza calandra Linnaeus, 1758</i>
Nom commun	Bruant proyer
Enjeux PNRL	Modéré
Statut de conservation	Liste rouge régionale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	Le Bruant proyer est un bruant massif de 40 à 50 g, rappelant une alouette mais au bec puissant en forme de S comme les autres Emberizidés. C’est un oiseau terne, gris, noir et marron sur un fond de blanc délavé et une poitrine striée de noir, sans dimorphisme sexuel notable. Il est souvent observé perché sur un poteau de clôture ou un fil barbelé, étant donné sa prédilection pour les cultures et prairies de fauche. Espèce nicheuse sur la commune.



FIGURE 94 : BRUANT PROYER
 © : Creative Commons : S.Wroza

Parc
naturel
régional
du Luberon

This is a detailed topographic map of the Auribeau commune in the Alpes-Maritimes department. The map shows the commune's boundaries, major roads, and surrounding towns. Key features include:

- Towns and Villages:** Fenouillet, Plan Neuf, Bergeroux, Auribeau, Fenouillet, Plan Neuf, Bergeroux, Auribeau, Fenouillet, Plan Neuf, Bergeroux, Auribeau.
- Geographical Features:** Vallon de Perarelle, Vallon de la Fayette, Vallon de la Glacière, Vallon de la Fayette, Vallon de la Glacière, Vallon de la Fayette, Vallon de la Glacière.
- Infrastructure:** Major roads, including the D48, and the Tour télécomm.
- Topography:** Contour lines indicating elevation, with peaks like the Tour télécomm (1111m) and the Tour de la Fayette (1084m).

■ Enjeu très fort
■ Enjeu modéré



0 250 500 m

Date : 14/08/2025
Sources : PNRL ©IGN-Scan 25®,
©IGN-BD Topo®, ©IGN-BD Alt®
Cartographie : Muriel KREBS-SIT-PNR-Sud
bio_abc_raptech_enjeux_artificialise_atlas_1
O:\Projet\02 biodiversite\bio_abc_raptech_enjeux de l.qgz

73

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Superficie totale (ha)	Part (%)
J	Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels	1,27	0,17
J1	Bâtiments des villes et des villages	11,93	1,58
J1.2	Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines	0,2	0,03
J4.2	Réseaux routiers	1,71	0,23
X22	Petits jardins non domestiques des centres-villes	0,33	0,04
X25	Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines	0,7	0,09

FIGURE 96 : LISTE DES HABITATS ARTIFICIALISES PRESENTS SUR AURIBEAU

Fait particulièrement remarquable, l’urbanisation à Auribeau est réduite à son petit village ainsi qu’à quelques propriétés disséminées en pied de versant. On peut donc avant tout signaler que cet espace bâti “minimaliste” laisse toute sa place à la biodiversité des milieux agricoles et boisés environnants.



FIGURE 97 : RUELLES DU VILLAGE D’AURIBEAU

© : Office de Tourisme Pays d’Apt Luberon

Avec ses aspérités, recoins, greniers, jardins, potagers, bassins, etc., le village attire un nombre insoupçonné d’espèces qui viennent y trouver des gîtes pour pousser, se reproduire, se cacher ou se reposer, mais également pour boire et manger.

Souvent, les animaux qui vivent ici ont un lien direct avec l'environnement agricole proche, qui est aussi pour eux un territoire de chasse et de glanage ! En ce sens on peut aussi percevoir le village comme un élément à part entière de son écosystème rural.

La pierre est omniprésente dans le village, les murets, les maisons isolées, les bories, les pavements des ruelles et des cours... C'est un élément minéral qui rappelle fortement la roche calcaire du milieu naturel, dont elle est d'ailleurs issue.



FIGURE 98 : DORADILLE CETERAC

© : PNRL : Laurent Michel

On y retrouve donc un peu les mêmes espèces de lichens, mousses et plantes venues coloniser les interstices. C'est le cas de petites fougères comme la Doradille cétérac, ou du Nombril de vénus qui affectionne particulièrement les anfractuosités des murs.

Le milieu est ici toutefois un peu plus riche que les parois du milieu naturel. La Pariétaire tire parfaitement profit de cela et s'insinue partout le long des murs pas trop souvent nettoyés. Dans les endroits plus nettement riches en nitrates, souvent des recoins frais au sol plus profond, l'Herbe aux verrues et l'Ortie dioïque font leur apparition.

Cette dernière est la plante hôte de la chenille de plusieurs papillons, dont la Petite tortue.



© : PNRL : Laurent Michel

FIGURE 99 : LA PETITE TORTUE



Au fil des décennies et des siècles, les villages et habitations humaines ont aussi été le lieu d'implantations d'espèces qu'on ne retrouve pas, ou moins, dans le milieu naturel. Ces espèces ont pu être plantées, comme le Marronnier d'Inde ou les Roses trémières, ou simplement favorisées, comme la Valériane rouge, très fréquente le long des murs provençaux.

FIGURE 100 : VALERIANE ROUGE

© : PNRL : Laurent Michel

Les insectes, araignées, petits scorpions, mille-pattes et autres escargots trouvent dans les milles recoins du village, des maisons et jardins des lieux de vie qui leur sont propres, comme des petites niches écologiques dont ils tirent profit chacun à leur manière. Ce faisant, ils jouent un rôle important de recyclage des différentes plantes et matières, qu'elles aient été amenées par l'homme ou non.



FIGURE 101 : ESCARGOT PESON OU "MANGIA MERDA" EN PROVENÇAL ...

© : PNRL : Laurent Michel



FIGURE 102 : VIPERE ASPIC, PEU COMMUNE EN PROVENCE

© : PNRL : Laurent Michel

Le village et ses environs proches, les broussailles davantage délaissées sont certainement le lieu d'existence de divers « micro-mammifères » (non recensés à Auribeau), c'est-dire les mulots et autres musaraignes, profitant eux-mêmes à divers prédateurs, reptiles, oiseaux ou autres mammifères, qu'ils soient sauvages ou non, à commencer par les chats.

Le Loir gris est un petit mammifère nocturne, répandu en France. Il habite de préférence dans les massifs boisés, en particulier ceux où il peut trouver des gros arbres avec des cavités, mais gîte également dans des bâtis humains pourvu qu'ils soient suffisamment tranquilles (combles, abris, cabanes, etc.).

S'alimentant de divers fruits, dont les glands des chênes, sa présence est trahie la nuit par ses petits cris perçants et incessants. Observé en 2022 dans une cabane de berger, il est très certainement présent ailleurs dans la commune.



FIGURE 103 : LE LOIR GRIS

© : PNRL : Laurent Michel

ZOOM ESPECES

Nom scientifique	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Martinet noir
Enjeux PNRL	Modéré
Statut de conservation	Liste rouge régionale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	Au fil du temps long, le Martinet noir est devenu un véritable spécialiste de nos villes et villages, dont il a su conquérir le bâti pour installer son nid. Sa présence marque l'ambiance visuelle et sonore de nos étés. Voilier infatigable, il dort même dans les airs et ne se pose que pour assurer sa reproduction. Il s'alimente de tous les insectes volants qui passent à sa portée. La sortie du nid est souvent délicate et cette espèce est d'ailleurs celle qui est la plus soignée au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux (LPO). Pour l'heure, il se maintient encore relativement bien dans notre région, mais ses effectifs semblent toutefois en baisse (évalué « Quasi-menacé » sur la liste rouge régionale), peut-être en lien avec ceux de ses proies. Espèce nicheuse sur la commune.



FIGURE 104 : MARTINET NOIR
© : LPO PACA : Aurélien Audevard

Nom scientifique	<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Hirondelle de fenêtre
Enjeux PNRL	Modéré
Statut de conservation	Liste rouge nationale : NT
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	L'Hirondelle de fenêtre, facilement reconnaissable à son croupion blanc, fréquente la plupart des milieux urbanisés, des plus grandes agglomérations aux villages et hameaux de campagne. Très peu de sites naturels – des falaises pour l'essentiel – sont occupés par l'espèce. Migratrice transsaharienne, le retour d'Afrique de cette hirondelle s'effectue au mois de mars et les nicheurs s'installent sur leurs sites de reproduction dans les derniers jours d'avril. Le nid

	est construit sous les génoises des toitures, parfois en colonies. Le régime alimentaire de l'Hirondelle de fenêtre est composé de nombreux insectes qu'elle capture en vol. Le retour dans les quartiers d'hivernage, vraisemblablement situés en Afrique de l'Ouest, s'étale jusqu'en octobre. Espèce nicheuse sur la commune.
--	--



FIGURE 105 : HIRONDELLE DE FENETRE
 © : LPO PACA : François Grimal

Nom scientifique	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)
Nom commun	Chardonneret élégant
Enjeux PNRL	Modéré
Statut de conservation	Liste rouge nationale : VU
Statut de Protection	Protection nationale : NO3
Description	Très reconnaissable avec ses couleurs vives et tranchées, le Chardonneret élégant apprécie les paysages arborés, mais pas trop fermés. On le retrouve ainsi dans les espaces forestiers lâches, sur les marges des cultures et jusque dans les parcs urbains. Hors saison de reproduction, il forme souvent des groupes importants. C’est un granivore, dont le bec puissant lui permet d’extraire les graines. L’espace agricole, en particulier, lui est favorable dès lors qu’on y trouve des friches, jachères et délaissés non fauchés où il peut trouver sa nourriture. Réputé « oiseau commun », il est inscrit depuis 2016 sur la liste rouge nationale des oiseaux nicheurs en catégorie « Vulnérable ». Espèce nicheuse sur la commune.



FIGURE 106 : CHARDONNERET ELEGANT

© : LPO PACA : Aurélien Audevar

8. La géodiversité



FIGURE 107 : ROCHES A AURIBEAU

© : PNRL – Stéphane Legal

- Qu'est-ce que la géodiversité ?

« On entend par géodiversité la diversité géologique, géomorphologique, hydrologique et pédologique ainsi que l'ensemble des processus dynamiques qui les régissent, y compris dans leurs interactions avec la faune, la flore et le climat. »

Art. L110-1 du Code de l'environnement

À Auribeau, différentes ressources telles que la carte géologique, les cartes topographiques, les données sur les sols et toutes les observations de terrain permettent d'illustrer la géodiversité de la commune.

- La géodiversité à Auribeau

La commune d'Auribeau est constituée de roches sédimentaires d'âge compris entre -130 millions d'années (Hauterivien) et la période actuelle. Les roches les plus anciennes sont des calcaires en gros bancs présents sur le versant nord du Grand Luberon.

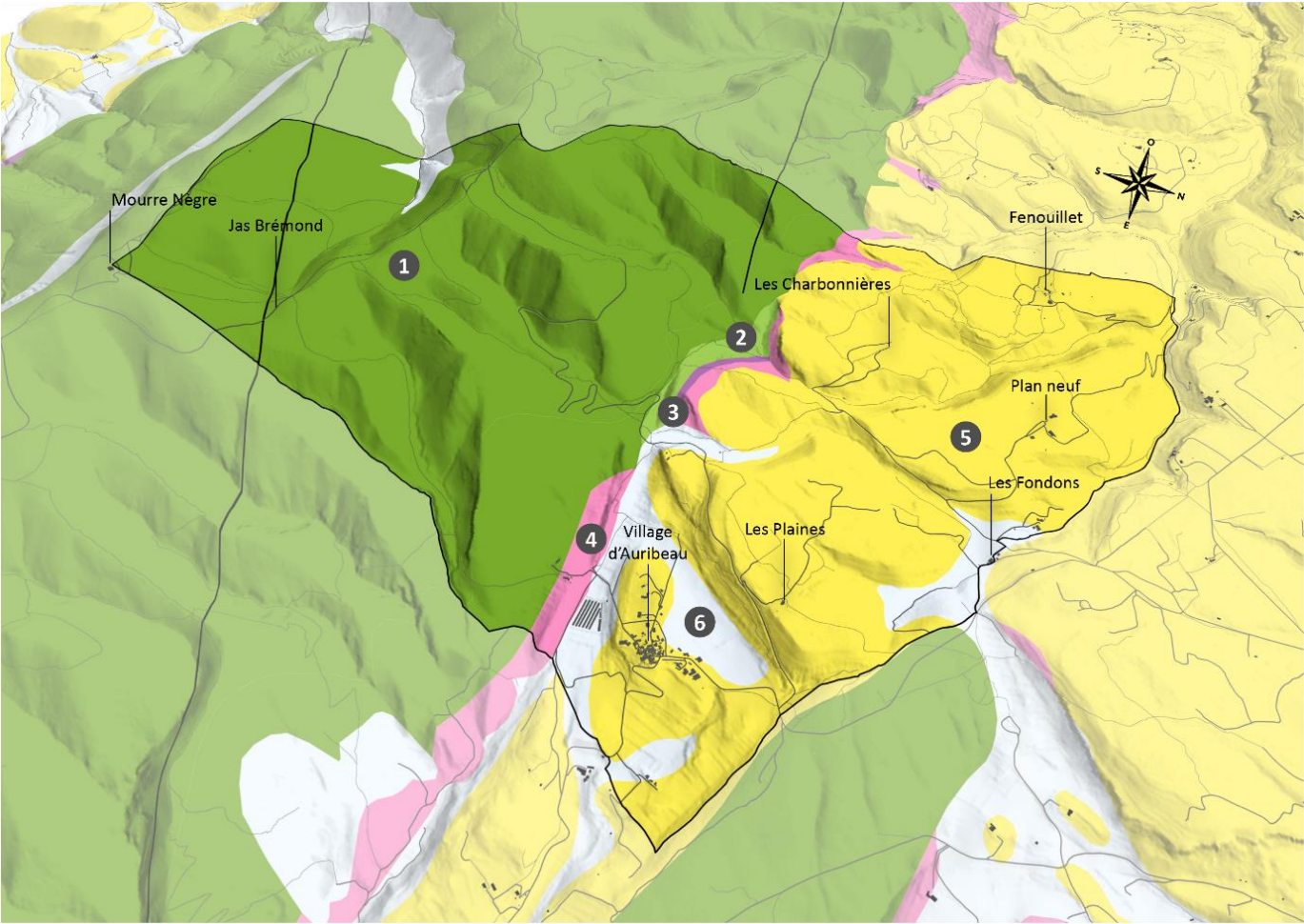


FIGURE 108 : CARTE GEOLOGIQUE D'AURIBEAU

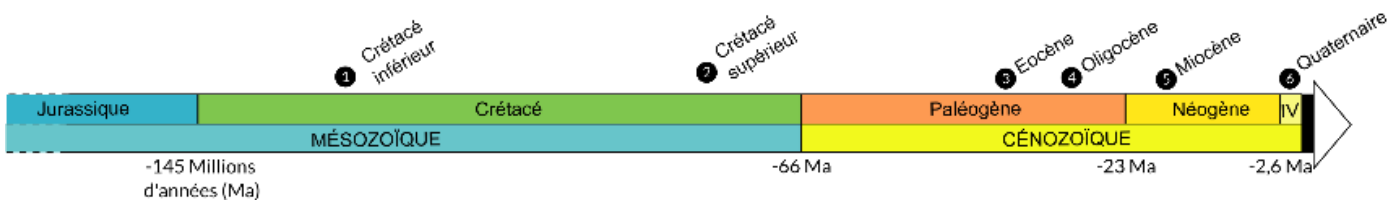


FIGURE 109 : ECHELLE DU TEMPS

6	Quaternaire	Eboulis récents
5	Miocène	Burdigalien : molasses calcaires et marnes sableuses
4	Oligocène	Rupélien : calcaires en plaquettes
3	Eocène	Priabonien : argiles sableuses
2	Crétacé supérieur	Cénomaniens : sables rouges et blancs
1	Crétacé inférieur	Barrémien-Bédoulien : calcaires à faciès urgonien
		Hauteriviens : calcaires en gros bancs

- Géomorphologie

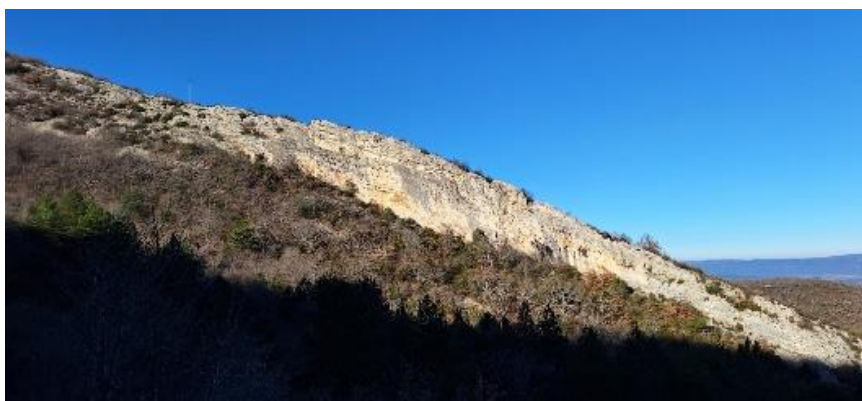
La commune d'Auribeau s'étend sur 611 mètres de dénivelée et présente plusieurs formes de reliefs caractéristiques :

- la crête du massif du Luberon, orientée est-ouest,

- des pentes abruptes chargées d'éboulis,
- des parois verticales,
- des vallons encaissés (vallon de Roumi, vallon de la Font Jean de Martin, vallon de Pétarelle...)
- et la terminaison du plateau des Claparèdes, lieu d'installation du village.

L'action des eaux d'infiltration a provoqué la formation de l'Aven de Bruni, qui présente un dénivelé négatif de 73 m et un développement de 89 m.

La source de l'Aiguebrun se trouve à Auribeau, aux Fondons. Le nom de cette rivière qui traverse le massif du Luberon jusqu'à la Durance viendrait de la racine prélatine *Gab-r-one signifiant gorge de montagne, ravin (d'après FOSSAT, Gilles. 2012. *Les Noms de l'eau en Vaucluse - Toponymie et hydronymie*. Paris, L'Harmattan, 159 p.)



Le vallon de la Font Jean de Martin s'enfonce dans les calcaires hauteriviens, dominé par la paroi de calcaire massif à faciès urgonien, site de nidification d'oiseaux dépendants de ces milieux.

FIGURE 110 : VALLON DE LA FONT JEAN DE MARTIN

© : PNRL – Stéphane Legal



Des tabliers d'éboulis tapissent les pentes abruptes des vallons.

Éboulis : fragments de roches issus de l'éclatement par le gel (gélifraction) des calcaires du Luberon et accumulés sur les pentes.

FIGURE 111 : EBOULIS

© : PNRL – Stéphane Legal



La molasse calcaire miocène : support et ressource naturelle pour l'édification du site castral de Saint-Pierre d'Auribeau.

FIGURE 112 : MOLASSE CALCAIRE MIOCENE

© : PNRL – Stéphane Legal



Superposition de strates de natures différentes dans les formations géologiques du Miocène (Burdigalien).

FIGURE 113 : SUPERPOSITION DE STRATES

© : PNRL – Stéphane Legal

E. Synthèse des enjeux de protection de la nature

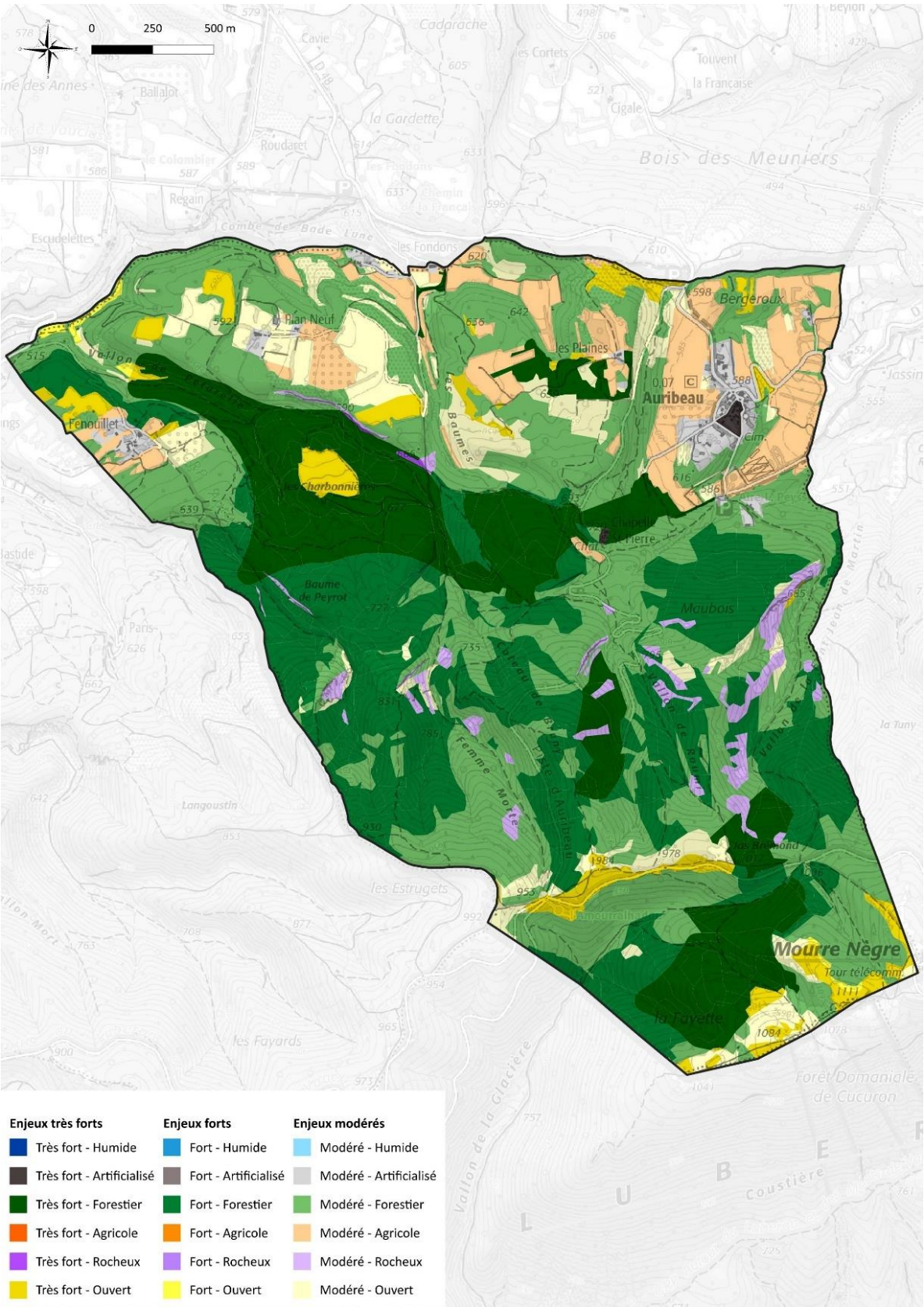


FIGURE 114 : CARTE DES ENJEUX DE PROTECTION DE LA NATURE

F. Le plan d'actions communal



ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNAL D'AURIBEAU PLAN D'ACTION



FIGURE 115 : VUE SUR LE VILLAGE ET LES MILIEUX D'AURIBEAU

© : PNRL – Françoise Delville

Liste des actions :

1. Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité dans les projets d'aménagement, de rénovation et de construction
2. Mettre en place des mesures de gestion qui prennent en compte la biodiversité
3. Mettre en place des économies d'eau
4. Mettre en œuvre des programmes et des actions de conservation sur les espèces
5. Mettre en place des actions d'éducation à la biodiversité
6. Conserver le pâturage



Commune labellisée TEN en mai 2025

Action n°1 : Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité dans les projets d'aménagement, de rénovation et de construction

Ambition du dispositif « Territoire engagés pour la Nature » associée : AMBITION 4 : Aménager avec la biodiversité



Descriptif de l'action :

La commune doit pouvoir préserver la biodiversité qui est un enjeu majeur de son territoire. La commune est majoritairement composée d'espaces naturels agricoles et forestiers. La partie urbanisée occupe une faible part de la commune. Dans le cadre de la rédaction du PLU, en cours actuellement, la commune souhaite mettre en place des actions afin de conserver et de protéger la biodiversité locale qui est un atout important du territoire.

La commune propose de soutenir la mise en place de conventions refuge pour les chauves-souris avec des prescriptions générales et de reconduire des études via la pose d'enregistreurs et des observations notamment à l'Aven de Bruni.



FIGURE 116 : PRAIRIE DE PETARELLE

© : Vincent Derreumaux

La commune s'engage à identifier et à localiser les éléments de paysage et à délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique (arbres, haies, murets, colonies de chauves-souris, d'hirondelles et martinets, ...), notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation dans le PLU au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme (modification PLU future) : avoir de l'info disponible en mairie et proposer aux habitants de contribuer à la poursuite de l'inventaire avec l'appui du PNRL.

Inscrire la connaissance de petit bâtiments intéressants dans le PLU (modification PLU future) : avoir de l'info disponible en mairie et proposer aux habitants de contribuer à la poursuite de l'inventaire avec l'appui du PNRL.

La commune prévoit de poursuivre les démarches d'acquisition de la propriété des Charbonnières dans le cadre de la politique des Espaces naturels sensibles du Département. Elle engagera ensuite les inventaires naturalistes et la rédaction d'un plan de gestion.

La commune prévoit d'acquérir la parcelle au départ de la piste DFCI pour permettre le maintien de la vocation DFCI de cet espace, assurer le stationnement et préserver l'écosystème abritant des papillons notamment.

Partenariats envisagés :

Bureau d'études et partenaires locaux.

Méthode et mise en œuvre envisagées :

Réunions techniques avec le bureau d'études, visites sur le terrain.

Résultats attendus :

Préservation de la biodiversité locale et des espaces naturels.

Budget prévisionnel de l'action :

Le coût est pris en charge dans le cadre de la mise en place du PLU.

Plan de financement de l'action :

Sans objet.

Limites et conditions de réussite

PLU en accord avec le SCOT.

Adhésion des habitants.

Besoins en accompagnement

Accompagnement assuré par le bureau d'étude chargé de la rédaction du PLU.

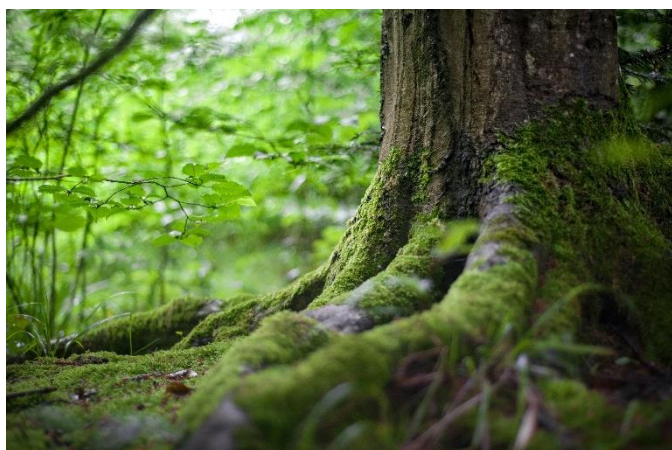
Action n°2 : Mettre en place des mesures de gestion qui prennent en compte la biodiversité

Ambition du dispositif « Territoire engagés pour la Nature »

associée : AMBITION 5 : Développer une gestion écologique des espaces verts



Descriptif de l'action :



© : Creative Commons : Mali Maeder

FIGURE 117 : RACINES D'ARBRE

La commune souhaite au niveau de ses espaces verts, effectuer un inventaire des essences utilisées et privilégier des essences locales adaptées à la sécheresse et à la géologie de la commune. Une préservation des arbres remarquables sera également mise en place par la commune afin de préserver les arbres notamment implantés à l'entrée de la commune. La commune souhaite également favoriser la plantation de nouveaux arbres sur la commune afin de développer la végétalisation communale. La commune souhaite favoriser la plantation d'arbres à fort enjeu patrimonial, comme le tilleul ou le platane.

L'implantation de nouveaux arbres, autant que la conservation du patrimoine arbore implique la mise en place d'une stratégie de gestion durable. Elle peut passer par des acquisitions foncières.

La commune souhaite favoriser la plantation d'arbres à fort enjeu patrimonial, comme le tilleul, les amandiers.... Elle souhaite assurer la conservation variétale de fruitiers.

La commune prévoit dans le jardin communal la plantation d'arbustes à floraison favorisant les insectes. La commune diffusera les listes d'espèces à favoriser.

Partenariats envisagés :

La commune souhaite travailler sur cette action avec le département du Vaucluse, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et le Parc naturel régional du Luberon pour avoir des conseils en la matière notamment sur les plantes locales les plus adaptées au contexte local et favorable à la biodiversité.

Méthode et mise en œuvre envisagées :

Etat des lieux, préconisations de plantations, plantations, entretien et suivi.

Résultats attendus :

Une végétalisation plus importante et plus adaptée sur la commune.

Budget prévisionnel de l'action :

Budget annuel consacre au fleurissement et à la végétalisation de la commune : environ 300 €

Opération "Planter 50 000 arbres en Vaucluse"

Plan de financement de l'action :

Opération "Planter 50 000 arbres en Vaucluse"

Limites et conditions de réussite

Intégration des espaces verts de la commune dans l'environnement naturel de celle-ci.

Besoins en accompagnement

Recherche d'aides spécifiques à ce type d'actions.

Action n°3 : Mettre en place des économies d'eau

Ambition du dispositif « Territoire engagés pour la Nature » associée :
AMBITION 3 : Intégrer la biodiversité dans mes démarches de planification



Descriptif de l'action :

La commune travaillera aux économies d'eau et d'électricité via le soutien du programme Sedel du PNRL. Elle sensibilisera les habitants et les professionnels aux économies d'eau.

La commune contribuera aux réflexions inter-communales sur la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau pour la réservation du ruisseau de l'Aiguebrun.



FIGURE 118 : STAND PARC ECONOMISONS L'EAU

© : PNRL

La commune avec l'appui du Parc du Luberon vérifiera la possibilité de puiser les eaux de source ou en sous-sol, et les autorisations données aux propriétaires et professionnels au regard des capacités du bassin versant et de la réglementation afin de préserver la biodiversité liée à l'eau (aiguiers, mares, prairies, ruisseau de l'Aiguebrun et de ses affluents).

Action n°4 : Mettre en œuvre des programmes et des actions de conservation sur les espèces

Ambition du dispositif « Territoire engagés pour la Nature » associée :
AMBITION 6 : Développer des programmes et des actions de gestion et conservation des espèces et habitats



Descriptif de l'action :



© : LPO

FIGURE 119 : NICOIR A OISEAUX

La commune souhaite mettre en place des actions concernant la conservation des espèces sur sa commune. La commune a le projet de travailler avec la LPO pour la pose de nicoirs afin de favoriser le retour des hirondelles et l'implantation de colonies de chauves-souris sur la commune. La commune souhaite préserver la faune sauvage sur la commune et favoriser l'accès aux ressources alimentaires naturelles. La commune souhaite aussi sensibiliser la population à la préservation de la faune sauvage du bâti, en préservant les vieilles pierres et la végétation en place qui servent de protection à la faune locale.

Elle propose de réaliser l'inventaire du patrimoine de murs de pierres sèches avec le CAUE et d'organiser des chantiers de restauration en mobilisant des financements destinés à la restauration du petit patrimoine bâti.

La commune assurera une veille des parois rocheuses pour le respect de la non pratique de l'escalade.

Partenariats envisagés :

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

Méthode et mise en œuvre envisagées :

Etat des lieux et préconisations d'actions, ateliers de construction de nicoirs.

Résultats attendus :

Construction de nicoirs par la population notamment par les plus jeunes.

Pose de nicoirs et autonomie des habitants dans les années suivantes de l'action définie.

Budget prévisionnel de l'action :

Accompagnement : budget compris dans le cadre des refuges LPO.

Achat de fournitures et/ou de matériel spécifique : 300

Plan de financement de l'action :

Budget communal : 60 €

LPO : 240 €

Limites et conditions de réussite :

Sensibilisation de la population à la nécessité d'offrir des abris et des nichoirs pour les oiseaux, les chauves-souris et les hérissons notamment.

Mise en place autonome de nichoirs par la population dans les jardins privés.

Besoins en accompagnement

Accompagnement assuré dans le cadre du label « Refuge LPO ».

Action n°5 : Mettre en place des actions d'éducation à la biodiversité

Ambition du dispositif « Territoire engagés pour la Nature » associée :
AMBITION 8 : Développer des programmes d'éducation à la biodiversité



Descriptif de l'action :

La commune souhaite sensibiliser la population aux actions mises en place pour préserver la biodiversité et solliciter leur engagement dans cette démarche. La commune mettra en place des réunions publiques, des ateliers et des inventaires participatifs, des comptages...

Dans le cadre de l'ABC actuellement en cours, plusieurs réunions et rencontres ont déjà été réalisées par la commune. L'objectif est de continuer ces animations auprès du grand public. Des ateliers seront également proposés aux enfants de la commune comme la construction de mangeoires ou de nichoirs. Des animations seront également réalisées au niveau du jardin pédagogique.



FIGURE 120 : SORTIE INSECTES AVEC LA LPO PACA

© : Josephine Devlieghere

La commune diffusera des conseils aux particuliers au moment des instructions de permis de construire et de déclarations de travaux.

La commune fournira également des conseils relatifs au jardinage, en particulier pour respecter les périodes de quiétude de la faune.

La commune souhaite poursuivre la mise en place de panneaux de sensibilisation pédagogique sur le nouveau sentier et diffuser l'information via www.chemindesparcs.fr.

Partenariats envisagés :

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Parc naturel régional du Luberon, associations locales.

Méthode et mise en œuvre envisagées :

Concertation avec les partenaires de la LPO et du Parc Naturel Régional du Luberon dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale (fiches action) et Label « Refuges LPO ».

Résultats attendus :

Prise en compte de la biodiversité dans toutes les actions du quotidien et lors de projets d'envergure (construction, rénovation, entretien des espaces verts privés ...)

Budget prévisionnel de l'action :

Déjà pris en compte dans le cadre des ABC notamment avec l'aide de la Communauté de Communes du Pays d'Apt-Luberon.

Plan de financement de l'action :

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

Parc Naturel Régional du Luberon

Communautés de Communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL).

Limites et conditions de réussite

Intégration de la biodiversité dans le cadre des activités agricoles sur la commune.

Besoins en accompagnement

Solutions alternatives aux pesticides et/ou insecticides (pollinisation, installation de ruchers sur les parcelles...) sur les terres agricoles exploitées sur le territoire communal.

Action n°6 : Conserver le pâturage

Descriptif de l'action :

La commune s'engage à aider au maintien des activités pastorales (retour du pâturage aux Charbonnières, accompagnement des éleveurs et suivis sur le Grand Luberon et les prairies de l'Aiguebrun avec l'aide du PNRL).



© : PNRL - Sophie Bourlon

FIGURE 121 : TROUPEAU DE MOUTONS

ANNEXES

Annexe 1 : Définition des statuts de conservation et de protection 98

Annexe 2 : Liste des espèces présentes sur la commune d’Auribeau..... 100

Annexe 3 : Correspondances entre les codes EUNIS des habitats et les types de milieux 201

Annexe 1 : Définition des statuts de conservation et de protection

- STATUT DE CONSERVATION DE L'UICN (LISTES ROUGES) :

Les différents statuts utilisés pour décrire l'état de conservation des espèces (ou taxons) se basent sur la réduction des effectifs ainsi le déclin et la répartition géographique de la population. En fonction de l'analyse de ces différents critères un taxon est qualifié de :

STATUT	DESCRIPTION
Disparu au niveau régional (RE)	Toutes les mesures mises en œuvre pour détecter le taxon dans la région se sont soldées par un échec (recherches menées dans toutes les zones concernées historiquement, et dans des conditions pertinentes)
En Danger Critique (CR)	Les meilleures données disponibles indiquent qu'il est confronté à un risque extrêmement élevé d'extinction à l'état sauvage.
En danger (EN)	Les meilleures données disponibles indiquent que l'état des populations est très alarmant, et, en conséquence, que l'espèce est confrontée à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage.
Vulnérable (VU)	Les meilleures données disponibles indiquent que l'état des populations est alarmant, et, en conséquence, que l'espèce est confrontée à un risque élevé d'extinction à l'état sauvage.
Quasi menacé (NT)	Les critères de population sont préoccupants mais ne correspondent pas encore à un état « Vulnérable » mais qu'ils en sont proches. Le taxon pourrait, dans un avenir proche passer VU
Préoccupation mineure (LC)	Les critères de populations ont été évalués mais n'ont pas identifié un état préoccupant. Cette dénomination inclut les taxons largement répandus et abondants
Données insuffisantes (DD)	Pas d'assez de données pour évaluer directement ou indirectement le risque d'extinction en fonction de sa distribution et/ou de l'état de sa population.
Non applicable (NA)	L'espèce n'est présente sur le territoire que de manière ponctuelle ou accidentelle, ou s'il s'agit d'une espèce introduite après l'année 1500
Non évalué (NE)	Les critères de populations n'ont pas été évalués

- LES DIRECTIVES EUROPEENNES (OISEAUX ET HABITAT-FAUNE-FLORE)

CODE	DESCRIPTION
Directive Habitat-Faune-Flore (92/43/CEE)	
CDH2	L' Annexe II fixe la liste des espèces (animales et végétales) d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation. Leur habitat doit être protégé sur ces zones (que cet habitat soit d'intérêt communautaire ou non).
CDH4	L' Annexe IV fixe la liste des espèces (animales et végétales) qui nécessitent une protection stricte sur l'ensemble du territoire européen. La plupart des espèces inscrites à cette annexe sont déjà protégées par la loi française.
CDH5	L' Annexe V fixe la liste des espèces (animales et végétales) dont le prélèvement et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.
Directive oiseaux (2009/147/CE)	
CDO1	Liste des espèces protégées bénéficiant de mesures spéciales de conservation de leurs habitats, telles qu'elles sont définies à l'Annexe I

CDO21	Liste des espèces migratrices dans les zones humides d'importance internationale (ex convention RAMSAR) non reprises à l'annexe I, mais qui doivent néanmoins faire l'objet de mesures de protection
CDO22	Liste des espèces migratrices non reprises à l'annexe I, mais qui doivent néanmoins faire l'objet de mesures de protection spéciale de leurs habitats pour assurer leur survie et leur reproduction.
CDO31	Liste des espèces de l'annexe III/1 soumises à une régulation européenne notamment sur leur capture et leur commerce
CDO32	Liste des espèces de l'annexe III/2 soumises à une régulation relative aux Etats, notamment sur leur capture et leur commerce

- PROTECTION NATIONALE

CODE	DESCRIPTION
FRAR2	Liste des reptiles et amphibiens bénéficiant d'une protection stricte (individus et leurs habitats)
FRAR3	Liste des reptiles et amphibiens bénéficiant d'une protection partielle (individus seulement)
FRAR4	Liste des reptiles et amphibiens dont le commerce et l'utilisation sont réglementés. Espèces protégées de la mutilation
NEC1	Liste des crustacés strictement protégés sur le territoire national
NI2	Liste des insectes strictement protégés sur le territoire national (individus et leurs habitats)
NI3	Liste des insectes partiellement protégés sur le territoire national (individus seulement)
NM2	Liste des mammifères strictement protégés sur le territoire national (individus et leurs habitats)
NMO4	Liste des mollusques protégés sur le territoire national (individus seulement)
NO3	Liste des oiseaux strictement protégés sur le territoire national (individus et leurs habitats)
NO4	Liste des oiseaux protégés sur le territoire national (individus seulement)
NP1	Liste des poissons strictement protégés sur le territoire national (individus et leurs habitats)
NP3	Liste des poissons et crustacés dont les frayères (secteur de reproduction) sont protégées.
NV1	Liste des espèces végétales protégées sur tout le territoire national
NV2	Liste des espèces végétales protégées seulement dans certaines parties du territoire
P	Listes des oiseaux chassables sur le territoire national et sa zone maritime européenne

- PROTECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE

CODE	DESCRIPTION
RV93	Listes des espèces, tout règnes et groupes taxonomiques confondus, protégées à l'échelle régionale
DV04	Liste des espèces protégées dans le département des Alpes de Haute-Provence
V04P2	Listes des espèces végétales dont la cueillette est réglementée dans le département des Alpes de Haute-Provence

Annexe 2 : Liste des espèces présentes sur la commune d'Auribeau

Téléchargez l'ensemble de la liste des espèces présentes sur la commune d'Auribeau au format Excel :

https://geo.pnrsud.fr/docs/01_GEO/patrimoine_naturel_et_biodiversite/abc/annexe_especes_auribeau.xlsx

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Hyla meridionalis</i> Böttger, 1874	Rainette méridionale (La)	Amphibiens	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : FRAR2
<i>Aculepeira ceropegia</i> (Walckenaer, 1802)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Aelurillus v-insignitus</i> (Clerck, 1758)	Saltique marqué	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Agalenatea redii</i> (Scopoli, 1763)	Épeire de velours	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Agelena labyrinthica</i> (Clerck, 1758)	Agélène à labyrinthe	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Agroeca brunnea</i> (Blackwall, 1833)	Agroeca brune	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Agroeca cuprea</i> Menge, 1873		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Agroeca inopina</i> O. Pickard-Cambridge, 1886		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Agroeca proxima</i> (O. Pickard-Cambridge, 1871)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Allagelena gracilens</i> (C.L. Koch, 1841)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Alopecosa albofasciata</i> (Brullé, 1832)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Alopecosa alpicola</i> (Simon, 1876)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
<i>Alopecosa cursor</i> (Hahn, 1831)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Alopecosa fabrilis</i> (Clerck, 1758)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Alopecosa farinosa</i> (Herman, 1879)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Alopecosa laciniosa</i> (Simon, 1876)		Araignées	Modéré	Nationale : LC	
<i>Alopecosa sulzeri</i> (Pavesi, 1873)		Araignées	Assez fort	Nationale : VU	
<i>Altella lucida</i> (Simon, 1874)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Amaurobius erberi (Keyserling, 1863)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Anelosimus vittatus (C.L. Koch, 1836)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Aphantaulax cincta (L. Koch, 1866)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Aphantaulax trifasciata (O. Pickard-Cambridge, 1872)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Apostenus fuscus Westring, 1851		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Araeoncus altissimus Simon, 1884		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Araneus circe (Savigny & Audouin, 1826)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Araneus diadematus Clerck, 1758	Épeire diadème	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Araneus pallidus Olivier, 1789		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
Araneus triguttatus Fabricius, 1775		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Araniella cucurbitina (Clerck, 1758)	Épeires concombres	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Araniella displicata (Hentz, 1847)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Araniella inconspicua (Simon, 1874)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Araniella opisthographa (Kulczy?ski, 1905)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Argiope bruennichi (Scopoli, 1772)	Épeire frelon	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Argiope lobata (Pallas, 1772)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Attulus rupicola (C. L. Koch, 1837)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
Aulonia albimana (Walckenaer, 1805)	Aulonie mains-blanches	Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Ballus chalybeius (Walckenaer, 1802)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Bassaniodes bufo (Dufour, 1820)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Bolyphantes nigropictus Simon, 1884		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Callilepis schuszteri (Herman, 1879)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Carrhotus xanthogramma (Latreille, 1819)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Centromerus serratus (O. Pickard-Cambridge, 1875)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Cercidia prominens (Westring, 1851)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Chalcoscirtus infimus (Simon, 1869)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Clubiona comta C.L. Koch, 1839		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Clubiona diversa O. Pickard-Cambridge, 1862		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Clubiona lutescens Westring, 1851		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Cozyptila blackwalli (Simon, 1875)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Crustulina guttata (Wider, 1834)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Crustulina scabripes Simon, 1881		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Cyclosa algerica Simon, 1885		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Cyclosa conica (Pallas, 1772)	Épeire conique	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Cyclosa sierrae Simon, 1870		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
Dasumia laevigata (Thorell, 1873)		Araignées	Modéré	Nationale : NT	
Diaea dorsata (Fabricius, 1777)	Thomise tricolore	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Diaea livens Simon, 1876		Araignées	Faible	Nationale : DD	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Drassodes cupreus (Blackwall, 1834)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Drassodes inermis (Simon, 1878)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Drassodes lapidosus (Walckenaer, 1802)	Drassode lapidicole	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Drassodes villosus (Thorell, 1856)		Araignées	Faible		
Drassodex heeri (Pavesi, 1873)		Araignées	Donnée insuffisante		
Drassodex hypocrita (Simon, 1878)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Drassyllus lutetianus (L. Koch, 1866)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Drassyllus praeficus (L. Koch, 1866)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Drassyllus villicus (Thorell, 1875)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Dysdera erythrina (Walckenaer, 1802)	Dysdère érythrine	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Dysdera ninnii Canestrini, 1868		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Echemus angustifrons (Westring, 1861)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Enoplognatha afrodite Hippa & Oksala, 1983		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Enoplognatha mandibularis (Lucas, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Enoplognatha ovata (Clerck, 1758)	Théridion ovoïde	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Enoplognatha thoracica (Hahn, 1833)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Episinus maculipes Cavanna, 1876		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Episinus truncatus Latreille, 1809	Épisine tronqué	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Eratigena agrestis (Walckenaer, 1802)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Eratigena fuesslini (Pavesi, 1873)		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Eratigena picta</i> (Simon, 1870)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Ero furcata</i> (Villers, 1789)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Euophrys frontalis</i> (Walckenaer, 1802)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Euophrys nigripalpis</i> Simon, 1937		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
<i>Euophrys rufibarbis</i> (Simon, 1869)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Euryopis episinoides</i> (Walckenaer, 1847)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Evarcha arcuata</i> (Clerck, 1758)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Evarcha falcata</i> (Clerck, 1758)	Saltique entouré	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Evarcha jucunda</i> (Lucas, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Evarcha michailovi</i> Logunov, 1992		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Frontinellina frutetorum</i> (C.L. Koch, 1834)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Gibbaranea bituberculata</i> (Walckenaer, 1802)	Épeire à bosses	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Gnaphosa lucifuga</i> (Walckenaer, 1802)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Gnaphosa nigerrima</i> L. Koch, 1877		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : EN	
<i>Gnaphosa occidentalis</i> Simon, 1878		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
<i>Gonatium hilare</i> (Thorell, 1875)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
<i>Hahnia helveola</i> Simon, 1875		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Hahnia pusilla</i> C.L. Koch, 1841		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Haplodrassus dalmatensis</i> (L. Koch, 1866)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Haplodrassus macellinus</i> (Thorell, 1871)		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Haplodrassus signifer (C.L. Koch, 1839)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Haplodrassus silvestris (Blackwall, 1833)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Harpactea hombergi (Scopoli, 1763)	Harpactée pattes-rayées	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heliophanus apiatus Simon, 1869		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heliophanus cupreus (Walckenaer, 1802)	Saltique cuivré	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heliophanus flavipes (Hahn, 1832)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heliophanus tribulosus Simon, 1869		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heriaeus hirtus (Latreille, 1819)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heriaeus oblongus Simon, 1918		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Heterotheridion nigrovariegatum (Simon, 1873)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Hogna radiata (Latreille, 1817)	Lycose tarentuline	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Icius hamatus (C.L. Koch, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Lathys humilis (Blackwall, 1855)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Leptorchestes mutilloides (Lucas, 1846)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Linyphia triangularis (Clerck, 1758)	Linyphie triangulaire	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Liocranoeca striata (Kulczy?ski, 1882)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Liocranum rupicola (Walckenaer, 1830)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Lycosa tarantula (Linnaeus, 1758)	Tarentules	Araignées	Modéré	Nationale : LC	
Macaroeris nidicolens (Walckenaer, 1802)		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Mangora acalypha (Walckenaer, 1802)	Mangore petite-bouteille	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Megalephyphantes collinus (L. Koch, 1872)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
Menemerus semilimbatus (Hahn, 1829)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Meta bourneti Simon, 1922		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Meta menardi (Latreille, 1804)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Metellina merianae (Scopoli, 1763)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Metellina segmentata (Clerck, 1758)	Méta d'automne	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Micrommata ligurina (C.L. Koch, 1845)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Micrommata virescens (Clerck, 1758)	Micrommate émeraude	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Misumena vatia (Clerck, 1758)	Misumène variable	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Neaetha membrosa (Simon, 1869)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Nemesia incerta O. Pickard-Cambridge, 1874		Araignées	Très fort	Nationale : CR*	
Nemoscolus laurae (Simon, 1868)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Neoscona adianta (Walckenaer, 1802)	Épeires fougères	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Neriere radiata (Walckenaer, 1841)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Nomisio aussereri (L. Koch, 1872)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Nomisio exornata (C.L. Koch, 1839)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Nuctenea umbratica (Clerck, 1758)	Épeire des fissures	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Oonops pulcher Templeton, 1835		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Oxyopes heterophthalmus</i> (Latreille, 1804)	Araignée-lynx	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Oxyopes lineatus</i> Latreille, 1806		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Ozyptila atomaria</i> (Panzer, 1800)	Ozyptile sablée	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pardosa bifasciata</i> (C.L. Koch, 1834)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pardosa hortensis</i> (Thorell, 1872)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pardosa lugubris</i> (Walckenaer, 1802)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pelecopsis radiculicola</i> (L. Koch, 1872)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pellenes arciger</i> (Walckenaer, 1837)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pellenes brevis</i> (Simon, 1868)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Philaeus chrysops</i> (Poda, 1761)	Saltique sanguinolent	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Philodromus aureolus</i> (Clerck, 1758)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Philodromus buxi</i> Simon, 1884		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Philodromus cespitum</i> (Walckenaer, 1802)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Philodromus dispar</i> Walckenaer, 1826	Philodrome disparate	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Philodromus fuscolimbatus</i> Lucas, 1846		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Philodromus lividus</i> Simon, 1875		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
<i>Philodromus praedatus</i> O. Pickard-Cambridge, 1871		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Philodromus rufus</i> Walckenaer, 1826		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Phlegra fasciata</i> (Hahn, 1826)		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Pholcomma gibbum</i> (Westring, 1851)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Phrurolithus festivus</i> (C.L. Koch, 1835)	Phrurolithus drôle	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Phrurolithus minimus</i> C.L. Koch, 1839		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Phrurolithus nigrinus</i> (Simon, 1878)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1758)	Pisaure admirable	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pistius truncatus</i> (Pallas, 1772)	Thomise tronqué	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Porrhoclubiona genevensis</i> (L. Koch, 1866)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Psammitis ninnii</i> (Thorell, 1872)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pseudicius encarpatus</i> (Walckenaer, 1802)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Pulchellodromus pulchellus</i> (Lucas, 1846)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Rugathodes bellicosus</i> (Simon, 1873)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
<i>Runcinia grammica</i> (C.L. Koch, 1837)	Thomise rayé	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Saitis barbipes</i> (Simon, 1868)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Salticus propinquus</i> Lucas, 1846		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Salticus scenicus</i> (Clerck, 1758)	Saltique arlequin	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Salticus zebraneus</i> (C.L. Koch, 1837)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Scotina celans</i> (Blackwall, 1841)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Scotina palliardii</i> (L. Koch, 1881)		Araignées	Faible	Nationale : DD	
<i>Segestria bavarica</i> C.L. Koch, 1843		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Simitidion simile</i> (C.L. Koch, 1836)		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Sintula retroversus</i> (O. Pickard-Cambridge, 1875)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Steatoda incomposita</i> (Denis, 1957)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
<i>Synema globosum</i> (Fabricius, 1775)	Thomise Napoléon	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Talavera aperta</i> (Miller, 1971)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
<i>Tapinocyba praecox</i> (O. Pickard-Cambridge, 1873)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
<i>Tegenaria silvestris</i> L. Koch, 1872		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Tenuiphantes tenuis</i> (Blackwall, 1852)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Textrix denticulata</i> (Olivier, 1789)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Thanatus arenarius</i> L. Koch in Thorell, 1872	Thanate des sables	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Thanatus atratus</i> Simon, 1875		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Thanatus vulgaris</i> Simon, 1870		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Theridion mystaceum</i> L. Koch, 1870		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Theridion petraeum</i> L. Koch, 1872		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
<i>Thomisus onustus</i> Walckenaer, 1805	Thomise replet	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Tibellus macellus</i> Simon, 1875		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Tibellus oblongus</i> (Walckenaer, 1802)	Philodrome oblong	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Trachyzelotes pedestris</i> (C.L. Koch, 1837)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Uloborus walckenaerius</i> Latreille, 1806	Ulobore de Walckenaer	Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Uroctea durandi</i> (Latreille, 1809)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Walckenaeria acuminata</i> Blackwall, 1833	Érigone périscope	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Walckenaeria antica</i> (Wider, 1834)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Walckenaeria corniculans</i> (O. Pickard-Cambridge, 1875)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Walckenaeria cucullata</i> (C.L. Koch, 1836)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Walckenaeria languida</i> (Simon, 1915)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
<i>Walckenaeria monoceros</i> (Wider, 1834)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Xysticus audax</i> (Schrank, 1803)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Xysticus cristatus</i> (Clerck, 1758)	Xystique crêté	Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Xysticus ferrugineus</i> Menge, 1876		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Xysticus kempeleni</i> Thorell, 1872		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Xysticus kochi</i> Thorell, 1872		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Xysticus lanio</i> C.L. Koch, 1835		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Zelotes aeneus</i> (Simon, 1878)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
<i>Zelotes apricorum</i> (L. Koch, 1876)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Zelotes erebeus</i> (Thorell, 1871)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Zelotes fulvopilosus</i> (Simon, 1878)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Zelotes gallicus</i> Simon, 1914		Araignées	Faible	Nationale : LC	
<i>Zelotes oblongus</i> (C.L. Koch, 1833)		Araignées	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
<i>Zelotes thorelli</i> Simon, 1914		Araignées	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Zilla diodia (Walckenaer, 1802)	Diodie tête de mort	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zodarion italicum (Canestrini, 1868)	Zodarion italien	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zodarion timidum (Simon, 1874)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zora manicata Simon, 1878		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zora nemoralis (Blackwall, 1861)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zora spinimana (Sundevall, 1833)	Zora	Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zoropsis media Simon, 1878		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Zygiella atrica (C.L. Koch, 1845)		Araignées	Faible	Nationale : LC	
Dermacentor reticulatus (Fabricius, 1794)		Autres invertébrés	Faible		
Euscorpius nicensis (C.L. Koch, 1841)		Autres invertébrés	Faible		
Glomeris marginata (Villers, 1789)		Autres invertébrés	Faible		
Leiobunum religiosum Simon, 1879		Autres invertébrés	Modéré		
Mitopus morio (Fabricius, 1779)		Autres invertébrés	Faible		
Odiellus duriusculus (Simon, 1878)		Autres invertébrés	Donnée insuffisante		
Odiellus spinosus (Bosc, 1792)		Autres invertébrés	Faible		
Phalangium opilio Linnaeus, 1758		Autres invertébrés	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe	Chauves-souris	Assez fort	Européenne : VU	Directive Habitat : CDH4, CDH2 - Protection nationale : NM2
Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	Sérotine commune	Chauves-souris	Modéré	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Hypsugo savii (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi	Chauves-souris	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Miniopterus schreibersii (Natterer in Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers	Chauves-souris	Fort	Nationale : VU	Directive Habitat : CDH4, CDH2 - Protection nationale : NM2
Myotis crypticus Ruedi, Ibáñez, Salicini, Juste & Puechmaille, 2019	Murin cryptique	Chauves-souris	Donnée insuffisante	Européenne : NT	Directive Habitat : CDH4
Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	Chauves-souris	Modéré	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Pipistrellus kuhlii (Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	Chauves-souris	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	Chauves-souris	Faible	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	Chauves-souris	Modéré	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Plecotus austriacus (J. B. Fischer, 1829)	Oreillard gris	Chauves-souris	Faible	Européenne : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Chauves-souris	Fort	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH4, CDH2 - Protection nationale : NM2
Rhinolophus hipposideros (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	Chauves-souris	Fort	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH2, CDH4 - Protection nationale : NM2

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Tadarida teniotis (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Chauves-souris	Assez fort	Nationale : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NM2
Ameles decolor (Charpentier, 1825)	Mante décolorée	Autres insectes	Faible	Mondiale : LC	
Ectobius pallidus (Olivier, 1789)		Autres insectes	Faible		
Empusa pennata (Thunberg, 1815)	Empuse commune	Autres insectes	Faible	Mondiale : LC	
Libelloides coccajus (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ascalaphe soufré	Autres insectes	Faible		
Libelloides lacteus (Brullé, 1832)		Autres insectes	Faible		
Libelloides longicornis (Linnaeus, 1764)	Ascalaphe ambré	Autres insectes	Faible		
Mantispa styriaca (Poda, 1761)		Autres insectes	Faible		
Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse	Autres insectes	Faible	Mondiale : LC	
Pijnackeria masettii Scali, Milani & Passamonti, 2013	Phasme de Masetti	Autres insectes	Faible		
Acmaeodera pilosellae (Bonelli, 1812)	Acméodère de la Piloselle	Coléoptères	Faible		
Acmaeoderella adspersula (Illiger, 1803)		Coléoptères	Faible		
Adalia bipunctata (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à deux points	Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Adalia decempunctata</i> (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à dix points	Coléoptères	Faible		
<i>Agapanthia cardui</i> (Linnaeus, 1767)	Aiguille des piquants	Coléoptères	Faible		
<i>Agapanthia dahli</i> (Richter, 1820)	Aiguille à bacchantes	Coléoptères	Faible		
<i>Agapanthia kirbyi</i> (Gyllenhal, 1817)		Coléoptères	Modéré		
<i>Agapanthia suturalis</i> (Fabricius, 1787)		Coléoptères	Faible		
<i>Agapanthia villosoviridescens</i> (De Geer, 1775)	Aiguille marbrée	Coléoptères	Faible		
<i>Agrilus albogularis artemisiae</i> Brisout de Barneville, 1863		Coléoptères	Donnée insuffisante		
<i>Agrilus biguttatus</i> (Fabricius, 1777)	Agrile ponctué	Coléoptères	Faible		
<i>Agrilus cyanescens</i> (Ratzeburg, 1837)		Coléoptères	Faible		
<i>Ampedus sanguineus</i> (Linnaeus, 1758)	Taupin à étuis rouges	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Anastrangalia sanguinolenta</i> (Linnaeus, 1761)	Lepture rouge sang	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Anoplodera rufipes</i> (Schaller, 1783)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Anthaxia confusa</i> Gory, 1841		Coléoptères	Faible		
<i>Anthaxia fulgurans</i> (Schrank, 1789)		Coléoptères	Faible		
<i>Anthaxia helvetica</i> Stierlin, 1868		Coléoptères	Faible		
<i>Anthaxia hungarica</i> (Scopoli, 1772)	Bupreste hongrois	Coléoptères	Faible		
<i>Anthaxia hypomelaena</i> (Illiger, 1803)		Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Anthaxia millefolii</i> (Fabricius, 1801)		Coléoptères	Faible		
<i>Anthaxia nitidula</i> (Linnaeus, 1758)		Coléoptères	Faible		
<i>Anthaxia salicis</i> (Fabricius, 1777)	Anthaxie du Saule	Coléoptères	Faible		
<i>Anthaxia suzannae</i> Théry, 1942		Coléoptères	Faible		
<i>Arima marginata</i> (Fabricius, 1781)		Coléoptères	Faible		
<i>Attagenus trifasciatus</i> (Fabricius, 1787)	Attagène à trois bandes	Coléoptères	Faible		
<i>Attalus analis</i> (Panzer, 1798)		Coléoptères	Faible		
<i>Attelabus nitens</i> (Scopoli, 1763)	Cigarier toulousain	Coléoptères	Faible		
<i>Bioplanes meridionalis</i> Mulsant, 1854		Coléoptères	Modéré		
<i>Brachinus sclopeta</i> (Fabricius, 1792)	Bombardier escopette	Coléoptères	Faible		
<i>Brachypera dauci</i> (Olivier, 1807)		Coléoptères	Faible		
<i>Buprestis novemmaculata</i> Linnaeus, 1767	Richard guêpier	Coléoptères	Faible		
<i>Buprestis octoguttata</i> Linnaeus, 1758		Coléoptères	Faible		
<i>Buprestis rustica</i> Linnaeus, 1758		Coléoptères	Faible		
<i>Calamobius filum</i> (Rossi, 1790)	Aiguillonier	Coléoptères	Faible		
<i>Calathus cinctus</i> Motschulsky, 1850		Coléoptères	Faible		
<i>Calomicrus circumfusus</i> (Marsham, 1802)		Coléoptères	Faible		
<i>Cantharis livida</i> Linnaeus, 1758		Coléoptères	Faible		
<i>Capnodis tenebricosa</i> (Olivier, 1790)	Capnode de l'Oseille	Coléoptères	Faible		
<i>Capnodis tenebrionis</i> (Linnaeus, 1761)	Capnode du Pêcher	Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Cardiophorus biguttatus (Olivier, 1790)		Coléoptères	Faible		
Cardiophorus rufipes (Goeze, 1777)	Taupin noir à pattes fauves	Coléoptères	Faible		
Cerambyx scopolii Fuessly, 1775	Petit Capricorne (Le)	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Certallum ebulinum (Linnaeus, 1767)	Cartalle des crucifères	Coléoptères	Faible		
Cetonia aurata (Linnaeus, 1758)	Cétoine dorée (la)	Coléoptères	Faible		
Chilocorus bipustulatus (Linnaeus, 1758)	Coccinelle des landes	Coléoptères	Faible		
Chlorophorus figuratus (Scopoli, 1763)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Chlorophorus ruficornis (Olivier, 1790)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Chlorophorus trifasciatus (Fabricius, 1781)		Coléoptères	Faible		
Chrysobothris affinis (Fabricius, 1794)		Coléoptères	Faible		
Chrysolina americana (Linnaeus, 1758)	Chrysomèle du Romarin	Coléoptères	Faible		
Chrysolina herbacea (Duftschmid, 1825)	Chrysomèle mentholée	Coléoptères	Faible		
Chrysolina hyperici (Forster, 1771)	Chrysomèle perforée	Coléoptères	Faible		
Cicindela campestris Linnaeus, 1758	Cicindèle des champs	Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Cidnopus pilosus (Leske, 1785)		Coléoptères	Faible		
Clanoptilus rufus (Olivier, 1790)	Malachie rousse	Coléoptères	Faible		
Clytra quadripunctata (Linnaeus, 1758)	Clytre à petites taches	Coléoptères	Faible		
Clytus arietis (Linnaeus, 1758)	Clyte d'Eastwood	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Clytus rhamni Germar, 1817		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Coccinella septempunctata Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points	Coléoptères	Faible		
Coeliodes ilicis (Bedel, 1885)		Coléoptères	Faible		
Coraebus fasciatus (Villers, 1789)	Richard des Médicis	Coléoptères	Faible		
Cordylepherus viridis (Fabricius, 1787)		Coléoptères	Faible		
Cratosilis denticollis (Schummel, 1844)		Coléoptères	Faible		
Cryptocephalus bimaculatus Fabricius, 1781		Coléoptères	Faible		
Cryptocephalus bipunctatus (Linnaeus, 1758)	Cagoule sanguine	Coléoptères	Faible		
Cryptocephalus loreyi Solier, 1837		Coléoptères	Faible		
Cryptocephalus marginellus Olivier, 1792		Coléoptères	Faible		
Cryptocephalus mariaae Mulsant & Rey, 1852		Coléoptères	Modéré		
Cryptocephalus octomaculatus Rossi, 1790		Coléoptères	Modéré		
Cryptocephalus rugicollis Olivier, 1792		Coléoptères	Faible		
Cryptocephalus violaceus Laicharting, 1781		Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Cryptophonus tenebrosus</i> (Dejean, 1829)		Coléoptères	Faible		
<i>Cteniopus sulphureus</i> (Linnaeus, 1758)	Allécule citron	Coléoptères	Faible		
<i>Curculio elephas</i> (Gyllenhal, 1835)	Balamin éléphant	Coléoptères	Faible		
<i>Curculio glandium</i> Marsham, 1802		Coléoptères	Faible		
<i>Curculio nucum</i> Linnaeus, 1758	Balanin des noisettes	Coléoptères	Faible		
<i>Curculio venosus</i> (Gravenhorst, 1807)		Coléoptères	Faible		
<i>Dasytes fuscus</i> (Illiger, 1801)		Coléoptères	Donnée insuffisante		
<i>Deilus fugax</i> (Olivier, 1790)	Aiguille du genêt	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Drilus flavescens</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Drille joyeux	Coléoptères	Faible		
<i>Enicopus ater</i> (Fabricius, 1787)		Coléoptères	Faible		
<i>Exocentrus adpersus</i> Mulsant, 1846		Coléoptères	Faible		
<i>Exochomus quadripustulatus</i> (Linnaeus, 1758)		Coléoptères	Faible		
<i>Exosoma lusitanicum</i> (Linnaeus, 1767)	Lupérus portugais	Coléoptères	Faible		
<i>Galeruca tanaceti</i> (Linnaeus, 1758)	Galéruque de la tanaïse	Coléoptères	Faible		
<i>Gastrophysa polygoni</i> (Linnaeus, 1758)	Gastrophysa de la Renouée	Coléoptères	Faible		
<i>Gonioctena decemnotata</i> (Marsham, 1802)	Chrysomèle Totoro	Coléoptères	Donnée insuffisante		
<i>Gonodera luperus</i> (Herbst, 1783)		Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Harpalus sulphuripes</i> Germar, 1823		Coléoptères	Faible		
<i>Hippodamia variegata</i> (Goeze, 1777)	Coccinelle des friches	Coléoptères	Faible		
<i>Hister quadrimaculatus</i> Linnaeus, 1758	Hister à quatre tâches	Coléoptères	Faible		
<i>Holotrichapion pisi</i> (Fabricius, 1801)		Coléoptères	Faible		
<i>Hoplia argentea</i> (Poda, 1761)	Hoplie argentée	Coléoptères	Faible		
<i>Hylobius abietis</i> (Linnaeus, 1758)	Grand charançon du pin	Coléoptères	Faible		
<i>Labidostomis humeralis</i> (D.H. Schneider, 1792)		Coléoptères	Faible		
<i>Labidostomis lusitanica</i> (Germar, 1823)		Coléoptères	Faible		
<i>Labidostomis taxicornis</i> (Fabricius, 1792)		Coléoptères	Faible		
<i>Lachnaia tristigma</i> (Lacordaire, 1848)		Coléoptères	Faible		
<i>Lagria hirta</i> (Linnaeus, 1758)	Lagrie hérissée	Coléoptères	Faible		
<i>Lamprodila rutilans</i> (Fabricius, 1777)		Coléoptères	Faible		
<i>Larinus sturnus</i> (Schaller, 1783)	Larin étourneau	Coléoptères	Faible		
<i>Larinus vulpes</i> (Olivier, 1807)		Coléoptères	Faible		
<i>Lasiornychites olivaceus</i> (Gyllenhal, 1833)		Coléoptères	Faible		
<i>Lilioceris lillii</i> (Scopoli, 1763)	Criocère du lis	Coléoptères	Faible		
<i>Lixus filiformis</i> (Fabricius, 1781)	Charançon fausse aiguille	Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)	Cerf-volant (mâle)	Coléoptères	Faible	Européenne : NT	Directive Habitat : CDH2
Luperus alpicus Desbrochers des Loges, 1898		Coléoptères	Modéré		
Lygistopterus sanguineus (Linnaeus, 1758)	Lyce à bec	Coléoptères	Faible		
Macrocerus tunicatus (Kiesenwetter, 1863)		Coléoptères	Assez fort		
Malachius bipustulatus (Linnaeus, 1758)	Malachie à deux points	Coléoptères	Faible		
Malvaevora timida (Rossi, 1792)	Charançon des lavatères	Coléoptères	Faible		
Morimus asper (Sulzer, 1776)	Lamie bûcheron	Coléoptères	Faible		
Mylabris variabilis (Pallas, 1781)	Mylabre à bandes	Coléoptères	Faible		
Myrrha octodecimguttata (Linnaeus, 1758)	Coccinelle des pins	Coléoptères	Faible		
Nacerdes carniolica (Gistel, 1834)	Oedémère couleur de miel	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Netocia morio (Fabricius, 1781)	Cétoine noire (la)	Coléoptères	Faible		
Nothodes parvulus (Panzer, 1799)		Coléoptères	Faible		
Ochina latreillii (Bonelli, 1812)		Coléoptères	Faible		
Oedemera flavipes (Fabricius, 1792)	Cycliste à bras jaunes	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Oedemera nobilis (Scopoli, 1763)	Cycliste maillot-vert	Coléoptères	Faible		
Oedemera podagrariae (Linnaeus, 1767)	Cycliste maillot-jaune	Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Oenopia lyncea</i> (Olivier, 1808)		Coléoptères	Faible		
<i>Omophlus lepturoides</i> (Fabricius, 1787)	Omophlus orangé	Coléoptères	Faible		
<i>Omophlus pubescens</i> (Linnaeus, 1767)		Coléoptères	Faible		
<i>Onthophagus coenobita</i> (Herbst, 1783)		Coléoptères	Faible		
<i>Onthophagus verticicornis</i> (Laicharting, 1781)		Coléoptères	Faible		
<i>Orsodacne humeralis</i> Latreille, 1804		Coléoptères	Faible		
<i>Osmoderma eremita</i> (Scopoli, 1763)	Pique-prune	Coléoptères	Fort	Européenne : NT	Directive Habitat : CDH4, CDH2 - Protection nationale : NI2
<i>Oxythyrea funesta</i> (Poda, 1761)		Coléoptères	Faible		
<i>Peritelus sphaeroides</i> Germar, 1823	Péritèle gris	Coléoptères	Faible		
<i>Pheletes quercus</i> (Olivier, 1790)		Coléoptères	Faible		
<i>Philorhizus crucifer confusus</i> Sciaky, 1991		Coléoptères	Faible		
<i>Phyllobius betulinus</i> (Bechstein & Scharfenberg, 1805)		Coléoptères	Faible		
<i>Phyllobius roboretanus</i> Gredler, 1882		Coléoptères	Faible		
<i>Phytoecia virgula</i> (Charpentier, 1825)		Coléoptères	Faible		
<i>Platynaspis luteorubra</i> (Goeze, 1777)		Coléoptères	Faible		
<i>Poecilium alni</i> (Linnaeus, 1767)	Calleux arlequin	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Poecilium pusillum</i> (Fabricius, 1787)		Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Pogonocherus perroudi</i> Mulsant, 1839		Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Polydrusus impressifrons</i> Gyllenhal, 1834	Charançon vert pâle	Coléoptères	Faible		
<i>Polydrusus marginatus</i> Stephens, 1831		Coléoptères	Faible		
<i>Pseudocleonus cinereus</i> (Schrank, 1781)		Coléoptères	Faible		
<i>Pseudovadonia livida</i> (Fabricius, 1777)	Lepture havane	Coléoptères	Faible		
<i>Ptosima undecimmaculata</i> (Herbst, 1784)	Richard des prunes	Coléoptères	Faible		
<i>Pyrrhalta viburni</i> (Paykull, 1799)		Coléoptères	Faible		
<i>Rhagonycha lignosa</i> (O.F. Müller, 1764)	Téléphore mobile	Coléoptères	Faible		
<i>Rhinusa tetra</i> (Fabricius, 1792)		Coléoptères	Faible		
<i>Rutpela maculata</i> (Poda, 1761)	Lepture tachetée	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Rutpela nigra</i> (Linnaeus, 1758)	Lepture de Stendhal	Coléoptères	Faible		
<i>Selatosomus latus</i> (Fabricius, 1801)	Taupin obèse	Coléoptères	Faible		
<i>Sitona humeralis</i> Stephens, 1831		Coléoptères	Faible		
<i>Smaragdina concolor</i> (Fabricius, 1792)		Coléoptères	Faible		
<i>Sphaeroderma rubidum</i> (Graells, 1858)		Coléoptères	Faible		
<i>Sphenoptera barbarica</i> (Gmelin, 1790)		Coléoptères	Faible		
<i>Stenopterus ater</i> (Linnaeus, 1767)	Sténoptère noir	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Stenopterus rufus</i> (Linnaeus, 1767)	Calleux Cycliste	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Stenurella bifasciata</i> (Müller, 1776)	Lepture de pique (femelle)	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Stenurella melanura</i> (Linnaeus, 1758)	Lepture à poils durs	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Stictoleptura cordigera</i> (Fuessly, 1775)	Lepture de coeur	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Stictoleptura fulva</i> (De Geer, 1775)	Lepture sauvage	Coléoptères	Faible		
<i>Tatianaerhynchites aequatus</i> (Linnaeus, 1767)	Rhynchite rouge du pommier	Coléoptères	Faible		
<i>Tetrops praeustus</i> (Linnaeus, 1758)		Coléoptères	Faible		
<i>Timarcha nicaeensis</i> A. Villa & G.B. Villa, 1835		Coléoptères	Faible		
<i>Timarcha tenebricosa</i> (Fabricius, 1775)	Grand crache-sang	Coléoptères	Faible		
<i>Trachypteris picta</i> (Pallas, 1773)		Coléoptères	Faible		
<i>Trichius gallicus</i> Dejean, 1821	Trichie gauloise	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Trichodes alvearius</i> (Fabricius, 1792)	Clairon des abeilles solitaires	Coléoptères	Faible		
<i>Trichodes apiarius</i> (Linnaeus, 1758)	Clairon des abeilles solitaires	Coléoptères	Faible		
<i>Trichodes leucopsideus</i> (Olivier, 1800)	Clairon à épaulettes	Coléoptères	Faible		
<i>Tropinota hirta</i> (Poda, 1761)		Coléoptères	Faible		
<i>Tropinota squalida</i> (Scopoli, 1763)	Cétoine hérissée	Coléoptères	Faible		
<i>Trypocopris vernalis</i> (Linnaeus, 1758)	Bousier lisse	Coléoptères	Faible		
<i>Vadonia unipunctata</i> (Fabricius, 1787)	Vadonie à un point	Coléoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Valgus hemipterus (Linnaeus, 1758)	Cétoine punaise	Coléoptères	Faible	Européenne : LC	
Vibidia duodecimguttata (Poda, 1761)	Petite coccinelle orange	Coléoptères	Faible		
Bombylius medius Linnaeus, 1758		Diptères	Faible		
Dioctria rufipes (De Geer, 1776)		Diptères	Faible		
Dysmachus fuscipennis (Meigen, 1820)		Diptères	Donnée insuffisante		
Dysmachus hamulatus (Loew, 1854)		Diptères	Donnée insuffisante		
Episyrphus balteatus (De Geer, 1776)	Syrphe ceinturé	Diptères	Faible	Européenne : LC	
Eristalis tenax (Linnaeus, 1758)	Eristale gluante	Diptères	Faible	Européenne : LC	
Fallenia fasciata (Fabricius, 1805)		Diptères	Faible		
Lasioptera eryngii (Vallot, 1829)		Diptères	Donnée insuffisante		
Mikiola fagi (Hartig, 1839)		Diptères	Faible		
Myopa testacea (Linnaeus, 1767)		Diptères	Donnée insuffisante		
Pegomya flavifrons (Walker, 1849)		Diptères	Donnée insuffisante		
Phryxe magnicornis (Zetterstedt, 1838)		Diptères	Faible		
Sphaerophoria scripta (Linnaeus, 1758)		Diptères	Faible	Européenne : LC	
Tachina fera (Linnaeus, 1761)		Diptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Adomerus maculipes</i> (Mulsant & Rey, 1852)		Hémiptères	Faible		
<i>Aelia acuminata</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise à tête allongée	Hémiptères	Faible		
<i>Aelia rostrata</i> Boheman, 1852		Hémiptères	Faible		
<i>Aelia rostrata cognata</i> Fieber, 1868		Hémiptères	Faible		
<i>Ancyrosoma leucogrammes</i> (Gmelin, 1790)		Hémiptères	Faible		
<i>Anthocoris nemoralis</i> (Fabricius, 1794)		Hémiptères	Faible		
<i>Anthocoris sarothamni</i> Douglas & Scott, 1865		Hémiptères	Donnée insuffisante		
<i>Bothrostethus annulipes</i> (Herrich-Schäffer, 1835)		Hémiptères	Faible		
<i>Brachycoleus pilicornis</i> (Panzer, 1806)		Hémiptères	Faible		
<i>Brachycoleus triangularis</i> (Goeze, 1778)		Hémiptères	Faible		
<i>Calocoris roseomaculatus</i> (De Geer, 1773)		Hémiptères	Faible		
<i>Camptopus lateralis</i> (Germar, 1817)	Alydide des genêts	Hémiptères	Faible		
<i>Canthophorus melanopterus</i> (Herrich-Schäffer, 1835)		Hémiptères	Faible		
<i>Capsodes flavomarginatus</i> (Donovan, 1798)		Hémiptères	Faible		
<i>Carpocoris fuscispinus</i> (Boheman, 1850)		Hémiptères	Faible		
<i>Carpocoris mediterraneus</i> Tamanini, 1958		Hémiptères	Faible		
<i>Carpocoris pudicus</i> (Poda, 1761)		Hémiptères	Faible		
<i>Centrocoris spiniger</i> (Fabricius, 1781)		Hémiptères	Faible		
<i>Centrotus cornutus</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-diable	Hémiptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Ceraleptus gracilicornis</i> (Herrich-Schäffer, 1835)		Hémiptères	Faible		
<i>Ceraleptus obtusus</i> (Brullé, 1838)		Hémiptères	Faible		
<i>Cercopis intermedia</i> Kirschbaum, 1868		Hémiptères	Faible		
<i>Cercopis sanguinolenta</i> (Scopoli, 1763)		Hémiptères	Faible		
<i>Chlorochroa juniperina</i> (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
<i>Chorosoma schillingii</i> (Schilling, 1829)		Hémiptères	Faible		
<i>Chrysochnoodes bolognai</i> Carapezza, 1994		Hémiptères	Fort		
<i>Cicada orni</i> Linnaeus, 1758	Cigale grise (la)	Hémiptères	Faible		
<i>Codophila varia</i> (Fabricius, 1787)		Hémiptères	Faible		
<i>Conostethus roseus</i> (Fallén, 1807)		Hémiptères	Donnée insuffisante		
<i>Coranus griseus</i> (Rossi, 1790)		Hémiptères	Faible		
<i>Coreus marginatus</i> (Linnaeus, 1758)	Corée marginée	Hémiptères	Faible		
<i>Coriomeris affinis</i> (Herrich-Schäffer, 1839)		Hémiptères	Faible		
<i>Coriomeris hirticornis</i> (Fabricius, 1794)		Hémiptères	Faible		
<i>Corizus hyoscyami hyoscyami</i> (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
<i>Cyphostethus tristriatus</i> (Fabricius, 1787)		Hémiptères	Faible		
<i>Deraeocoris lutescens</i> (Schilling, 1837)		Hémiptères	Faible		
<i>Deraeocoris ribauti</i> Wagner, 1943		Hémiptères	Faible		
<i>Deraeocoris ruber</i> (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Deraeocoris schach</i> (Fabricius, 1781)		Hémiptères	Faible		
<i>Dicranocephalus albipes</i> (Fabricius, 1781)		Hémiptères	Faible		
<i>Dictyophara multireticulata</i> Mulsant & Rey, 1855		Hémiptères	Faible		
<i>Dolycoris baccarum</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise brune à antennes & bords panachés	Hémiptères	Faible		
<i>Dryophilocoris flavoquadrinaculatus</i> (De Geer, 1773)		Hémiptères	Faible		
<i>Eurydema oleracea</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise verte à raies & rouges ou blanches	Hémiptères	Faible		
<i>Eurydema ornata</i> (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
<i>Eurydema ventralis</i> Kolenati, 1846		Hémiptères	Faible		
<i>Eurygaster austriaca</i> (Schrank, 1776)		Hémiptères	Faible		
<i>Eurygaster maura</i> (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
<i>Geocoris erythrocephalus</i> (Lepeletier de Saint Fargeau & Audinet-Serville, 1825)	Géocore à tête rouge	Hémiptères	Faible		
<i>Gerris gibbifer</i> Schummel, 1832		Hémiptères	Faible		
<i>Gonocerus acuteangulatus</i> (Goeze, 1778)	Gonocère du buis	Hémiptères	Faible		
<i>Gonocerus juniperi</i> Herrich-Schäffer, 1839	Gonocère du genévrier	Hémiptères	Faible		
<i>Graphosoma italicum italicum</i> (O.F. Müller, 1766)		Hémiptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Graphosoma semipunctatum</i> (Fabricius, 1775)		Hémiptères	Faible		
<i>Hadrodemus m-flavum</i> (Goeze, 1778)		Hémiptères	Faible		
<i>Haematoloma dorsata</i> (Ahrens, 1812)		Hémiptères	Faible		
<i>Haploprocta sulcicornis</i> (Fabricius, 1794)		Hémiptères	Faible		
<i>Harpocera thoracica</i> (Fallén, 1807)		Hémiptères	Faible		
<i>Heterocordylus tibialis</i> (Hahn, 1833)		Hémiptères	Faible		
<i>Heterogaster artemisiae</i> Schilling, 1829		Hémiptères	Faible		
<i>Heterogaster cathariae</i> (Geoffroy, 1785)	Punaise grise panachée de noir	Hémiptères	Faible		
<i>Holcogaster fibulata</i> (Germar, 1831)		Hémiptères	Faible		
<i>Holcostethus albipes</i> (Fabricius, 1781)		Hémiptères	Faible		
<i>Horistus orientalis</i> (Gmelin, 1790)		Hémiptères	Faible		
<i>Ischnopeza hirticornis</i> (Herrich-Schäffer, 1850)		Hémiptères	Faible		
<i>Jalla dumosa</i> (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Modéré		
<i>Lasiocoris anomalus</i> (Kolenati, 1845)		Hémiptères	Faible		
<i>Leptoglossus occidentalis</i> Heidemann, 1910	Punaise americaine du pin	Hémiptères	Nul		
<i>Leptopterna dolabrata</i> (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
<i>Liorhyssus hyalinus</i> (Fabricius, 1794)		Hémiptères	Faible		
<i>Loxocnemis dentator</i> (Fabricius, 1794)		Hémiptères	Faible		
<i>Lygaeus equestris</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise écuyère	Hémiptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Macroplax fasciata</i> (Herrich-Schäffer, 1835)		Hémiptères	Faible		
<i>Megaloceroea recticornis</i> (Geoffroy, 1785)	Punaise verte à antennes droites	Hémiptères	Faible		
<i>Melanocoryphus albomaculatus</i> (Goeze, 1778)		Hémiptères	Faible		
<i>Neides tipularius</i> (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
<i>Neottiglossa leporina</i> (Herrich-Schäffer, 1830)		Hémiptères	Faible		
<i>Notonecta maculata</i> Fabricius, 1794	Notonecte maculée	Hémiptères	Faible		
<i>Odontotarsus purpureolineatus</i> (Rossi, 1790)		Hémiptères	Faible		
<i>Odontotarsus robustus</i> Jakovlev, 1884		Hémiptères	Faible		
<i>Orsillus depressus</i> (Mulsant & Rey, 1852)		Hémiptères	Faible		
<i>Orsillus reyi</i> Puton, 1871		Hémiptères	Donnée insuffisante		
<i>Palomena prasina</i> (Linnaeus, 1761)	Punaise verte	Hémiptères	Faible		
<i>Pentatoma rufipes</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise à pattes rousses	Hémiptères	Faible		
<i>Philaenus spumarius</i> (Linnaeus, 1758)	Philène spumeuse	Hémiptères	Faible		
<i>Phyllomorpha laciniata</i> (Villers, 1789)		Hémiptères	Modéré		
<i>Phymata crassipes</i> (Fabricius, 1775)	Punaise à pattes de crabe	Hémiptères	Faible		
<i>Picromerus bidens</i> (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Modéré		
<i>Piezodorus lituratus</i> (Fabricius, 1794)		Hémiptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Placochilus seladonicus</i> (Fallén, 1807)		Hémiptères	Donnée insuffisante		
<i>Psacasta exanthematica exanthematica</i> (Scopoli, 1763)		Hémiptères	Faible		
<i>Psacasta granulata</i> (A. Costa, 1847)		Hémiptères	Modéré		
<i>Psacasta tuberculata</i> (Fabricius, 1781)		Hémiptères	Faible		
<i>Psallus perrisi</i> (Mulsant & Rey, 1852)		Hémiptères	Faible		
<i>Pyrrhocoris apterus</i> (Linnaeus, 1758)	Gendarme	Hémiptères	Faible		
<i>Rhabdomiris striatellus</i> (Fabricius, 1794)	Miride strié du chêne	Hémiptères	Faible		
<i>Rhopalus lepidus</i> Fieber, 1861		Hémiptères	Donnée insuffisante		
<i>Rhopalus parumpunctatus</i> Schilling, 1829		Hémiptères	Faible		
<i>Rhynocoris cuspidatus</i> Ribaut, 1921		Hémiptères	Faible		
<i>Rhynocoris erythropus</i> (Linnaeus, 1767)	Rèduve à pattes rouges	Hémiptères	Faible		
<i>Rhyparochromus pini</i> (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
<i>Sciocoris sulcatus</i> Fieber, 1852		Hémiptères	Faible		
<i>Sphecanolestes sanguineus</i> (Fabricius, 1794)		Hémiptères	Faible		
<i>Spilostethus pandurus</i> (Scopoli, 1763)		Hémiptères	Faible		
<i>Spilostethus saxatilis</i> (Scopoli, 1763)	Punaise à damier	Hémiptères	Faible		
<i>Stagonomus amoenus</i> (Brullé, 1832)		Hémiptères	Faible		
<i>Staria lunata</i> (Hahn, 1835)		Hémiptères	Faible		
<i>Sternodontus obtusus</i> Mulsant & Rey, 1856		Hémiptères	Modéré		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Stictopleurus pictus</i> (Fieber, 1861)		Hémiptères	Faible		
<i>Syromastus rhombeus</i> (Linnaeus, 1767)		Hémiptères	Faible		
<i>Trapezonotus arenarius</i> (Linnaeus, 1758)		Hémiptères	Faible		
<i>Ventocoris rusticus</i> (Fabricius, 1781)	Pentatome de la nigelle	Hémiptères	Faible		
<i>Zicrona caerulea</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise verte bleuâtre	Hémiptères	Faible		
<i>Abia nitens</i> (Linnaeus, 1758)		Hyménoptères	Faible		
<i>Allodynerus delphinalis delphinalis</i> (Giraud, 1866)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Ammophila sabulosa</i> (Linnaeus, 1758)		Hyménoptères	Faible		
<i>Andricus dentimitratus</i> (Rejtö, 1887)		Hyménoptères	Faible		
<i>Anthidium oblongatum</i> (Illiger, 1806)		Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Apis mellifera</i> Linnaeus, 1758	Abeille domestique	Hyménoptères	Faible	Européenne : DD	
<i>Aulacidea hieracii</i> (Linnaeus, 1758)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Bombus pascuorum</i> (Scopoli, 1763)	Bourdon des champs	Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Bombus terrestris</i> (Linnaeus, 1758)	Bourdon terrestre (Le)	Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Brachymeria tibialis</i> (Walker, 1834)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Camponotus aethiops</i> (Latreille, 1798)	Fourmi éthiopienne	Hyménoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Cephalodo bifasciata</i> (Müller, 1766)		Hyménoptères	Faible		
<i>Chilosphex argyrius</i> (Brullé, 1833)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Chrysura cuprea</i> (Rossi, 1790)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Chrysura filiformis</i> (Mocsáry, 1889)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Chrysura laevigata</i> (Abeille de Perrin, 1879)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Chrysura rufiventris</i> (Dahlbom, 1854)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Chrysura trimaculata</i> (Förster, 1853)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Corynis crassicornis</i> (Rossi, 1790)		Hyménoptères	Faible		
<i>Crematogaster scutellaris</i> (Olivier, 1792)	Fourmi scutellaire	Hyménoptères	Faible		
<i>Cryptocheilus fabricii</i> (Vander Linden, 1827)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Cynips longiventris</i> Hartig, 1840		Hyménoptères	Faible		
<i>Diplolepis mayri</i> (Schlechtendal, 1877)		Hyménoptères	Faible		
<i>Diplolepis rosae</i> (Linnaeus, 1758)	Cynips du rosier	Hyménoptères	Faible		
<i>Dolichurus corniculus</i> (Spinola, 1807)		Hyménoptères	Faible		
<i>Ectemnius cephalotes</i> (Olivier, 1792)		Hyménoptères	Faible		
<i>Ectemnius continuus</i> (Fabricius, 1804)		Hyménoptères	Faible		
<i>Eumenes coarctatus coarctatus</i> (Linnaeus, 1758)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Evagetus siculus</i> (Lepeletier, 1845)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Gorytes quinquefasciatus</i> (Panzer, 1798)		Hyménoptères	Faible		
<i>Harpactus affinis</i> (Spinola, 1808)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Heriades truncorum</i> (Linnaeus, 1758)		Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Leptochilus alpestris iberobarbarus</i> Bluethgen, 1953		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Macrophya punctumalbum</i> (Linnaeus, 1767)	Mouche-à-scie noire à ventre bordé de taches jaunes	Hyménoptères	Faible		
<i>Megachile rufescens</i> (Pérez, 1880)		Hyménoptères	Donnée insuffisante	Européenne : DD	
<i>Nitela fallax</i> Kohl, 1884		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Odynerus poecilus</i> Saussure, 1856		Hyménoptères	Faible		
<i>Olesicampe longipes</i> (Müller, 1776)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Omalus biaccinctus</i> (Du Buysson, 1892)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Osmia aurulenta</i> (Panzer, 1799)		Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Osmia submicans</i> Morawitz, 1870		Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Osmia viridana</i> Morawitz, 1873		Hyménoptères	Donnée insuffisante	Européenne : LC	
<i>Passaloecus vandeli</i> Ribaut, 1952		Hyménoptères	Donnée insuffisante		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Pheidole pallidula</i> (Nylander, 1849)		Hyménoptères	Faible		
<i>Pseudotiphia villosa</i> (Fabricius, 1793)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Rhodanthidium infuscatum</i> (Erichson in Walth, 1835)		Hyménoptères	Donnée insuffisante	Européenne : DD	
<i>Rhodanthidium septemdentatum</i> (Latreille, 1809)		Hyménoptères	Faible	Européenne : DD	
<i>Sphecodes puncticeps</i> Thomson, 1870		Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Stenomutilla argentata</i> (Villers, 1789)		Hyménoptères	Faible		
<i>Temnothorax racovitzai</i> (Bondroit, 1918)		Hyménoptères	Donnée insuffisante		
<i>Vespa crabro</i> Linnaeus, 1758	Frelon d'Europe	Hyménoptères	Faible		
<i>Vespa velutina</i> Lepeletier, 1836	Frelon à pattes jaunes	Hyménoptères	Nul		
<i>Vespula vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Guêpe commune	Hyménoptères	Faible		
<i>Xylocopa violacea</i> (Linnaeus, 1758)	Abeille charpentière	Hyménoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Adela australis</i> (Heydenreich, 1851)		Lépidoptères	Faible		
<i>Adela reaumurella</i> (Linnaeus, 1758)	Adèle verdoyante	Lépidoptères	Faible		
<i>Adscita statice</i> (Linnaeus, 1758)	Procris de l'Oseille (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Aglaope infausta (Linnaeus, 1767)	Aglaopé des haies (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Amphipyra effusa Boisduval, 1828	Noctuelle diffuse (La)	Lépidoptères	Faible		
Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Anthocharis euphenoides Staudinger, 1869	Aurore de Provence (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Arctia villica (Linnaeus, 1758)	Ecaille fermière (L')	Lépidoptères	Faible		
Arethusana arethusa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mercure (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Argynnis pandora (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cardinal (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Aricia agestis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Aspitates gilvaria (Denis & Schiffermüller, 1775)	Aspilate jaunâtre (L')	Lépidoptères	Faible		
Aspitates ochrearia (Rossi, 1794)	Aspilate ochracée (L')	Lépidoptères	Faible		
Athroolopha pennigeraria pennigeraria (Hübner, 1813)		Lépidoptères	Donnée insuffisante		
Autographa gamma (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)	Lépidoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Boloria euphrosyne</i> (Linnaeus, 1758)	Grand collier argenté (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Brenthis daphne</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Ronce (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)	Silène (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Callophrys rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Camptogramma bilineata</i> (Linnaeus, 1758)	Brocatelle d'or (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Canephora hirsuta</i> (Poda, 1761)		Lépidoptères	Faible		
<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Charaxes jasius</i> (Linnaeus, 1767)	Nymphale de l'Arbousier (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L')	Lépidoptères	Fort	Régionale : EN	
<i>Chiasmia clathrata</i> (Linnaeus, 1758)	Réseau (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Chrysocramboides craterellus</i> (Scopoli, 1763)	Crambus rayé des coteaux	Lépidoptères	Faible		
<i>Chrysoteuchia culmella</i> (Linnaeus, 1758)	Crambus des jardins (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Coenonympha arcania</i> (Linnaeus, 1761)	Céphale (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Coenonympha dorus</i> (Esper, 1782)	Fadet des garrigues (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Coleophora graminicolella</i> Heinemann, 1876		Lépidoptères	Donnée insuffisante		
<i>Coleophora supinella</i> Ortner, 1949		Lépidoptères	Donnée insuffisante		
<i>Colias alfacariensis</i> Ribbe, 1905	Fluoré (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Conistra daubei</i> (Duponchel, 1838)	Orrhodie du Buis (L')	Lépidoptères	Donnée insuffisante		
<i>Conistra veronicae</i> (Hübner, 1813)	Orrhodie de la Véronique (L')	Lépidoptères	Faible		
<i>Crassa tinctella</i> (Hübner, 1796)		Lépidoptères	Faible		
<i>Cucullia verbasci</i> (Linnaeus, 1758)	Brèche (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	Argus frêle (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Cupido osiris</i> (Meigen, 1829)	Azuré de la Chevrette (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Cyaniris semiargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré des Anthyllides (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Cydalima perspectalis</i> (Walker, 1859)	Pyrale du buis	Lépidoptères	Nul		
<i>Dichrorampha eximia</i> (Danilevsky, 1948)		Lépidoptères	Donnée insuffisante		
<i>Diloba caeruleocephala</i> (Linnaeus, 1758)	Double-Omega (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Dysauxes ancilla</i> (Linnaeus, 1767)	Servante (La)	Lépidoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Erebia neoridas (Boisduval, 1828)	Moiré automnal (Le)	Lépidoptères	Modéré	Régionale : LC	
Erynnis tages (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Eublemma purpurina (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle purpurine (La)	Lépidoptères	Faible		
Euchloe crameri Butler, 1869	Piérade des Biscutelles (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Euclidia glyphica (Linnaeus, 1758)	Doublure jaune (La)	Lépidoptères	Faible		
Euclidia mi (Clerck, 1759)	Mi (Le)	Lépidoptères	Faible		
Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH2 - Protection nationale : NI3
Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)	Écaille chinée (L')	Lépidoptères	Faible		Directive Habitat : CDH2
Euproctis chrysorrhoea (Linnaeus, 1758)	Cul-brun (Le)	Lépidoptères	Faible		
Eurodachtha pallicornella (Staudinger, 1859)		Lépidoptères	Faible		
Eurrhysis gutturalis (Herrich-Schäffer, 1848)	Petite poudrée	Lépidoptères	Faible		
Eurrhysis pollinalis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Poudrée	Lépidoptères	Faible		
Fabriciana adippe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moyen Nacré (Le)	Lépidoptères	Faible	Européenne : LC	
Fabriciana niobe (Linnaeus, 1758)	Chiffre (Le)	Lépidoptères	Faible	Européenne : LC	
Glaucompsyche alexis (Poda, 1761)	Azuré des Cytises (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Glaucopsyche melanops</i> (Boisduval, 1828)	Azuré de la Badasse (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Gonepteryx cleopatra</i> (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Grapholita compositella</i> (Fabricius, 1775)		Lépidoptères	Faible		
<i>Hadena filigrana</i> (Esper, 1788)	Dianthécie bleuâtre (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Hamearis lucina</i> (Linnaeus, 1758)	Lucine (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Hemaris fuciformis</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx gazé (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Hemaris tityus</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx-Bourdon (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Hesperia comma</i> (Linnaeus, 1758)	Virgule (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Heterogynis penella</i> (Hübner, 1819)	Zygénule des Genêts (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Hipparchia fagi</i> (Scopoli, 1763)	Sylvandre (Le)	Lépidoptères	Faible	Européenne : NT	
<i>Hipparchia genava</i> (Fruhstorfer, 1908)	Sylvandre helvète (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)	Agreste (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Hipparchia statilinus</i> (Hufnagel, 1766)	Faune (Le)	Lépidoptères	Faible	Européenne : NT	
<i>Homoeosoma inustellum</i> Ragonot, 1884	Phycide d'Aubenas	Lépidoptères	Donnée insuffisante		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Hyponephele lycaon (Rottemburg, 1775)	Misis (Le)	Lépidoptères	Modéré	Régionale : LC	
Idaea ochrata (Scopoli, 1763)	Acidalie ocreuse (L')	Lépidoptères	Faible		
Idaea sericeata (Hübner, 1813)	Acidalie soyeuse (L')	Lépidoptères	Faible		
Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Isotrias rectifasciana (Haworth, 1811)		Lépidoptères	Faible		
Issoria lathonia (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Isturgia limbaria (Fabricius, 1775)	Phalène bordée (La)	Lépidoptères	Faible		
Jordanita globulariae (Hübner, 1793)	Procris des Centaurées (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Lampides boeticus (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Lasiommata maera (Linnaeus, 1758)	Némusien (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)	Mégère (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)	Piérade du Lotier (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Libythea celtis (Laicharting, 1782)	Échancré (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Limenitis reducta Staudinger, 1901	Sylvain azuré (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Lycaena alciphron gordius (Sulzer, 1776)	Cuivré flamboyant (Le)	Lépidoptères	Faible		
Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Lycaena tityrus (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux (Le)	Lépidoptères	Modéré	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Lymantria monacha</i> (Linnaeus, 1758)		Lépidoptères	Faible		
<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)	Argus bleu-nacré (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Lysandra hispana</i> (Herrich-Schäffer, 1852)	Bleu-nacré d'Espagne (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Macrothylacia rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx de la Ronce (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Malacosoma neustria</i> (Linnaeus, 1758)	Livrée des arbres (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Maniola jurtina jurtina</i> (Linnaeus, 1758)		Lépidoptères	Faible		
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Melanargia occitanica</i> (Esper, 1793)	Échiquier d'Occitanie (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Melanargia russiae</i> (Esper, 1783)	Échiquier de Russie (L')	Lépidoptères	Assez fort	Régionale : LC	
<i>Melitaea celadussa</i> Fruhstorfer, 1910	Mélitée de Fruhstorfer (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Melitaea deione</i> (Geyer, 1832)	Mélitée des Linaires (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Melitaea didyma (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Melitaea parthenoides Keferstein, 1851	Mélitée de la Lancéole (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Melitaea phoebe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaurées (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Mesophleps silacella (Hübner, 1796)		Lépidoptères	Donnée insuffisante		
Micropterix aglaella Duponchel, 1840		Lépidoptères	Donnée insuffisante		
Minucia lunaris (Denis & Schiffermüller, 1775)	Lunaire (La)	Lépidoptères	Faible		
Muschampia baeticus (Rambur, 1839)	Hespérie de la Ballote (L')	Lépidoptères	Assez fort		
Nemophora metallica (Poda, 1761)		Lépidoptères	Faible		
Nyea lurideola (Zincken, 1817)	Lithosie complanule (La)	Lépidoptères	Faible		
Nymphalis antiopa (Linnaeus, 1758)	Morio (Le)	Lépidoptères	Modéré	Régionale : VU	
Nymphalis polychloros (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)	Sylvaine (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Olethreutes stibiana (Guenée, 1845)		Lépidoptères	Donnée insuffisante		
Panemeria tenebrata (Scopoli, 1763)	Noctuelle héliaque (La)	Lépidoptères	Faible		
Papilio alexanor Esper, 1800	Alexanor (L')	Lépidoptères	Fort	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NI2
Papilio machaon Linnaeus, 1758	Machaon (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Parnassius apollo (Linnaeus, 1758)	Apollon (L')	Lépidoptères	Assez fort	Européenne : NT	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NI2
Perconia strigillaria (Hübner, 1787)	Etrille (L')	Lépidoptères	Faible		
Peribatodes rhomboidaria (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie rhomboïdale (La)	Lépidoptères	Faible		
Phlogophora meticulosa (Linnaeus, 1758)	Méticuleuse (La)	Lépidoptères	Faible		
Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Piérade du Chou (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pieris mannii (Mayer, 1851)	Piérade de l'Ibérie (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Piérade du Navet (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pieris rapae (Linnaeus, 1758)	Piérade de la Rave (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Plebejus argus (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Pleurota aristella (Linnaeus, 1767)		Lépidoptères	Faible		
Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
Polyommatus amandus (Schneider, 1792)	Azuré de la Jarosse (L')	Lépidoptères	Modéré	Régionale : LC	
Polyommatus dorylas (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré du Mélilot (L')	Lépidoptères	Faible	Nationale : NT	
Polyommatus escheri (Hübner, 1823)	Azuré de l'Adragant (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830)	Sablé provençal (Le)	Lépidoptères	Modéré	Régionale : LC	
<i>Polyommatus thersites</i> (Cantener, 1835)	Azuré de L'Esparcette (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Pontia daplidice</i> (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Pseudophilotes baton</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré du Thym (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Pterophorus pentadactylus</i> (Linnaeus, 1758)		Lépidoptères	Faible		
<i>Pyrausta aurata</i> (Scopoli, 1763)	Pyrauste de la Menthe (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Pyrgus armoricanus</i> (Oberthür, 1910)	Hespérie des Potentilles (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Pyrgus foulquieri</i> (Oberthür, 1910)	Hespérie des Hélianthes (L')	Lépidoptères	Modéré	Européenne : LC	
<i>Pyrgus malvoides</i> (Elwes & Edwards, 1897)	Tacheté austral (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Pyrgus onopordi</i> (Rambur, 1839)	Hespérie de la Malope (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Pyronia cecilia</i> (Vallantin, 1894)	Ocellé de le Canche (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Pyropteron chrysidiforme</i> (Esper, 1782)	Sésie de l'Oseille (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Quercusia quercus</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du Chêne (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Rhodostrophia vibicaria</i> (Clerck, 1759)	Bande rouge (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Satyrium acaciae</i> (Fabricius, 1787)	Thécla de l'Amarel (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Satyrium esculi</i> (Hübner, 1804)	Thécla du Kermès (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Satyrium ilicis</i> (Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Satyrium spini</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Thécla des Nerpruns (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Schinia cardui</i> (Hübner, 1790)	Héliothide du Chardon (L')	Lépidoptères	Faible		
<i>Scopula decorata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Acidalie décorée (L')	Lépidoptères	Faible		
<i>Speyeria aglaja</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Nacré (Le)	Lépidoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Spiris striata</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille striée (L')	Lépidoptères	Faible		
<i>Synaphe bombycalis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Clédéobie bombyx	Lépidoptères	Donnée insuffisante		
<i>Thaumetopoea pityocampa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Processionnaire du Pin (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Thymelicus lineola</i> (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L')	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Thyris fenestrella</i> (Scopoli, 1763)	Pygmée (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Tyta luctuosa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle en deuil (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Xestia c-nigrum</i> (Linnaeus, 1758)	C-noir (Le)	Lépidoptères	Faible		
<i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	Proserpine (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NI3
<i>Zygaena carniolica</i> (Scopoli, 1763)	Zygène du Sainfoin (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Zygaena ephialtes</i> (Linnaeus, 1767)	Zygène de la Coronille variée (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Zygaena erythrus</i> (Hübner, 1806)	Zygène des garrigues (La)	Lépidoptères	Faible		
<i>Zygaena fausta</i> (Linnaeus, 1767)	Zygène de la Petite coronille (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)	Zygène du Pied-de-Poule (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Zygaena lonicerae</i> (Scheven, 1777)	Zygène des bois (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Zygaena loti</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène du Lotier (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Zygaena occitanica</i> (Villers, 1789)	Zygène d'Occitanie (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Zygaena transalpina hippocrepidis</i> (Hübner, 1799)	Zygène de l'Hippocrépide (La)	Lépidoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La)	Lépidoptères	Assez fort	Régionale : VU	
<i>Aeshna isoceles</i> (O.F. Müller, 1767)	Aeschne isocèle	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805	Aeschne mixte	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Anax parthenope</i> (Selys, 1839)	Anax napolitain (L')	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	Cordulégastre annelé (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	Leste brun	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié (Le)	Odonates	Faible	Régionale : LC	
<i>Acrotylus fischeri</i> Azam, 1901	OEdipode framboisine	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Acrotylus insubricus insubricus</i> (Scopoli, 1786)	Oedipode grenadine	Orthoptères	Faible		
<i>Aiolopus strepens strepens</i> (Latreille, 1804)	Aïolope automnale	Orthoptères	Faible		
<i>Anacridium aegyptium</i> (Linnaeus, 1764)	Criquet égyptien	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Antaxius pedestris</i> (Fabricius, 1787)	Antaxie marbrée	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Barbitistes fischeri</i> (Yersin, 1854)	Barbitiste languedocien	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Barbitistes serricauda</i> (Fabricius, 1794)	Barbitiste des bois	Orthoptères	Modéré	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Calliptamus barbarus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé	Orthoptères	Faible		
<i>Calliptamus italicus italicus</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptène italien	Orthoptères	Faible		
<i>Decticus albifrons</i> (Fabricius, 1775)	Dectique à front blanc	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Decticus verrucivorus monspeliensis</i> Rambur in Audinet-Serville, 1838		Orthoptères	Assez fort		
<i>Dociostaurus genei genei</i> (Ocskay, 1832)	Criquet des chaumes	Orthoptères	Faible		
<i>Dociostaurus jagoi occidentalis</i> Soltani, 1978	Criquet de Jago	Orthoptères	Faible		
<i>Ephippiger diurnus diurnus</i> Dufour, 1841		Orthoptères	Faible		
<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Euchorthippus elegantulus</i> Zeuner, 1940		Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Eupholidoptera chabrieri chabrieri</i> (Charpentier, 1825)		Orthoptères	Faible		
<i>Gomphocerippus biguttulus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)		Orthoptères	Faible		
<i>Gomphocerippus brunneus brunneus</i> (Thunberg, 1815)		Orthoptères	Faible		
<i>Gomphocerippus mollis mollis</i> (Charpentier, 1825)		Orthoptères	Faible		
<i>Gomphocerippus vagans vagans</i> (Eversmann, 1848)	Criquet des Pins	Orthoptères	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Gryllomorpha dalmatina</i> (Ocskay, 1832)	Grillon des bastides	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Gryllomorpha uclensis</i> Pantel, 1890	Grillon des jas	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Locusta migratoria</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet migrateur	Orthoptères	Faible	Européenne : LC	
<i>Meconema thalassinum</i> (De Geer, 1773)	Méconème tambourinaire	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Mogoplistes brunneus</i> Audinet-Serville, 1838	Grillon écailleux	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	Grillon des bois	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)	Grillon d'Italie	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Oedaleus decorus</i> (Germar, 1825)	Oedipode soufrée	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Oedipoda caerulea</i> Linnaeus, 1758	Oedipode turquoise	Orthoptères	Faible		
<i>Oedipoda germanica</i> (Latreille, 1804)	OEdipode rouge	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Omocestus petraeus</i> (Brisout de Barneville, 1856)	Criquet des friches	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Omocestus raymondi</i> (Yersin, 1863)	Criquet des garrigues	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Pezotettix giornae</i> (Rossi, 1794)	Criquet pansu	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	Phanéroptère méridional	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Platycleis affinis Fieber, 1853	Decticelle côtière	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Platycleis albopunctata albopunctata (Goeze, 1778)	Decticelle chagrinée	Orthoptères	Faible		
Platycleis intermedia intermedia (Audinet-Serville, 1838)	Decticelle intermédiaire	Orthoptères	Faible		
Saga pedo (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée	Orthoptères	Modéré	Mondiale : VU	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : NI2
Sepiana sepium (Yersin, 1854)	Decticelle échassière	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Stenobothrus grammicus Cazurro y Ruiz, 1888	Gomphocère fauve-queue	Orthoptères	Très fort	Régionale : EN	
Tessellana tessellata (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée	Orthoptères	Faible	Européenne : LC	
Tetrix depressa Brisout de Barneville, 1848	Tétrix déprimé	Orthoptères	Faible	Européenne : LC	
Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Tylopsis lilifolia (Fabricius, 1793)	Phanéoptère liliacé	Orthoptères	Faible	Régionale : LC	
Yersinella raymondii (Yersin, 1860)	Decticelle frêle	Orthoptères	Faible	Européenne : LC	
Canis lupus Linnaeus, 1758	Loup gris	Mammifères (hors chauves-souris)	Assez fort	Nationale : VU	Directive Habitat : CDH4, CDH2 - Protection nationale : NM2
Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)	Chevreuril européen	Mammifères (hors	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
		chauves-souris)			
Glis glis (Linnaeus, 1766)	Loir gris	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Lepus europaeus Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Rupicapra rupicapra (Linnaeus, 1758)	Chamois des Alpes	Mammifères (hors chauves-souris)	Modéré	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH5
Sus scrofa Linnaeus, 1758	Sanglier	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)	Renard roux	Mammifères (hors chauves-souris)	Faible	Nationale : LC	
Carychium tridentatum (Risso, 1826)	Auriculette commune	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
Cepaea nemoralis nemoralis (Linnaeus, 1758)	Escargot des haies	Mollusques	Faible		
Pomatias elegans (O.F. Müller, 1774)	Élégante striée	Mollusques	Faible	Nationale : LC	
Xerosecta cespitum (Draparnaud, 1801)	Grande caragouille	Mollusques	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Zonites algirus (Linnaeus, 1758)	Escargot peson	Mollusques	Faible	Européenne : VU	
Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Alouette des champs	Oiseaux	Modéré	Nationale : NT	Directive Oiseaux : CDO22
Alectoris rufa (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO31, CDO21
Anthus campestris (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline	Oiseaux	Assez fort	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	Oiseaux	Modéré	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Apus apus (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Aquila chrysaetos (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Oiseaux	Fort	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Oiseaux	Modéré	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
Carduelis citrinella (Pallas, 1764)	Venturon montagnard	Oiseaux	Faible	Nationale : NT	Protection nationale : NO3
Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	Oiseaux	Assez fort	Régionale : NT	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	Oiseaux	Faible	Nationale : LC	Protection nationale : NO3
Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO21, CDO31
Corvus corax Linnaeus, 1758	Grand corbeau	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	Oiseaux	Faible	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO22
Corvus monedula Linnaeus, 1758	Choucas des tours	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22 - Protection nationale : NO3
Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Coucou gris	Oiseaux	Faible	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Oiseaux	Modéré	Nationale : NT	Protection nationale : NO3
Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Pic noir	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
Emberiza calandra Linnaeus, 1758	Bruant proyer	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Emberiza cia Linnaeus, 1766	Bruant fou	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Emberiza cirrus Linnaeus, 1766	Bruant zizi	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique	Oiseaux	Assez fort	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Oiseaux	Assez fort	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	Bec-croisé des sapins	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	Oiseaux	Faible	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Petit-duc scops	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Passer domesticus domesticus</i> (Linnaeus, 1758)		Oiseaux	Faible		Protection nationale : NO3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	Oiseaux	Faible	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	Oiseaux	Faible	Régionale : VU	Protection nationale : NO3
<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	Oiseaux	Faible	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	Oiseaux	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Oiseaux	Modéré	Nationale : LC	Directive Oiseaux : CDO32, CDO21
<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	Oiseaux	Modéré	Nationale : VU	Protection nationale : NO3
<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Spinus spinus</i> (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	Oiseaux	Faible	Européenne : LC	Protection nationale : NO3
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Oiseaux	Modéré	Régionale : VU	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Sturnus unicolor</i> Temminck, 1820	Étourneau unicolore	Oiseaux	Donnée insuffisante	Nationale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Sylvia cantillans</i> (Pallas, 1764)	Fauvette passerinette	Oiseaux	Faible	Européenne : LC	Protection nationale : NO3
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale	Oiseaux	Modéré	Nationale : NT	Protection nationale : NO3
<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou	Oiseaux	Assez fort	Nationale : EN	Directive Oiseaux : CDO1 - Protection nationale : NO3
<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	Grive litorne	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	Grive draine	Oiseaux	Faible	Régionale : LC	Directive Oiseaux : CDO22
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Oiseaux	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : NO3
<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	Orvet fragile (L')	Reptiles	Faible	Nationale : LC	Protection nationale : FRAR3
<i>Chalcides striatus</i> (Cuvier, 1829)	Seps strié (Le)	Reptiles	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : FRAR3

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Lacerta bilineata Daudin, 1802	Lézard à deux raies (Le)	Reptiles	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : FRAR2
Malpolon monspessulanus (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	Reptiles	Modéré	Régionale : NT	Protection nationale : FRAR3
Podarcis muralis (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (Le)	Reptiles	Faible	Régionale : LC	Directive Habitat : CDH4 - Protection nationale : FRAR2
Vipera aspis (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	Reptiles	Modéré	Régionale : LC	Protection nationale : FRAR2
Cladonia foliacea (Huds.) Willd., 1787		Champignons et lichens	Faible		
Evernia prunastri (L.) Ach., 1810		Champignons et lichens	Faible		
Dicranum scoparium Hedw., 1801		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Hypnum cupressiforme var. cupressiforme Hedw., 1801		Autres plantes	Faible		
Pulviger a lyellii (Hook. & Taylor) Plášek, Sawicki & Ochrya, 2015		Autres plantes	Faible	Européenne : LC	
Acer campestre L., 1753	Érable champêtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Acer monspessulanum L., 1753	Érable de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Acer opalus subsp. opalus Mill., 1768	Érable à feuilles d'obier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Achillea odorata</i> L., 1759	Achillée odorante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Aegilops geniculata</i> Roth, 1797	Égiloïpe ovale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde	Plantes vasculaires	Nul	Européenne : VU	
<i>Aethionema saxatile</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Éthionème des rochers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Ajuga chamaepitys</i> (L.) Schreb., 1773	Bugle petit-pin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Alcea rosea</i> L., 1753	Rose trémière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Allium flavum</i> L., 1753	Ail jaune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Allium oporinanthum</i> Brullo, Pavone & Salmeri, 1997	Ail de Girerd	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Allium sphaerocephalon</i> L., 1753	Ail à tête ronde	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	Alysson faux alysson	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Alyssum simplex</i> Rudolphi, 1799	Alysson simple	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Amelanchier ovalis Medik., 1793	Amélanchier ovale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Anacamptis fragrans (Pollini) R.M.Bateman, 2003	Anacamptide odorante	Plantes vasculaires	Assez fort	Nationale : LC	
Anacamptis morio subsp. morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Anacamptide bouffon	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817	Anacamptide pyramidale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Anchusa azurea Mill., 1768	Buglosse d'Italie	Plantes vasculaires	Faible		
Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Anisantha tectorum (L.) Nevski, 1934	Brome des toits	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Anthemis arvensis L., 1753	Anthémide des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Anthemis cretica subsp. gerardiana (Jord.) Greuter, 2005	Anthémide de Gérard	Plantes vasculaires	Assez fort	Nationale : LC	
Anthericum liliago L., 1753	Phalangère à fleurs de lis	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Anthoxanthum odoratum L., 1753	Flouve odorante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Anthriscus sylvestris subsp. sylvestris (L.) Hoffm., 1814	Anthrisque sylvestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Anthyllis montana</i> L., 1753	Anthyllide des montagnes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>forondae</i> (Sennen) Cullen, 1968	Anthyllide de Foronda	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>rubriflora</i> Arcang., 1882	Anthyllide à fleurs rouges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L., 1753	Aphyllanthe de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arabis auriculata</i> Lam., 1783	Arabette dressée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arabis collina</i> subsp. <i>collina</i> Ten., 1815	Arabette des collines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop., 1772	Arabette poilue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arabis planisiliqua</i> (Pers.) Rchb., 1838	Arabette à fruits aplatis	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arbutus unedo</i> L., 1753	Arbousier commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arenaria aggregata</i> (L.) Loisel., 1827	Sabline agrégée	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Arenaria leptoclados</i> (Rchb.) Guss., 1844	Sabline à rameaux grêles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball, 1968	Argyrolobe de Zanon	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Aria edulis</i> (Willd.) M.Roem., 1847	Alisier blanc	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Armeria arenaria</i> subsp. <i>bupleuroides</i> (Godr. & Gren.) Greuter & Burdet, 1989	Armérie faux buplèvre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Artemisia absinthium</i> L., 1753	Armoise absinthe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Artemisia alba</i> Turra, 1764	Armoise blanche	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Aspérule à l'esquinancie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L., 1753	Doradille noire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Asplenium ceterach</i> L., 1753	Doradille cétérac	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Asplenium fontanum</i> (L.) Bernh., 1799	Doradille des fontaines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Asplenium onopteris</i> L., 1753	Doradille des ânes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Doradille des murailles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>quadrivalens</i> D.E.Mey., 1964	Doradille fausse capillaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Astragalus glycyphyllos</i> L., 1753	Astragale à feuilles de Réglisse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Astragalus hypoglottis</i> L., 1771	Astragale hypoglotte	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Astragalus monspessulanus</i> subsp. <i>monspessulanus</i> L., 1753	Astragale de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ballota nigra</i> subsp. <i>foetida</i> (Vis.) Hayek, 1929	Ballote fétide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bifora radians</i> M.Bieb., 1819	Bifore rayonnante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	
<i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) C.H.Stirt., 1981	Psoralée à odeur de bitume	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Brachypodium phoenicoides</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Brachypode fausse ivraie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode penné	Plantes vasculaires	Donnée insuffisante	Nationale : DD	
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode rupestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des forêts	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bromus squarrosus</i> L., 1753	Brome squarreux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Buglossoides arvensis</i> (L.) I.M.Johnst., 1954	Fausse buglosse des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bunias erucago</i> L., 1753	Bunias fausse roquette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bunium bulbocastanum</i> L., 1753	Bunium noix-de-terre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bupleurum baldense</i> Turra, 1764	Buplèvre du mont Baldo	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Bupleurum falcatum</i> L., 1753	Buplèvre en faux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis toujours vert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Calepina irregularis</i> (Asso) Thell., 1905	Calépine irrégulière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Campanula erinus</i> L., 1753	Campanule érine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Campanula glomerata</i> L., 1753	Campanule agglomérée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Campanula persicifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles de pêcher	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Campanula rapunculoides</i> L., 1753	Campanule fausse raiponce	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Campanula trachelium</i> L., 1753	Campanule gantelée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carduus nigrescens</i> subsp. <i>nigrescens</i> Vill., 1779	Chardon noircissant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laîche glauque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex halleriana</i> Asso, 1779	Laîche de Haller	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex humilis</i> Leyss., 1758	Laîche humble	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Carex muricata</i> L., 1753	Laîche épineuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex pairae</i> F.W.Schultz, 1868	Laîche de Paira	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carex praecox</i> Schreb., 1771	Laîche précoce	Plantes vasculaires	Modéré	Régionale : VU	
<i>Carlina acanthifolia</i> subsp. <i>acanthifolia</i> All., 1773	Carline à feuilles d'acanthé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Protection départementale : V04P2
<i>Carlina hispanica</i> Lam., 1785	Carline d'Espagne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carline commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carthamus carduncellus</i> L., 1753	Carthame cardoncelle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Carthamus lanatus</i> L., 1753	Carthame laineux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Catananche caerulea</i> L., 1753	Catananche bleue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cedrus atlantica</i> (Endl.) Manetti ex Carrière, 1855	Cèdre de l'Atlas	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : EN	
<i>Centaurea calcitrapa</i> L., 1753	Centaurée chausse-trape	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Centaurea paniculata</i> L., 1753	Centaurée en panicule	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Centaurea paniculata</i> subsp. <i>leucophaea</i> (Jord.) Arcang., 1882	Centaurée blanchâtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Centaurea scabiosa</i> L., 1753	Centaurée scabieuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Centranthus calcitrapae</i> (L.) Dufr., 1811	Centranthe chausse-trappe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Centranthus lecoqii</i> Jord., 1852	Centranthe de Lecoq	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Centranthus ruber</i> (L.) DC., 1805	Centranthe rouge	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906	Céphalanthère à grandes fleurs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch, 1888	Céphalanthère à feuilles longues	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich., 1817	Céphalanthère rouge	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cephalaria leucantha</i> (L.) Schrad. ex Roem. & Schult., 1818	Céphalaire à fleurs blanches	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cerastium arvense</i> subsp. <i>suffruticosum</i> (L.) Ces., 1844	Céraiste suffrutescent	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cerastium brachypetalum</i> Pers., 1805	Céraiste à pétales courts	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Cerastium pumilum</i> Curtis, 1777	Céraiste nain	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cerastium semidecandrum</i> L., 1753	Céraiste à cinq étami étamines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Chaenorhinum minus</i> (L.) Lange, 1870	Petite chénorrhine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	Cerfeuil enivrant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Chamaenerion dodonaei</i> (Vill.) Schur, 1853	Épilobe de Dodone	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chélidoine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cherleria capillacea</i> (All.) A.J.Moore & Dillenb., 2017	Alsine capillaire	Plantes vasculaires	Modéré		
<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	Chondrille à tige de jonc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Chicorée sauvage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	Cirse acaule	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cistus albidus</i> L., 1753	Ciste blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Clematis flammula</i> L., 1753	Clématite flammette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Clinopodium nepeta</i> subsp. <i>nepeta</i> (L.) Kuntze, 1891	Clinopode népéta	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Clypeola jonthlaspi</i> L., 1753	Clypéole jonthlaspi	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Colchicum longifolium</i> Castagne, 1845	Colchique à feuilles longues	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret, 1886	Conopode dénudé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Convolvulus cantabrica</i> L., 1753	Liseron des monts Cantabriques	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cormus domestica</i> (L.) Spach, 1834	Cormier	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Cornus mas</i> L., 1753	Cornouiller mâle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cornus sanguinea</i> subsp. <i>sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Coronilla glauca</i> L., 1755	Coronille glauque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Coronilla minima</i> subsp. <i>lotoides</i> (W.D.J.Koch) Nyman, 1878	Coronille faux lotier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Coronilla minima</i> subsp. <i>minima</i> L., 1756	Coronille naine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Coronilla scorpioides</i> (L.) W.D.J.Koch, 1837	Coronille scorpion	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cotinus coggygria</i> Scop., 1771	Arbre à perruque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cotoneaster tomentosus</i> (Aiton) Lindl., 1822	Cotonéaster tomenteux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Crepis albida</i> Vill., 1779	Crépide blanche	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Crepis foetida</i> L., 1753	Crépide fétide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Crepis pulchra</i> L., 1753	Crépide élégante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm., 1913	Crépide sacrée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	
<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.) Thell., 1914	Crépide à feuilles de pissenlit	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Crucianella angustifolia</i> L., 1753	Crucianelle à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Croisette commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Crupina vulgaris</i> Cass., 1817	Crupine commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cyclamen hederifolium</i> Aiton, 1789	Cyclamen à feuilles de lierre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cynoglossum officinale</i> L., 1753	Cynoglosse officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Cytisophyllum sessilifolium</i> (L.) O.Lang, 1843	Cytisophylle à feuilles sessiles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>hispanica</i> (Roth) Nyman, 1882	Dactyle d'Espagne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Daphne laureola</i> L., 1753	Daphné lauréole	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Dianthus godronianus</i> Jord., 1852	Œillet de Godron	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Digitalis lutea</i> L., 1753	Digitale jaune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Doronicum plantagineum</i> L., 1753	Doronic plantain	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	Protection régionale : RV93
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave printanière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Echinops ritro L., 1753	Échinops ritro	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Echinops sphaerocephalus L., 1753	Échinops à tête ronde	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Echium vulgare L., 1753	Vipérine commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Elaeagnus angustifolia L., 1753	Chalef à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser, 1809	Épipactide rouge sombre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Epipactis helleborine subsp. helleborine (L.) Crantz, 1769	Épipactide helléborine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Epipactis helleborine subsp. tremolsii (Pau) E.Klein, 1979	Épipactide de Trémols	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Epipactis microphylla (Ehrh.) Sw., 1800	Épipactide à petites feuilles	Plantes vasculaires	Faible	Européenne : NT	
Epipactis muelleri Godfery, 1921	Épipactide de Müller	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Erodium acaule (L.) Bech. & Thell., 1928	Érodium acaule	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Erodium ciconium (L.) L'Hér., 1789	Érodium bec-de-cigogne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Erodium cicutarium</i> subsp. <i>cutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigüe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ervum gracile</i> DC., 1813	Ers grêle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753	Ers à quatre graines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Panicaut champêtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Erysimum montosicola</i> Jord., 1858	Vélar du mont Aurouze	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Erysimum nevadense</i> subsp. <i>collisparsum</i> (Jord.) P.W.Ball, 1990	Vélar du Roussillon	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Fusain d'Europe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euphorbia characias</i> subsp. <i>characias</i> L., 1753	Euphorbe characias	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprès	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euphorbia dulcis</i> subsp. <i>purpurata</i> (Thuill.) Murr, 1923	Euphorbe pourprée	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Euphorbia serrata</i> L., 1753	Euphorbe dentée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Euphorbia taurinensis</i> All., 1785	Euphorbe de Turin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre des forêts	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Festuca burgundiana</i> Auquier & Kerguélen, 1978	Fétuque de Bourgogne	Plantes vasculaires	Donnée insuffisante	Nationale : LC	
<i>Festuca cinerea</i> Vill., 1786	Fétuque cendrée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Festuca heterophylla</i> Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Festuca inops</i> De Not., 1844	Fétuque très grêle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Festuca marginata</i> subsp. <i>marginata</i> (Hack.) K.Richt., 1890	Fétuque marginée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Festuca rubra</i> subsp. <i>rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé	Plantes vasculaires	Faible	Européenne : NT	
<i>Fraxinus ornus</i> subsp. <i>ornus</i> L., 1753	Orne	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Fritillaria involucrata</i> All., 1789	Fritillaire à involucre	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Fumana ericifolia</i> Wallr., 1840	Fumana à feuilles de bruyère	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847	Fumana couché	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f., 1829	Gagée de Bohême	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	Protection nationale : NV1
<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Gagée des prés	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	Protection nationale : NV1
<i>Galatella sedifolia</i> subsp. <i>sedifolia</i> (L.) Greuter, 2003	Aster à feuilles d'orpin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium corrudifolium</i> Vill., 1779	Gaillet à feuilles d'asperge sauvage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium lucidum</i> All., 1773	Gaillet luisant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium obliquum</i> Vill., 1779	Gaillet oblique	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Galium timeroyi</i> Jord., 1846	Gaillet de Timéroy	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Galium tricornutum</i> Dandy, 1957	Gaillet à trois cornes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Galium verum</i> subsp. <i>verum</i> L., 1753	Gaillet vrai	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Genista cinerea</i> (Vill.) DC., 1805	Genêt cendré	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Genista hispanica</i> subsp. <i>hispanica</i> L., 1753	Genêt d'Espagne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Genista pilosa</i> subsp. <i>pilosa</i> L., 1753	Genêt poilu	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Genista pulchella</i> Vis., 1830	Genêt joli	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium colombin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium lucidum</i> L., 1753	Géranium luisant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium mou	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium purpureum</i> Vill., 1786	Géranium pourpre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.f., 1759 [nom. et typ. cons.]	Géranium des Pyrénées	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Géranium herbe-à-Robert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte des villes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Gladiolus italicus</i> Mill., 1768	Glaïeul d'Italie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Gypsophila vaccaria</i> (L.) Sm., 1809	Vaccaire d'Espagne	Plantes vasculaires	Modéré		
<i>Hedera colchica</i> (K.Koch) K.Koch, 1859	Lierre de Colchide	Plantes vasculaires	Nul		
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème nummulaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helianthemum oelandicum</i> var. <i>canescens</i> (Hartm.) Fr., 1824	Hélianthème blanchi	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Hélichryse stoechade	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helictochloa bromoides</i> (Gouan) Romero Zarco, 2011	Hélictichloa faux brome	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Helleborus foetidus</i> L., 1753	Ellébore fétide	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hepatica nobilis</i> Schreb., 1771	Hépatique à trois lobes	Plantes vasculaires	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Herniaria hirsuta</i> L., 1753	Herniaire hirsute	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hieracium jaubertianum</i> Timb.-Lagr. & Loret, 1858	Épervière de Jaubert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hieracium leiopogon</i> Gren. ex Verl., 1872	Épervière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hieracium murorum</i> L., 1753	Épervière des murs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Himantoglosse bouc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge, 1999	Himantoglosse de Robert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrépide chevelue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen, 1989	Hippocrépide faux baguenaudier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hirschfeldia incana</i> (L.) Lagr.-Foss., 1847	Hirschfeldie blanchie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Holosteum umbellatum</i> L., 1753	Holostée en ombelle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Hornungia petraea</i> (L.) Rchb., 1838	Hornungie des rochers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Iberis saxatilis</i> L., 1756	Ibérède des rochers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Inula conyzae</i> (Greiss.) DC., 1836	Inule conyze	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Inula montana</i> L., 1753	Inule des montagnes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Juniperus oxycedrus</i> L., 1753	Genévrier oxycèdre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Klasea nudicaulis</i> (L.) Fourr., 1869	Serratule à tige nue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Koeleria vallesiana</i> subsp. <i>vallesiana</i> (Honck.) Gaudin, 1808	Koelérie du Valais	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lactuca muralis</i> (L.) Gaertn., 1791	Laitue des murs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Laitue vivace	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Lactuca viminea</i> subsp. <i>chondrilliflora</i> (Boreau) Bonnier, 1923	Laitue à fleurs de chondrille	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lamium amplexicaule</i> L., 1753	Lamier embrassant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lamium maculatum</i> (L.) L., 1763	Lamier maculé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lapsana communis</i> subsp. <i>communis</i> L., 1753	Lampsane commune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Laserpitium gallicum</i> L., 1753	Laserpitium de France	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lathyrus aphaca</i> L., 1753	Gesse aphyllé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lathyrus cicera</i> L., 1753	Gesse pois-chiche	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lathyrus filiformis</i> (Lam.) J.Gay, 1857	Gesse filiforme	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lathyrus setifolius</i> L., 1753	Gesse à feuilles fines	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lathyrus sphaericus</i> Retz., 1783	Gesse sphérique	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Lathyrus vernus</i> (L.) Bernh., 1800	Gesse printanière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lavandula angustifolia</i> Mill., 1768	Lavande à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lavandula latifolia</i> Medik., 1784	Lavande à larges feuilles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Legousia hybrida</i> (L.) Delarbre, 1800	Légousie hybride	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Leontodon crispus</i> Vill., 1779	Liondent crépu	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lilium martagon</i> L., 1753	Lis martagon	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Protection départementale : V04P2
<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	Limodore avorté	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Linaria simplex</i> (Willd.) DC., 1805	Linaire simple	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Linum appressum</i> Caball., 1944	Lin à feuilles de Salsola	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Linum narbonense</i> L., 1753	Lin de Narbonne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Lonicera etrusca</i> Santi, 1795	Chèvrefeuille d'Étrurie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des haies	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>delortii</i> (Timb.-Lagr. ex F.W.Schultz) Nyman, 1878	Lotier de Delort	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sylvestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	Luzerne naine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Medicago monspeliaca</i> (L.) Trautv., 1841	Luzerne de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Melica amethystina</i> Pourr., 1788	Mélique améthyste	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Melica ciliata</i> subsp. <i>ciliata</i> L., 1753	Mélique ciliée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779	Mélique uniflore	Plantes vasculaires	non renseigné	Nationale : LC	
<i>Melilotus officinalis</i> (L.) Lam., 1779	Mélilot officinal	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Melittis melissophyllum</i> L., 1753	Mélitte à feuilles de mélisse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Mercurialis perennis</i> L., 1753	Mercuriale vivace	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818	Mibore minime	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Microthlaspi perfoliatum</i> (L.) F.K.Mey., 1973	Petit-tabouret perfolié	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Minuartia rostrata</i> (Pers.) Rchb., 1842	Minuartie rostrée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Misopates calycinum</i> Rothm., 1956	Misopate à calice	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Moehringia pentandra</i> J.Gay, 1832	Moehringie à cinq étamines	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari chevelu	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten., 1842	Muscari négligé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Myosotis ramosissima</i> subsp. <i>ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis très rameux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Narcissus assoanus</i> Dufour, 1830	Narcisse d'Asso	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH5
<i>Narcissus poeticus</i> L., 1753	Narcisse des poètes	Plantes vasculaires	non renseigné	Nationale : LC	
<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	Néottie nid-d'oiseau	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Noccaea praecox</i> (Wulfen) F.K.Mey., 1973	Tabouret précoce	Plantes vasculaires	Assez fort	Nationale : LC	Protection régionale : RV93
<i>Odontites luteus</i> subsp. <i>luteus</i> (L.) Clairv., 1811	Odontite jaune	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Onobrychis supina</i> (Chaix ex Vill.) DC., 1805	Sainfoin couché	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ononis minutissima</i> L., 1753	Bugrane très menue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ononis natrix</i> L., 1753	Bugrane gluante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ononis pusilla</i> L., 1759	Bugrane fluette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ophrys fuciflora</i> (F.W.Schmidt) Moench, 1802	Ophrys bourdon	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Ophrys insectifera</i> L., 1753	Ophrys mouche	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Ophrys passionis Sennen, 1926	Ophrys de la Passion	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ophrys provincialis (H.Baumann & Künkele) Paulus, 1988	Ophrys de Provence	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	Protection régionale : RV93
Ophrys saratoi E.G.Camus, 1893	Ophrys de Sarato	Plantes vasculaires	Assez fort	Nationale : LC	
Ophrys scolopax subsp. scolopax Cav., 1793	Ophrys Bécasse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Ophrys vetula Risso, 1844	Ophrys vieux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : DD	
Ophrys virescens Philippe, 1859	Ophrys verdissant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Orchis anthropophora (L.) All., 1785	Orchis homme-pendu	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Orchis mascula (L.) L., 1755	Orchis mâle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Orchis militaris L., 1753	Orchis militaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Orchis purpurea Huds., 1762	Orchis pourpre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Orchis simia Lam., 1779	Orchis singe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Orlaya grandiflora (L.) Hoffm., 1814	Orlaya à grandes fleurs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
Orlaya platycarpus W.D.J.Koch, 1824	Orlaya à fruits larges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Osyris alba L., 1753	Osyride blanche	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Papaver dubium L., 1753	Pavot douteux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Protection régionale : RV93
Papaver rhoeas L., 1753	Coquelicot	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Parentucellia latifolia (L.) Caruel, 1885	Parentucelle à feuilles larges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Parietaria judaica L., 1756	Pariétaire de Judée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Pétrorhagie prolifère	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Petrosedum ochroleucum (Chaix) Niederle, 2014	Orpin à pétales droits	Plantes vasculaires	Faible		
Petrosedum sediforme (Jacq.) Grulich, 1984	Orpin blanc jaunâtre	Plantes vasculaires	Faible		
Phelipanche ramosa (L.) Pomel, 1874	Phélipanche rameuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Phleum nodosum L., 1759	Fléole noueuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
Phleum pratense L., 1753	Fléole des prés	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Phyla nodiflora</i> (L.) Greene, 1899	Verveine du pays	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NT	
<i>Phyteuma orbiculare</i> L., 1753	Raiponce orbiculaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Picris hieracioides</i> subsp. <i>hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse épervière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Pilloselle officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pimpinella trragium</i> Vill., 1779	Boucage trragium	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Pinus halepensis</i> Mill., 1768	Pin d'Alep	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pinus nigra</i> subsp. <i>nigra</i> J.F.Arnold, 1785	Pin noir	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	Pin sylvestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pisum sativum</i> subsp. <i>biflorum</i> (Raf.) Soldano, 1992	Pois à deux fleurs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Plantago argentea</i> Chaix, 1785	Plantain argenté	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Plantago media</i> L., 1753	Plantain moyen	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Plantago sempervirens</i> Crantz, 1766	Plantain toujours vert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poa bulbosa</i> L., 1753	Pâturin bulbeux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poa compressa</i> L., 1753	Pâturin comprimé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poa flaccidula</i> Boiss. & Reut., 1852	Pâturin flasque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>angustifolia</i> (L.) Dumort., 1824	Pâturin à feuilles étroites	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Podospermum laciniatum</i> (L.) DC., 1805	Podosperme lacinié	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Polygala comosa</i> Schkuhr, 1796	Polygale chevelu	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Protection régionale : RV93
<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce, 1906	Sceau-de-Salomon odorant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Polypodium interjectum</i> Shivas, 1961	Polypode intermédiaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753	Polypode commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Potentilla neglecta</i> Baumg., 1816	Potentille négligée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Potentilla verna</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Potentille printanière	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Potérium sanguisorbe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Poterium verrucosum</i> Link ex G.Don, 1832	Potérium verruqueux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Primula veris</i> L., 1753	Primevère vraie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Prospero autumnale</i> (L.) Speta, 1982	Scille d'automne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Prunier merisier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A.Webb, 1967	Prunier amandier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Prunier mahaleb	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunier épineux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Pseudoturritis turrita</i> (L.) Al-Shehbaz, 2005	Fausse tourette tourette	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Quercus ilex</i> L., 1753 [nom. et typ. cons. prop.]	Chêne vert	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1796 [nom. et typ. cons.]	Chêne pubescent	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ranunculus arvensis</i> L., 1753	Renoncule des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ranunculus gramineus</i> L., 1753	Renoncule graminée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ranunculus monspeliacus</i> L., 1753	Renoncule de Montpellier	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ranunculus paludosus</i> Poir., 1789	Renoncule des marais	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Rapistrum rugosum</i> subsp. <i>rugosum</i> (L.) All., 1785	Rapistre rugueux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Reseda luteola</i> L., 1753	Réséda jaunâtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Reseda phyteuma</i> L., 1753	Réséda raiponce	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Rhamnus alpina</i> L., 1753	Nerprun des Alpes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753	Nerprun purgatif	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Rhamnus saxatilis</i> Jacq., 1762	Nerprun des rochers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Rhaponticum coniferum</i> (L.) Greuter, 2003	Rhapontic conifère	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ribes alpinum</i> L., 1753	Groseillier des Alpes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	Plantes vasculaires	Nul	Mondiale : LC	
<i>Roemeria argemone</i> (L.) C.Morales, R.Mend. & Romero García, 1988	Roémie argémone	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Rosa agrestis</i> Savi, 1798	Rosier agreste	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Rosa corymbifera</i> Borkh., 1790	Rosier corymbifère	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Rosa micrantha</i> Borrer ex Sm., 1812	Rosier à petites fleurs	Plantes vasculaires	Faible		

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Rosa montana</i> Chaix, 1785	Rosier des montagnes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Rosa rubiginosa</i> L., 1771	Rosier rouillé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Rubia peregrina</i> subsp. <i>peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818	Ronce à feuilles d'Orme	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Rumex intermedius</i> DC., 1815	Patience intermédiaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon piquant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	Directive Habitat : CDH5
<i>Sabulina tenuifolia</i> subsp. <i>laxa</i> (Jord.) Garraud & J.-M.Tison, 2021	Minuartie lâche	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Salvia officinalis</i> subsp. <i>officinalis</i> L., 1753	Sauge officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : NA	
<i>Salvia pratensis</i> L., 1753	Sauge des prés	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Salvia verbenaca</i> L., 1753	Sauge verveine	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	Sureau yèble	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Sanicula europaea</i> L., 1753	Sanicle d'Europe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Saponaria ocymoides</i> subsp. <i>ocymoides</i> L., 1753	Saponaire faux basilic	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	Saponaire officinale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Satureja montana</i> L., 1753	Sarriette des montagnes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Saxifraga granulata</i> L., 1753	Saxifrage granulée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Scabiosa atropurpurea</i> L., 1753	Scabieuse pourpre noir	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Scandix pecten-veneris</i> L., 1753	Scandix peigne-de-Vénus	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Scleranthus annuus</i> subsp. <i>annuus</i> L., 1753	Scléranthe annuel	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Scrophularia provincialis</i> Rouy, 1909	Scrofulaire de Provence	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sedum acre</i> L., 1753	Orpin âcre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Sedum dasyphyllum</i> L., 1753	Orpin à feuilles poilues	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sempervivum calcareum</i> Jord., 1849	Joubarbe du calcaire	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Senecio gerardi</i> Gren. & Godr., 1850	Séneçon de Gérard	Plantes vasculaires	Modéré	Nationale : LC	
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Seseli galloprovinciale</i> Reduron, 1993	Séséli glauque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard., 1763	Seslérie bleue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Shérardie des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Silene conica</i> L., 1753	Silène conique	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Silene italica</i> subsp. <i>italica</i> (L.) Pers., 1805	Silène d'Italie	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Silene nutans</i> subsp. <i>nutans</i> L., 1753	Silène penché	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Silene otites</i> (L.) Wibel, 1799	Silène otitès	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Sisymbrella aspera</i> subsp. <i>aspera</i> (L.) Spach, 1838	Sisymbrelle rude	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Solanum villosum</i> Mill., 1768	Morelle velue	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Solidago virgaurea</i> subsp. <i>virgaurea</i> L., 1753	Solidage verge-d'or	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Sonchus asper</i> subsp. <i>asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Spartium junceum</i> L., 1753	Spartier jonc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Stachys byzantina</i> K.Koch, 1848	Épiaire de Byzance	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Stachys recta</i> L., 1767	Épiaire droit	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Stellaria pallida</i> (Dumort.) Piré, 1863	Stellaire pâle	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Stellaria ruderalis</i> M.Lepší, P.Lepší, Z.Kaplan & P.Koutecký, 2019		Plantes vasculaires	Faible		
<i>Stipa gallica</i> ?elak., 1883	Stipe de Gaule	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Tanacetum corymbosum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaisie en corymbe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Taraxacum rubicundum</i> (Dahlst.) Dahlst., 1906	Pissenlit rouge vif	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Teucrium botrys</i> L., 1753	Germandrée botryde	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	Germandrée des montagnes	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Teucrium polium</i> subsp. <i>polium</i> L., 1753	Germandrée polium	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Thalictrum minus</i> subsp. <i>saxatile</i> (Schleich. ex DC.) Ces., 1844	Pigamon des rochers	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Thesium humifusum</i> subsp. <i>divaricatum</i> (Mert. & W.D.J.Koch) Bonnier & Layens, 1894	Thésion divariqué	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Thymus longicaulis</i> C.Presl, 1826	Thym à longues tiges	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Thymus vulgaris</i> L., 1753	Thym commun	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771 [nom. et typ. cons.]	Tilleul à grandes feuilles	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Torilis africana</i> Spreng., 1815	Torilide d'Afrique	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Tragopogon dubius</i> Scop., 1772	Salsifis douteux	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Tragopogon porrifolius</i> L., 1753	Salsifis à feuilles de poireau	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Trifolium medium</i> L., 1759	Trèfle moyen	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Trifolium pratense</i> var. <i>pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Trifolium repens</i> var. <i>repens</i> L., 1753	Trèfle rampant	Plantes vasculaires	Faible		
<i>Trifolium stellatum</i> L., 1753	Trèfle étoilé	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Trigonella esculenta</i> Willd., 1809	Trigonelle comestible	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Trinia glauca</i> (L.) Dumort., 1827	Trinie glauque	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Trisetum flavescens</i> subsp. <i>flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Trisète jaunissant	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>australis</i> (Link) Pamp., 1914	Tulipe australe	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme mineur	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Umbilicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy, 1948	Ombilic rupestre	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Valeriana tuberosa</i> L., 1753	Valériane tubéreuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Valerianella coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Valerianella dentata</i> (L.) Pollich, 1776	Valérianelle dentée	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Valérianelle potagère	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Verbascum boerhavii</i> L., 1767	Molène de Boerhaave	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Verbascum lychnitis</i> L., 1753	Molène lychnite	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Veronica cymbalaria</i> Bodard, 1798	Véronique cymbalaire	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	Plantes vasculaires	Nul	Nationale : NA	
<i>Veronica polita</i> Fr., 1819	Véronique luisante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Veronica praecox</i> All., 1789	Véronique précoce	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne lantane	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	Viorne tin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia hybrida</i> L., 1753	Vesce hybride	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia nigricans</i> (M.Bieb.) Coss. & Germ., 1861	Vesce noircissante	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia onobrychioides</i> L., 1753	Vesce faux sainfoin	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia pannonica</i> Crantz, 1769	Vesce de Pannonie	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia peregrina</i> L., 1753	Vesce voyageuse	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée	Plantes vasculaires	Faible	Européenne : LC	
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vicia tenuifolia</i> Roth, 1788	Vesce à feuilles ténues	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola alba</i> Besser, 1809	Violette blanche	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola jordanii</i> Hanry, 1853	Violette de Jordan	Plantes vasculaires	Assez fort	Nationale : LC	Protection régionale : RV93

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe taxonomique	Enjeu sur le territoire du PNR Luberon	Liste rouge	Autres statuts de protection
<i>Viola kitaibeliana</i> Schult., 1819	Violette de Kitaibel	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette de Reichenbach	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de Rivinus	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viola suavis</i> M.Bieb., 1819	Violette suave	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Viscum album</i> subsp. <i>album</i> L., 1753	Gui blanc	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Vulpia unilateralis</i> (L.) Stace, 1978	Vulpie unilatérale	Plantes vasculaires	Faible	Nationale : LC	
<i>Ziziphora acinos</i> (L.) Melnikov, 2016	Ziziphora acinos	Plantes vasculaires	Faible		

Téléchargez l'ensemble de la liste des espèces présentes sur la commune d'Auribeau au format Excel :

https://geo.pnrsud.fr/docs/01_GEO/patrimoine_naturel_et_biodiversite/abc/annexe_especes_auribeau.xlsx

Annexe 3 : Correspondances entre les codes EUNIS des habitats et les types de milieux

Code EUNIS	Libellé de l'habitat	Milieu
FB.31	Vergers d'arbustes et d'arbres bas	Agricole
FB.4	Vignobles	Agricole
FB.41	Vignobles traditionnels	Agricole
G1.D	Vergers d'arbres fruitiers et d'arbres à noix	Agricole
G1.D4	Vergers d'arbres fruitiers	Agricole
G1.D5	Autres vergers de hautes tiges	Agricole
G2.9	Vergers et bosquets sempervirents	Agricole
G2.91	Oliveraies à <i>Olea europaea</i>	Agricole
I1	I1 - Cultures et jardins maraîchers	Agricole
I1.1	Monocultures intensives	Agricole
I1.11	Grandes monocultures intensives (> 25ha)	Agricole
I1.12	Monocultures intensives de taille moyenne (1-25ha)	Agricole
I1.13	Petites monocultures intensives (< 1ha)	Agricole
I1.2	Cultures mixtes des jardins maraîchers et horticulture	Agricole
I1.21	Jardins maraîchers et horticulture à grande échelle	Agricole
I1.22	Jardins maraîchers et horticulture à petite échelle, incluant les jardins ouvriers	Agricole
I1.3	Terres arables à monocultures extensives	Agricole
I1.5	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	Agricole
I1.51	Terres labourées nues	Agricole
I1.52	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles	Agricole
I1.53	Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	Agricole
I1.55	Jachères inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces	Agricole
I2.1	Grands jardins ornementaux	Agricole
I2.2	Petits jardins ornementaux et domestiques	Agricole
I2.21	Jardins ornementaux	Agricole
I2.22	Jardins potagers de subsistance	Agricole
J2.4	Constructions agricoles	Agricole
J2.41	Bâtiments agricoles (non isolés)	Agricole
J2.42	Bâtiments agricoles isolés	Agricole
J2.43	Serres	Agricole
J	Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels	Artificialisé
J1	Bâtiments des villes et des villages	Artificialisé
J1.1	Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes	Artificialisé
J1.2	Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines	Artificialisé
J1.4	Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques	Artificialisé
J1.51	Terrains vagues des zones urbaines et suburbaines	Artificialisé
J1.6	Sites de construction et de démolition en zones urbaines et suburbaines	Artificialisé
J2	Constructions à faible densité	Artificialisé
J2.1	Habitats résidentiels dispersés	Artificialisé
J2.3	Sites industriels et commerciaux encore en activité en zone rurale	Artificialisé
J2.61	Terrains vagues des constructions rurales abandonnées	Artificialisé
J2.7	Sites ruraux de construction et de démolition	Artificialisé
J3.2	Sites d'extraction minière à ciel ouvert en activité, y compris les carrières	Artificialisé
J3.3	Zones de surface récemment abandonnées de sites industriels d'extraction	Artificialisé
J4	Réseaux de transport et autres zones de construction à surface dure	Artificialisé
J4.2	Réseaux routiers	Artificialisé
J4.3	Réseaux ferroviaires	Artificialisé
J4.6	Surfaces pavées et espaces récréatifs	Artificialisé
J4.7	Parties construites des cimetières	Artificialisé
J5.33	Réservoirs de stockage d'eau	Artificialisé
J5.41	Canaux d'eau non salée complètement artificiels	Artificialisé
J6	Dépôts de déchets	Artificialisé

J6.1	Déchets provenant de la construction et de la démolition de bâtiments	Artificialisé
J6.31	Stations d'épuration des eaux usées et bassins de décantation	Artificialisé
J6.4	Déchets agricoles et horticoles	Artificialisé
X22	Petits jardins non domestiques des centres-villes	Artificialisé
X23	Grands jardins non domestiques	Artificialisé
X24	Jardins domestiques des villes et des centres-villes	Artificialisé
X25	Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines	Artificialisé
F3.2	Fourrés caducifoliés subméditerranéens	Forestier
F3.22	Fourrés caducifoliés subméditerranéens sud-occidentaux	Forestier
F5.113	Matorrals calciphiles ouest-méditerranéens à Chêne vert	Forestier
F5.1161	Boisements bas à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Forestier
F5.145	Matorrals arborescents à Pin noir et à Pin sylvestre	Forestier
F5.16	Matorrals caducifoliés à <i>Quercus</i>	Forestier
F9.12	Fourrés ripicoles planitiaires et collinéennes à <i>Salix</i>	Forestier
F9.122	Fourrés ouest-méditerranéens à <i>Salix purpurea</i> ssp. <i>lambertiana</i>	Forestier
G1.111	Saulaies à <i>Salix alba</i> médio-européennes	Forestier
G1.112	Forêts galeries méditerranéennes à grands <i>Salix</i>	Forestier
G1.1121	Forêts galeries méditerranéennes à Saule blanc	Forestier
G1.31	Forêts riveraines méditerranéennes à Peupliers	Forestier
G1.312	Forêts galeries provenço-languedociennes à Peupliers	Forestier
G1.33	Frênaies riveraines méditerranéennes	Forestier
G1.66	Hêtraies calcicoles médio-européennes	Forestier
G1.71	Chênaies à <i>Quercus pubescens</i> occidentales et communautés apparentées	Forestier
G1.711	Chênaies à <i>Quercus pubescens</i> occidentales	Forestier
G1.7111	Chênaies à <i>Quercus pubescens</i> sud-occidentales	Forestier
G1.714	Chênaies à Chêne blanc euméditerranéennes	Forestier
G1.C	Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés	Forestier
G1.C1	Plantations de <i>Populus</i>	Forestier
G1.C12	Autres plantations de Peupliers	Forestier
G1.C3	Plantations de <i>Robinia</i>	Forestier
G2.121	Chênaies à <i>Quercus ilex</i> mésoméditerranéennes	Forestier
G2.1212	Chênaies à Chêne vert des plaines catalano-provençales	Forestier
G2.83	Autres plantations de feuillus sempervirents	Forestier
G3.421	Pinèdes à Pin sylvestre subcontinentales	Forestier
G3.49	Pinèdes à <i>Pinus sylvestris</i> supraméditerranéennes	Forestier
G3.5	Pinèdes à <i>Pinus nigra</i>	Forestier
G3.57	Reboisements de <i>Pinus nigra</i>	Forestier
G3.743	Pinèdes à <i>Pinus halepensis</i> provenço-liguriennes	Forestier
G3.F	Plantations très artificielles de conifères	Forestier
G3.F2	Plantations de conifères exotiques	Forestier
G3.F21	Plantations d'Épicéas, de Sapins, de Mélèzes, de Sapins de Douglas, de Cèdres exotiques	Forestier
G3.F22	Plantations de Pins exotiques	Forestier
C1.14	Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau oligotrophes	Humide
C1.2	Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents	Humide
C1.23	Végétations immergées enracinées des plans d'eau mésotrophes	Humide
C1.3	Lacs, étangs et mares eutrophes permanents	Humide
C2.12	Sources d'eau dure	Humide
C2.121	Sources pétifiantes avec formations de tuf ou de travertins	Humide
C2.26	Végétations oligotrophes des cours d'eau à débit rapide riches en calcaire	Humide
C2.27	Végétations mésotrophes des cours d'eau à débit rapide	Humide
C2.3	Cours d'eau permanents non soumis aux marées, à débit régulier	Humide
C2.5	Eaux courantes temporaires	Humide
C3.21	Phragmitaies à <i>Phragmites australis</i>	Humide
C3.26	Formations à <i>Phalaris arundinacea</i>	Humide
C3.3	Formations riveraines à grandes Cannes	Humide
C3.32	Formations à <i>Arundo donax</i>	Humide
C3.42	Communautés amphibies méditerranéo-atlantiques	Humide
C3.51	Gazons ras eurosibériens à espèces annuelles amphibies	Humide

C3.53	Communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviales	Humide
C3.553	Habitats de graviers des cours d'eau méditerranéens	Humide
D5.1	Roselières normalement sans eau libre	Humide
E3.1	Prairies humides hautes méditerranéennes	Humide
E5.44	Prairies méditerranéennes des berges alluviales	Humide
E1.11	Gazons eurosibériens sur débris rocheux	Ouvert
E1.262	Pelouses semi-sèches médio-européennes à <i>Bromus erectus</i>	Ouvert
E1.272	Pelouses médio-européennes du <i>Xerobromion</i>	Ouvert
E1.2A	Pelouses à <i>Brachypodium phoenicoides</i>	Ouvert
E1.31	Pelouses xériques ouest-méditerranéennes	Ouvert
E1.311	Pelouses à <i>Brachypode</i> rameux	Ouvert
E1.313	Communautés méditerranéennes annuelles des sols superficiels	Ouvert
E1.51	Steppes méditerranéo-montagnardes	Ouvert
E1.513	Steppes méditerranéo-montagnardes à <i>Festuca-Koeleria</i>	Ouvert
E1.52	Steppes supraméditerranéennes et prairies à <i>Aphyllanthes</i>	Ouvert
E1.61	Communautés méditerranéennes à graminées subnitrophiles	Ouvert
E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage	Ouvert
E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	Ouvert
E2.221	Prairies de fauche xéromésophiles planitiaires médio-européennes	Ouvert
E5.1	Végétations herbacées anthropiques	Ouvert
F3.11	Fourrés médio-européens sur sols riches	Ouvert
F3.111	Fourrés à Prunellier et Ronces	Ouvert
F3.1123	Fourrés à Cotonéaster et Amélanchier	Ouvert
F4.2	Landes sèches	Ouvert
F5.13	Matorrals à <i>Juniperus</i>	Ouvert
F5.131	Matorrals arborescents à Genévrier oxycèdre	Ouvert
F5.132	Matorrals arborescents à <i>Juniperus phoenicea</i> et <i>Juniperus lycia</i>	Ouvert
F5.22	Maquis bas à Éricacées	Ouvert
F5.24	Maquis bas à <i>Cistus</i>	Ouvert
F5.244	Maquis à <i>Cistus laurifolius</i>	Ouvert
F5.4	Fourrés à <i>Spartium junceum</i>	Ouvert
F6.1	Garrigues occidentales	Ouvert
F6.11	Garrigues occidentales à <i>Quercus coccifera</i>	Ouvert
F6.6	Garrigues supraméditerranéennes	Ouvert
F6.61	Garrigues à <i>Lavandula angustifolia</i>	Ouvert
F6.62	Garrigues à <i>Genista cinerea</i>	Ouvert
F6.64	Fourrés supraméditerranéens à <i>Buxus sempervirens</i>	Ouvert
F7.4456	Landes en coussinets à <i>Genista lobelii</i> et <i>G. pulchella</i>	Ouvert
H2.611	Éboulis à Calamagrostide argentée	Rocheux
H2.612	Éboulis calcaires submontagnards	Rocheux
H2.62	Éboulis cévenno-provençaux	Rocheux
H3.112	Falaises siliceuses montagnardes et collinéennes hercynio-alpines	Rocheux
H3.1B	Falaises continentales siliceuses nues	Rocheux
H3.21	Communautés chasmophytiques calcicoles euméditerranéennes tyrrhénio-adriatiques	Rocheux
H3.211	Falaises à Doradille de Pétrarque	Rocheux
H3.251	Communautés héliophiles des falaises calcaires alpines	Rocheux



Accompagnées par le Parc naturel régional du Luberon, les communes d'Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx se sont engagées dans la réalisation d'Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales en 2024 et 2025, en partenariat avec la LPO PACA et le Groupe Chiroptères de Provence, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité.

Pour l'ABC d'Auribeau, nous tenons à remercier :

Les élus et l'équipe municipale de la commune d'Auribeau, pour la confiance qu'ils ont accordé à cette démarche, pour leur dynamisme et leur enthousiasme.

Les habitantes et habitants, pour leur participation régulière aux actions des ABC et pour nous avoir fait découvrir les richesses de leur environnement.

Les habitantes et habitants d'Auribeau qui ont partagé leurs témoignages, leurs photographies ou leurs ouvrages pour alimenter cette brochure.

Les associations partenaires : la Ligue pour la protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO), le Groupe Chiroptères de Provence, l'association Fils et Soies et le Réseau Entomologique de Vaucluse et des Environs (REVE), pour avoir contribué activement à ce projet et fait part de leurs passions et expertise.

La Communauté de communes du Pays d'Apt Luberon pour son soutien financier et sa présence tout au long du projet.



Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean-Jaurès 84400 Apt
www.parcduluberon.fr/abc-auribeau

Rejoignez le groupe Facebook
« ABC du Parc du Luberon »

